



HAL
open science

Le réseau des agglomérations antiques dans les cités du Massif central (Ier s. av. J.-C.-Ve s. apr. J.-C.)

Florian Baret

► To cite this version:

Florian Baret. Le réseau des agglomérations antiques dans les cités du Massif central (Ier s. av. J.-C.-Ve s. apr. J.-C.). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2016, 73 (2), pp.169-212. 10.4000/gallia.2732 . hal-01580616

HAL Id: hal-01580616

<https://hal.science/hal-01580616v1>

Submitted on 7 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le réseau des agglomérations antiques dans les cités du Massif central (I^{er} s. av. J.-C.-v^e s. apr. J.-C.)

Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et Lémovices

Florian BARET*

Mots-clés. *Armature urbaine, analyse spatiale, analyse statistique multicritères, Haut-Empire, Antiquité tardive.*

Résumé. *Longtemps restées en marge des recherches sur les agglomérations « secondaires », les cités antiques du Massif central ont récemment bénéficié d'une analyse nouvelle, conduite dans le cadre d'une thèse de doctorat. Ainsi, à partir d'une lecture critique du corpus des agglomérations obtenues à partir du dépouillement de la bibliographie, les recherches menées récemment ont montré toute la diversité de l'habitat groupé de moyenne montagne. À la lumière de ces travaux, il est possible de proposer une classification des agglomérations et d'analyser leur géographie au sein des territoires étudiés. Il en ressort une importante diffusion du phénomène*

urbain, dont la distribution semble moins influencée par le relief que par les voies de communication qui sont cependant elles-mêmes très contraintes par la topographie. L'évolution chronologique de l'armature urbaine montre une chute des effectifs amorcée dès la fin du I^{er} s. mais en aucun cas une disparition totale des sites. Cependant, cette observation est fortement influencée par une documentation lacunaire qui reste très largement muette pour les IV^e et V^e s. ne permettant pas de caractériser précisément les occupations. Enfin, les analyses thématiques montrent des agglomérations contrastées entre des sites fortement urbanisés et des habitats groupés réduits à des formes beaucoup plus simples.

The urban framework of small towns in the Massif central (1st century BC-5th century AD)

Arverni, Vellavi, Gabali, Ruteni, Cadurci and Lemovici

Keywords. *Urban framework, spatial analysis, statistical analysis, Early Empire, Late Antiquity.*

Abstract. *Long remained on the sidelines of research on the small towns, the ancient cities of the Massif Central have recently received a new analysis, conducted as part of a doctoral thesis. Thus, from a critical reading of the corpus of settlements obtained from the bibliographies, research conducted recently showed the diversity of cohousing medium mountain. In light of this work, it is possible to propose a classification of small towns and analyse their geography in the study areas. It shows a significant diffusion of the urban phenomenon, the distribution seems less influenced by the*

relief as communication channels which are however themselves very constrained by the topography. The chronological development of the urban framework shows a drop in enrollment began in the late 2nd century but by no means a complete disappearance of the sites. However, this observation is greatly influenced by an incomplete documentation that remains largely silent for the 4th and 5th centuries is not to precisely characterise occupations. Finally, thematic analyses show contrasting settlements between highly urbanised sites and grouped habitats reduced to much simpler forms.

* Docteur en archéologie, ATER, Université François Rabelais, EA 6298, CeTHiS (Centre Tourangeau d'Histoire et d'études des Sources), F-37000 Tours ; chercheur associé, Université Clermont Auvergne et Université Blaise-Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand. Courriel : baret.florian@gmail.com

Le phénomène urbain en Gaule romaine a pris des formes très variées, du simple village de paysans ou de mineurs à la ville dotée d'une parure monumentale complète. Les progrès récents de l'archéologie attestent une présence récurrente d'agglomérations dans le territoire des cités antiques. Ces découvertes remettent en question l'idée d'un phénomène urbain limité aux chefs-lieux et celle de l'apparition du village à l'an mil (Leveau 1983 ; Raynaud 2002).

Depuis la définition donnée par Michel Mangin en 1986 selon laquelle les agglomérations « secondaires » se caractérisent comme « tout site archéologiquement attesté qui se situe entre la ferme ou la *villa* isolée et la capitale de cité, c'est-à-dire du village de paysans et de la station routière modeste à l'agglomération dont le paysage est très proche de celui de la ville chef-lieu de cité » (Mangin *et al.* 1986), de nouvelles études ont montré la diversité des sites. Aussi, l'un des enjeux actuels de la recherche archéologique est de caractériser et de comprendre les interactions entre ces différentes formes et leur rôle dans le fonctionnement des cités. Il est maintenant important de mieux comprendre les hiérarchies urbaines, notamment les niveaux inférieurs aux « villes », tout en essayant de caractériser ces dernières.

Cet article fait suite à la réalisation d'une thèse sur les agglomérations des cités antiques du Massif central (Baret 2015). Il a pour ambition d'établir un panorama actualisé du développement des territoires et de la mise en valeur des milieux de moyenne montagne. Les analyses proposées s'insèrent dans le renouvellement des réflexions portées sur les cités arverne, vellave, gabale, rutène, cadurque et lémovice, débuté depuis 1996 par F. Trément. Dans cette perspective, la synthèse proposée sur les agglomérations et sur leur rôle dans l'organisation des territoires s'appuie sur une mise au point historiographique, une proposition de classification multicritères et sur une série de synthèses thématiques et chronologiques qui renouvellent l'image du maillage des agglomérations dans ce vaste espace géographique.

LA RECHERCHE SUR LES AGGLOMÉRATIONS ANTIQUES DANS LES CITÉS DU MASSIF CENTRAL

UN ESPACE RESTÉ À L'ÉCART DES GRANDES ENQUÊTES

La zone d'étude a été définie en prenant en compte les réalités géographiques et historiographiques du centre de la France. Elle correspond à un groupe de six cités qui sont entièrement inscrites dans ce que l'on nomme communément le Massif central (fig. 1). Cette région géographique qui connaît de multiples définitions (Rieutort 2006) ne se limite cependant pas à ces six cités, mais ces dernières représentent cependant 82 % du Massif central. Elle correspond aussi à l'emprise géographique du programme *Dyspater*¹ porté par F. Trément (2011) qui vise précisément à combler un déficit de recherches sur différents marqueurs de développement des territoires, notamment, au premier chef, les agglomérations (Baret 2015, p. 29-98).

1. « Dynamiques spatiales du développement des territoires de l'Âge du Fer à nos jours ».

En effet, cet espace est resté à l'écart des principales études régionales ou interrégionales (Mangin *et al.* 1986 ; Bénard *et al.* 1994 ; Massy 1997 ; Bellet *et al.* 1999 ; Garmy 2012b ; Monteil 2012) qui ont vu le jour depuis la publication par M. Mangin et F. Tassaux d'une liste d'agglomérations pour l'Aquitaine antique (Mangin, Tassaux 1992). Seule la Lozère, intégrée dans l'atlas des agglomérations du Languedoc-Roussillon (Fiches 2002), a bénéficié d'une attention plus récente. En Auvergne, l'observation est identique puisque rares sont les recherches sur les agglomérations, hormis quelques initiatives souvent limitées à l'examen d'un seul site, comme le regrettaient, dès 2002, F. Trément (2002) ou, plus récemment, C. Girardy-Caillat (2010).

DES TRAVAUX PONCTUELS EN COURS DE RENOUVELLEMENT : LA CITÉ DES ARVERNES

Dans le territoire de la grande cité arverne, le bilan bibliographique est maigre malgré plusieurs études ponctuelles. Seule une brève étude régionale avait été opérée en 2005 par C. Girardy-Caillat dans le cadre de la programmation scientifique Auvergne-Rhône-Alpes (Girardy-Caillat 2010). Dans cet état des lieux, l'auteur recensait 30 sites pour le territoire arverne dont 4 qu'elle classait comme « agglomérations reconnues »² et 6 comme « agglomérations probables »³. Dans sa conclusion, C. Girardy-Caillat soulevait les lacunes de la recherche et la nécessaire remise à plat de la documentation selon une lecture critique puisque les identifications ne reposent que « sur de faibles éléments » (p. 212). Certains sites font cependant exception et ont fait l'objet de récents travaux de terrain comme celui de Voingt (Cléménçon, Ganne 2009) en limite de cité, sur la voie Lyon-Saintes ; celui du col de Ceysnat (Trément 2003 et 2013a) implanté au passage de la voie Lyon-Saintes, sur les pentes du puy de Dôme, en contrebas du temple de Mercure installé à son sommet ; celui du Broc (Baret 2013 ; Dousteyssier 2013) et son *fanum* connu pour son très grand péribole ; celui de Charbonnier-les-Mines (Dousteyssier 2007 ; Bet *et al.* 2015) dont l'interprétation a été confirmée grâce à l'archéologie aérienne ; celui de Gergovie (Dacko, Garcia 2012) où les fouilles ont repris depuis 2013 (Jud 2014 ; 2015) ; et celui de Corent où les fouilles, en cours depuis 2001 (Poux 2014), livrent petit à petit les vestiges d'une agglomération des I^{er} et II^e s. apr. J.-C. Enfin, si Brioude, avec son baptistère, est bien connu des spécialistes du haut Moyen Âge, la ville antique reste mal appréhendée (Fournier, Fizellier-Sauget 1999).

UNE RECHERCHE DÉSÉQUILIBRÉE : LA CITÉ DES LÉMOVICES

La deuxième cité par la taille, celle des Lémovices, est caractérisée par une recherche qui souffre d'un important déséquilibre entre les travaux menés à Chassenon, dans le département de la Charente, dans le cadre d'un important PCR qui fonctionne depuis 2011 (Hourcade *et al.* 2011 ; Doulan *et al.* 2012 ;

2. Charbonniers-les-Mines, Voingt (Puy-de-Dôme), Varennes-sur-Aller, Vichy (Allier).

3. Blanzat, Corent, Les Martres-de-Veyre, Le Mont-Dore, le col de Ceysnat, La Roche-Blanche (Puy-de-Dôme).

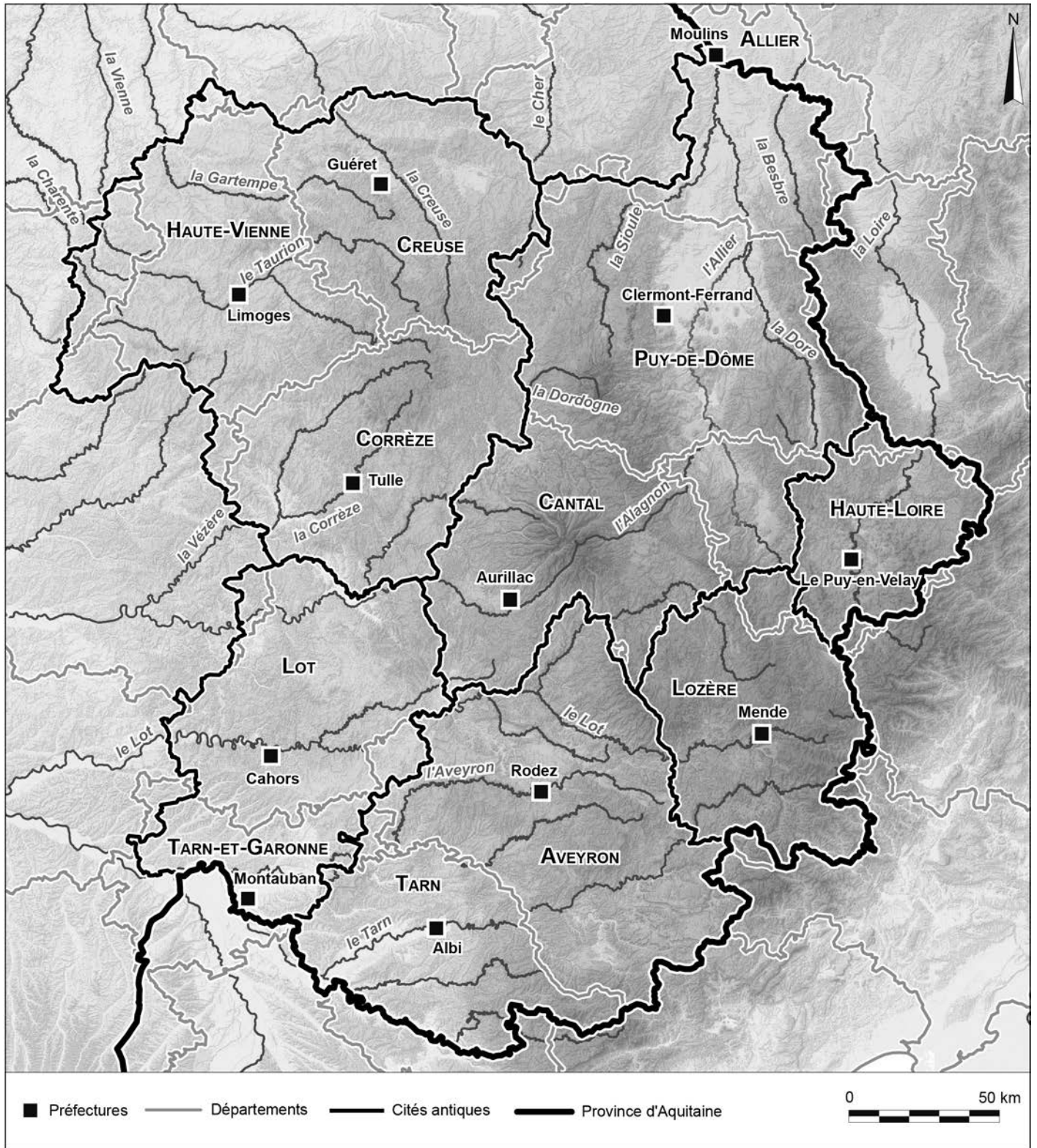


Fig. 1 – Localisation de la zone d'étude (fond de carte : IGN ; DAO : F. Baret, CHEC).

Hourcade, Maurin 2013), et le reste de la cité depuis la fin des fouilles à Tintignac (Maniquet 2004 ; Maniquet *et al.* 2010). Historiquement, cette cité n'a pas fait l'objet d'une analyse d'ensemble depuis le travail universitaire de J. Marquaire (1986). Les recherches font donc cruellement défaut si l'on exclut les deux sites précédemment mentionnés, qui ne représentent que deux occurrences sur quarante. D'autres agglomérations ont ponctuellement suscité l'intérêt de chercheurs locaux : Ahun (Chevalier

2008) qui livre le plus grand corpus d'inscriptions hors chef-lieu, et Évaux-les-Bains (Roger 2008 ; Maniquet 2011 ; 2014) avec un grand édifice thermal relié à l'agglomération par une galerie couverte de plus de 700 m de longueur ⁴.

4. Les recherches sont souvent limitées aux édifices monumentaux en raison de leur importance. Ainsi, Évaux-les-Bains est souvent mis en avant comme pendant de Chassenon en raison de l'édifice thermal de grande taille et de sa position en limite orientale de cité, quand Chassenon est implanté en limite occidentale.

ENTRE DYNAMISME NOUVEAU ET INITIATIVES PONCTUELLES : LES CITÉS DU SUD DU MASSIF CENTRAL

Au sein des quatre cités méridionales, l'état des lieux est tout aussi pauvre chez les Vellaves. La plus petite cité de la zone d'étude ne livre que quatre agglomérations potentielles⁵ au sein desquelles seule celle du Puy-en-Velay a bénéficié d'un travail de recherche récent (Nectoux 2007). Si Usson-en-Forez, dans la Loire, a pu profiter de quelques rares opérations préventives et, en 2009, d'un rapide état des lieux sous la forme d'un rapport de prospection puis d'un ouvrage sur l'histoire de la commune (Verrier 2011), les recherches restent néanmoins à dynamiser. À Bas-en-Basset, le développement de l'archéologie préventive, depuis le travail de master de R. Lauranson (2007), qui suggère la présence d'une agglomération, commence tout juste à livrer les premiers indices d'une occupation antique structurée (Deberge 2015) après de nombreuses opérations négatives.

Les cités gabale et cadurque connaissent elles aussi une très faible activité de recherche sur cette thématique. En effet, malgré la publication de sept notices dans l'ouvrage sur le Languedoc-Roussillon, aucune synthèse n'a été proposée pour la cité gabale, ni dans l'Atlas (Fiches 2002), ni dans la réédition de la Carte archéologique de la Gaule (Trintignac 2012). Parmi les travaux les plus récents, seule la maîtrise conduite par A. Roche sous la direction de F. Trément a permis de remettre à plat la documentation sur les communes de Banassac et La Canourgue (Roche 2006). Chez les Cadurques, les travaux de l'A20 ont offert la possibilité de renouveler la vision de l'agglomération d'Albias/*Cosa* (Hautefeuille 2000), mais il s'agit du seul site récemment étudié.

Chez les Rutènes, aucune étude n'avait été menée avant la tenue, en 2007, d'un colloque consacré à cette cité. La publication des actes en 2011 a permis la diffusion d'une première réflexion sur les agglomérations rutènes, menée par P. Pisani (2011b). Ce dernier, qui n'avait pas la possibilité de proposer un corpus normalisé, livre une liste et un bilan thématique des connaissances sur les principales agglomérations reconnues. Malgré tout, quelques agglomérations bien identifiées ont bénéficié de synthèses anciennes ou plus récentes comme Millau (Schaad 2007), Espalion (Tilhard 2009) ou Montans (Martin 2005).

DÉFINITION DU CORPUS DE SITE

À l'issue de l'analyse historiographique et malgré les biais constatés (absence d'études régionales, documentation lacunaire, faiblesse des données archéologiques sur certains sites), le travail de recension a conduit à l'élaboration d'un corpus composé de 56 agglomérations potentielles chez les Arvernes, 4 chez les Vellaves, 12 chez les Gabales, 25 chez les Rutènes, 10 chez les Cadurques et 40 chez les Lémovices, soit 147 sites, dont 93 sont avérés ou hypothétiques (tabl. I).

5. Les sites désignés comme « agglomération potentielle » correspondent à ceux qui n'ont pas fait l'objet d'une analyse critique.

Les difficultés rencontrées ne s'appliquent pas uniquement à l'étape de la recension. En effet, l'indigence des informations rend impossible une homogénéisation des données. Les différents sites n'étant pas décrits à partir d'une documentation équivalente (celle-ci varie entre de simples observations anciennes et des fouilles récentes), on reste contraint, notamment pour les analyses à l'échelle des cités ou du Massif central, de considérer les sites retenus comme s'ils étaient documentés de manière similaire. La mise en œuvre d'une grille de descripteurs archéologiques, définis pour pouvoir être largement renseignés pour chacun des sites permet néanmoins de dépasser ces difficultés. Il convient de garder en mémoire cette insuffisance de la documentation, et les biais qui peuvent apparaître, qui ne sont toutefois pas propres à cette zone d'étude.

SOURCES ANTIQUES ET DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

LES AUTEURS ANTIQUES ET MÉDIÉVAUX

L'analyse des textes antiques et médiévaux, à partir d'une trentaine d'auteurs, montre l'absence de mention d'agglomération pour le Massif central. Seuls les lieux réputés de la guerre des Gaules sont indiqués par César en raison des fameuses batailles qui y ont eu lieu. Il faut attendre les v^e et vi^e s. pour que Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours évoquent quelques habitats groupés, les *vici*, pour approcher l'armature urbaine des cités durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Les œuvres de Grégoire de Tours (fig. 2) permettent de recenser plusieurs localités comme Vollore-Ville, dans *La Vie des Pères (Livolautrense castrum ; 4, 8 : 26)*, Artonne (*Arthonensis vicus ; 5, 5 : 31*), Cournon (*Crononense monasterium ; 6, 4 : 35*), « Lubié » (13, 6 : 90) et Chamalières (*S. Martii monasterium ; 13, 6 : 92-94*). Dans son ouvrage *De la gloire des bienheureux confesseurs*, Grégoire de Tours répertorie les *vici* d'Artonne (5 : 147), d'Issoire (*Iciodorensis vicus ; 30 : 169*), de Riom (*Rigomagensis vicus ; 33 : 172*), de Moussages (41 : 180) et d'Évaux-les-Bains (*Evaunensis vicus ; 81 : 216*). Enfin, dans *l'Histoire des Francs*, il fait plusieurs fois référence à Albi (*Albigensis urbs ; 1, 2 : 84*), aux *vici* de Brioude (*Brivatinsis vicus ; 1, 2, XI : 102*) et de « Brive-sur-Corrèze » (*Briva-Curretia vicus ; 2, 7, X : 85*), au monastère de Cournon (1, 4 : 235), à la « forteresse du château de Grèzes » (1, 1, XXXIV : 58), à une « grotte de la montagne de Mende » (*Memmatinsis monasterium ; 1, 1, XXXIV : 58*), à *Anicius locus* (Le Puy-en-Velay ; 2, 10, XXV : 305), à *Livolautrense castrum* (Vollore ; 1, 3, XIII : 153) et à Chastel-Marlhac (1, 3, XIII : 154). La cartographie de ces localités, dont l'origine antique reste parfois hypothétique, donne une image de la géographie « urbaine » du vi^e s. et offre des pistes de recherche pour les siècles précédents. Malheureusement ces informations restent lacunaires et ne concernent pas toute la zone d'étude, et il faut s'appuyer sur la listes des ateliers de frappe monétaire et des nécropoles mérovingiennes pour compléter la cartographie des lieux centraux du haut Moyen Âge (fig. 3).

Tabl. I (ci-dessous et page suivante) – Les agglomérations antiques avérées et hypothétiques des cités du Massif central.

Id	Agglomérations	Cité	Fiabilité	Classe	Altitude (m)	Topographie	Rivière la plus proche	Distance (km)	Distance limite de cité (km)	Distance au chef-lieu le plus proche (km)	Chef-lieu le plus proche	Phase d'occupation 1	Phase d'occupation 2
1	Ahun	Lémoivices	2	4	440	Plateau	la Creuse	0,90	27,85	67,12	Limoges	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	
2	Albi	Rutènes	2	5	160	Vallée	le Tarn	0,36	31,64	57,94	Rodez	I ^{er} s. av. - VI ^e s. apr.	
3	Albias	Cadurques	2	4	86	Plaine	l'Aveyron	0,35	10,58	39,72	Cahors	I ^{er} s. av. - IV ^e s. apr.	
4	Allanche	Arvernes	1	5	1250	Relief	l'Alagnon	9,13	36,34	61,74	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	
5	Ambert	Arvernes	2	5	550	Plaine	la Dore	0,13	12,17	45,54	Saint-Paulien	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	
6	Argentat	Lémoivices	1	4	190	Vallée	la Dordogne	0,14	12,63	81,75	Cahors	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	VI ^e s.
7	Arpajon-sur-Cère	Arvernes	1	3	340	Vallée	la Cère	1,08	14,22	63,13	Rodez	I ^{er} s. av. - IV ^e s. apr.	VI ^e s.
8	Artonne	Arvernes	1	5	350	Plaine	la Sioule	12,88	17,99	25,05	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	VI ^e s.
9	Bagnols-les-Bains	Gabales	1	4	910	Vallée	le Lot	0,01	17,96	33,23	Javols	I ^{er} s. apr. - I ^{er} s. apr.	
10	Banassac	Gabales	2	4	550	Vallée	le Lot	0,75	4,88	30,73	Javols	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	VI ^e s.
11	Bas-en-Basset	Vellaves	1	3	500	Plaine	la Loire	0,50	8,80	30,19	Saint-Paulien	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	
12	Bègues	Arvernes	2	5	450	Plateau	la Sioule	0,46	4,63	39,19	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	
13	Bersac-sur-Rivalier	Lémoivices	1	3	400	Versant	la Gartempe	3,32	26,79	30,12	Limoges	I ^{er} s. apr. - I ^{er} s. apr.	VI ^e s.
14	Bessines-sur-Gartempe	Lémoivices	1	3	350	Versant	la Gartempe	2,16	26,46	30,15	Limoges	I ^{er} s. apr. - I ^{er} s. apr.	
15	Blanzat	Arvernes	2	5	600	Relief	l'Allier	12,10	39,48	3,13	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	
16	Blond	Lémoivices	2	3	300	Plaine	la Gartempe	9,90	19,70	30,81	Limoges	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
17	Blot-l'Église	Arvernes	1	3	640	Plaine	la Sioule	4,61	15,03	29,83	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
18	Brioude	Arvernes	1	5	430	Plaine	l'Allier	2,00	18,46	37,70	Saint-Paulien	I ^{er} s. av. - VI ^e s. apr.	
19	Brive-la-Gaillarde	Lémoivices	2	5	120	Plaine	la Corrèze	0,63	10,22	77,92	Limoges	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
20	Buzeins	Rutènes	1	3	864	Relief	l'Aveyron	2,21	12,61	31,07	Rodez	I ^{er} s. av. - I ^{er} s. apr.	
21	Cajarc	Cadurques	1	3	155	Plaine	le Lot	0,18	14,36	30,02	Cahors	I ^{er} s. apr.	
22	Castelnaud-Montrater	Cadurques	2	5	150	Plaine	le Tarn	17,97	13,63	22,64	Cahors	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	VI ^e s.
23	Castres	Rutènes	2	5	195	Plateau	l'Agout	0,26	4,35	85,80	Rodez	I ^{er} s. av. - VI ^e s. apr.	
24	Ceyrat	Arvernes	2	2	500	Versant	l'Allier	11,30	43,09	2,31	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - I ^{er} s. apr.	
25	Chamalières	Arvernes	1	2	450	Coteau	l'Allier	12,07	42,68	1,83	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - VI ^e s. apr.	
26	Charbonnier-les-Mines	Arvernes	2	5	480	Plaine	l'Alagnon	1,16	31,71	41,95	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	
27	Chassenon	Lémoivices	2	6	230	Versant	la Vienne	1,48	13,48	38,17	Limoges	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	
28	Château-Chervix	Lémoivices	1	5	400	Plaine	l'Isle	10,47	17,11	26,40	Limoges	I ^{er} s. apr. - I ^{er} s. apr.	VI ^e s.
29	Châtel-de-Neuvre	Arvernes	1	3	278	Plateau	l'Allier	0,54	7,55	71,72	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	
30	Chaudes-Aigues	Arvernes	1	3	800	Vallée	la Truyère	4,03	6,17	32,21	Javols	I ^{er} s. apr. - VI ^e s. apr.	
31	Col de Ceyssat	Arvernes	2	5	1075	Relief	la Sioule	7,39	34,21	10,27	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	
32	Compolibat	Rutènes	1	5	480	Plaine	l'Aveyron	2,59	6,45	32,00	Rodez	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	
33	Corent	Arvernes	2	2	570	Relief	l'Allier	0,63	42,96	15,55	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - IV ^e s. apr.	
34	Cournon-d'Auvergne	Arvernes	1	3	350	Vallée	l'Allier	0,19	40,61	11,01	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
35	Courpière	Arvernes	1	3	315		la Dore	0,59	15,06	34,85	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	
36	Duravel	Cadurques	1	3	85	Plaine	le Lot	0,80	4,75	29,73	Cahors	I ^{er} s. apr. - IV ^e s. apr.	
37	Espalion	Rutènes	1	3	325	Vallée	le Lot	0,07	22,34	24,14	Rodez	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
38	Evaux-les-Bains	Lémoivices	2	4	460	Plateau	le Cher	3,28	3,28	64,03	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - IV ^e s. apr.	VI ^e s.
39	Fraissinet-de-Fourques	Gabales	1	3	983	Vallée	le Tarn	13,50	1,86	55,31	Javols	I ^{er} s. apr. - IV ^e s. apr.	
40	Gouzon	Lémoivices	1	3	375	Plaine	la Creuse	17,44	16,47	80,01	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - I ^{er} s. apr.	
41	Grèzes	Gabales	1	3	1008	Relief	le Lot	3,88	17,31	19,86	Javols	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	V ^e -VI ^e s.
42	Issoire	Arvernes	1	3	380	Plaine	l'Allier	2,36	42,02	28,78	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
43	La Bastide-l'Évêque	Rutènes	1	3	550	Relief	l'Aveyron	1,85	6,34	36,85	Rodez	I ^{er} s. apr.	
44	La Canourgue	Gabales	1	3	885	le Lot		3,25	9,12	27,31	Javols	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	IV ^e s.
45	La Roche-Blanche	Arvernes	2	5	730	Relief	l'Allier	5,61	46,19	8,32	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	
46	La Souterraine	Lémoivices	2	4	440	Plateau	la Gartempe	6,90	8,95	49,81	Limoges	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
47	Ladapeyre	Lémoivices	1	5	460	Plateau	la Creuse	12,40	15,94	78,90	Limoges	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	
48	Lanuéjols	Gabales	1	2	835	Vallée	le Lot	3,30	23,45	28,15	Javols	II ^e s. apr. - IV ^e s. apr.	
49	Lanuéjols	Rutènes	1	3	495	Plaine	l'Aveyron	5,92	3,45	33,87	Rodez	I ^{er} s. apr.	VI ^e s.
50	Lapalisse	Arvernes	1	5	290		la Besbre	0,22	12,08	67,43	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. / II ^e s. apr. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
51	Le Broc	Arvernes	2	3	380	Plaine	l'Allier	0,85	37,06	34,49	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
52	Le Grand-Bourg	Lémoivices	1	3	385	Versant	la Gartempe	0,22	18,38	47,60	Limoges	I ^{er} s. apr. - I ^{er} s. apr.	
53	Le Mont-Dore	Arvernes	2	4	1000	Relief	la Dordogne	0,17	22,94	31,28	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - I ^{er} s. apr.	VI ^e s.
54	Le Monteil	Arvernes	1	3	780	Relief	la Dordogne	9,37	8,08	69,92	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	VI ^e s.
55	Le Puy-en-Velay	Vellaves	2	4	650	Vallée	la Loire	2,59	17,21	11,52	Saint-Paulien	I ^{er} s. av. - VI ^e s. apr.	
56	Le Rozier	Gabales	1	4	390	Vallée	le Tarn	0,24	0,05	53,27	Rodez	I ^{er} s. apr.	
57	Les Martres-de-Veyre	Arvernes	2	7	338	Plaine	l'Allier	0,20	41,56	14,43	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	V ^e s. apr. - VI ^e s.

Id	Agglomérations	Cité	Fiabilité	Classe	Altitude (m)	Topographie	Rivière la plus proche	Distance (km)	Distance limite de cité (km)	Distance au chef-lieu le plus proche (km)	Chef-lieu le plus proche	Phase d'occupation 1	Phase d'occupation 2
58	Lezoux	Arvernes	2	4	360	Plaine	l'Allier	6,27	26,60	23,31	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - VI ^e s. apr.	
59	L'Hospitalet-du-Larzac	Rutènes	2	3	800	Plateau	le Tarn	15,33	11,14	64,28	Rodez	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
60	Luzzech	Cadurques	1	5	250	Vallée	le Lot	0,29	15,95	13,27	Cahors	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	
61	Mainsat	Lémovices	1	3	500	Plaine	le Cher	12,89	11,91	65,15	Clermont-Ferrand	II ^e s. apr.	
62	Massiac	Arvernes	1	3	530	Vallée	l'Alagnon	0,54	32,83	49,68	Saint-Paulien	I ^{er} s. apr. - II ^e s. apr.	IV ^e s. apr. - VI ^e s.
63	Mauriac	Arvernes	1	3	700	Relief	l'Auze	2,39	8,17	85,75	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - II ^e s. apr.	VI ^e s.
64	Mende	Gabales	1	ND	750	Vallée	le Lot	0,44	29,27	23,12	Javols	IV ^e s. apr. - VI ^e s. apr.	
65	Millau	Rutènes	2	1	360	Vallée	le Tarn	0,40	13,53	50,09	Rodez	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
66	Moissac	Cadurques	1	2	65	Plaine	le Tarn	0,33	2,35	48,10	Cahors	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
67	Montans	Rutènes	2	4	150	Vallée	le Tarn	0,24	14,68	73,78	Cahors	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
68	Nasbinals	Gabales	1	3	1250	Relief	le Lot	14,94	1,15	25,77	Javols	I ^{er} s. av. - IV ^e s. apr.	
69	Naves	Lémovices	2	2	470	Versant	la Corrèze	3,04	34,82	67,79	Limoges	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	
70	Onet-le-Château	Rutènes	2	4	510	Plaine	l'Aveyron	1,92	31,51	2,37	Rodez	I ^{er} s. av. - II ^e s. apr.	
71	Pérignat-sur-Allier	Arvernes	1	3	350	Plaine	l'Allier	0,70	39,23	12,59	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - IV ^e s. apr.	
72	Pontarion	Lémovices	1	3	460	Plaine	le Taurion	0,30	39,42	48,59	Limoges	II ^e s. apr. - III ^e s. apr.	
73	Rancon	Lémovices	2	3	215	Plateau	la Gartempe	0,35	21,64	33,55	Limoges	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	
74	Riom-ès-Montagnes	Arvernes	1	4	840	Vallée	l'Auze	15,46	14,60	63,93	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - IV ^e s. apr.	
75	Saint-Bonnet-de-Montauroux	Gabales	1	3	740	Coteau	l'Allier	0,05	0,07	33,47	Saint-Paulien	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	
76	Saint-Flour	Arvernes	1	3	825	Coteau	la Truyère	7,79	14,92	42,53	Javols	I ^{er} s. apr. - II ^e s. apr.	VI ^e s.
77	Saint-Gence	Lémovices	2	3	300	Plaine	la Vienne	7,66	35,94	13,54	Limoges	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	
78	Saint-Goussaud	Lémovices	2	2	680	Versant	le Taurion	4,34	31,86	32,74	Limoges	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	
79	Saint-Jean-d'Aubrigoux	Vellaves	1	3	1150	Relief	la Dore	3,73	0,04	27,69	Saint-Paulien	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	
80	Saint-Julien-aux-Bois	Lémovices	1	3	580		la Dordogne	8,05	5,16	92,01	Cahors	I ^{er} s. apr. - II ^e s. apr.	
81	Saint-Paul-de-Loubressac	Cadurques	1	3	250	Plateau	le Lot	16,46	24,76	17,23	Cahors	I ^{er} s. apr. - II ^e s. apr.	IV ^e s.
82	Saint-Sulpice	Rutènes	1	3	115	Plaine	l'Agout	0,24	2,36	76,54	Cahors	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
83	Salles-la-Source	Rutènes	2	2	564	Relief	le Dourdou de Conques	8,02	22,58	11,19	Rodez	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
84	Sauviat-sur-Vige	Lémovices	1	3	420		le Taurion	5,78	45,27	27,68	Limoges	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
85	Toulon-sur-Allier	Arvernes	1	3	210	Plaine	l'Allier	2,23	3,31	82,85	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	
86	Toulx-Sainte-Croix	Lémovices	1	3	656	Plateau	la Creuse	21,86	9,56	87,79	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
87	Ussel	Lémovices	2	3	631	Versant	la Dordogne	15,08	13,09	65,75	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - VI ^e s. apr.	
88	Usson-en-Forez	Vellaves	2	3	940	Plateau	la Dore	15,14	3,77	29,99	Saint-Paulien	I ^{er} s. apr. - II ^e s. apr.	
89	Varennes-sur-Allier	Arvernes	2	4	250	Plaine	l'Allier	1,10	13,15	64,13	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
90	Vayrac	Cadurques	1	3	311	Relief	la Dordogne	1,76	3,23	58,82	Cahors	I ^{er} s. av. / II ^e s. apr. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
91	Vichy	Arvernes	2	7	255	Plaine	l'Allier	0,65	18,59	46,65	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - III ^e s. apr.	VI ^e s.
92	Voingt	Arvernes	2	4	750	Relief	le Cher	14,03	6,80	43,50	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. av. - IV ^e s. apr.	VI ^e s.
93	Ydes	Arvernes	1	3	430	Coteau	la Dordogne	5,67	4,99	70,48	Clermont-Ferrand	I ^{er} s. apr. - II ^e s. apr.	

LES ITINÉRAIRES ET LES DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

Les itinéraires antiques (*Itinéraire d'Antonin*, Anonyme de Ravenne) contournent pour la plupart le Massif central. Seule la *Table de Peutinger* signale différentes localités sises dans les cités étudiées (fig. 4). Plusieurs axes routiers importants à l'échelle de la Gaule traversent le Massif central, comme la voie de Lyon à Saintes (Dacko 2013, p. 111-112). Le tronçon entre Roanne et Chassenon est ponctué par les stations de *Vorogio* (Varennes-sur-Allier), *Aquis Calidis* (Vichy, vignette thermale), *Augustonemetum* (Clermont-Ferrand, vignette avec double tour), *Ubrium* (?), *Fines* (Voingt), *Acitodunum* (Ahun), *Praetorium* (Saint-Goussaud ou Sauviat-sur-Vige), *Augustoritum* (Limoges, vignette avec double tour), *Cassinomago* (Chassenon). Le tronçon entre Clermont-Ferrand et Chantelle (*Cantilia*) ne porte aucune station intermédiaire tout comme celui entre *Praetorium* et *Argentomago* (Argenton-sur-Creuse). L'axe entre Limoges et Périgueux (*Vesonna*, vignette avec double tour) est équipé d'une

station nommée *Fines* (Firbeix ?). La dernière grande voie qui traverse le Massif central relie Lyon à Bordeaux et comporte entre *Icidmago* (Usson-en-Forez) et *Diolindum* (Duravel) les stations de *Reveffione* (Saint-Paulien), *Condate* (Saint-Bonnet-de-Montauroux), *Anderitum* (Javols), *Ad Silanum* (Nasbinals), *Segoduni* (Rodez, vignette avec double tour), *Carantomago* (Compolibat), *Varadeto* (Varaire), *Bibona* (Cahors, vignette avec double tour). Enfin, au sud de la zone d'étude, deux autres axes peuvent être mentionnés, entre Rodez et Lodève par *Condatomago* (Millau) et entre Cahors et Toulouse (*Tolosa*, vignette avec double tour) avec les stations de *Cosa* (Albias) et de *Fines* (non localisée, hors de la cité des Cadurques). Ainsi, la *Table de Peutinger* fournit le nom de 16 localités qui sont parfois caractérisées par des vignettes spécifiques, notamment les sites thermaux.

Malgré tout on peut s'interroger sur l'interprétation comme agglomération de certaines étapes qui peuvent correspondre à des auberges de bord de route sous le contrôle d'une *villa* voisine (Leveau 2014).

LES INSCRIPTIONS

Le corpus épigraphique est constitué de 121 inscriptions retrouvées au sein de 42 des 147 agglomérations potentielles. Ce riche corpus reste malgré tout insuffisant pour être utilisé comme une source documentaire à part entière et seul le nombre d'inscriptions recensées au sein des agglomérations a été intégré comme descripteur (fig. 5).

L'analyse des textes permet cependant quelques observations. Il ressort une majorité d'inscriptions funéraires (54 %) suivies des dédicaces religieuses (23 %). Cet ensemble épigraphique est assez similaire à celui de l'ouest de la Gaule Lyonnaise que M. Monteil caractérise comme d'un apport « singulièrement mince » pour l'étude des agglomérations (Monteil 2012, p. 90). Quelques informations notables sont cependant apportées. En effet, certaines bornes milliaires permettent d'attribuer une localité à une cité comme dans le cas du site, non retenu, de Vollore-Ville en limite est de la cité des Arvernes (CIL XIII, 8919), dans celui d'Ydes en limite ouest de la même cité (CIL XVII, 353), ou encore dans le cas de Saint-Jean-d'Aubrigoux en limite nord de la cité des Vellaves (CIL XIII, 8868). Les inscriptions religieuses attestent classiquement des cultes à des divinités romaines (Jupiter, Mars, Mercure, Hercule) et indigènes (Sianna, Adidon, Vracellus, Grannus).

Deux inscriptions soulèvent la question de la présence de collèges au sein de la cité des Lémovices⁶ : celle de Brive-la-Gaillarde : « *Calenus I[---] | Tr ex colle[---] | posuit* » (CIL XIII, 1453) et celle de Rancon : « *Numinibus Aug(ustorum) | fanum Plutonis | Andecamulen | ses desvo posue(runt)* » (CIL XIII, 1449). Ces collèges, dont l'une des pratiques courantes est la célébration « de culte [...] structurée de manière hiérarchique sur le modèle d'une petite cité » (Dondin-Payre, Tran 2012, p. 9), pourraient attester une ferveur particulière, au sein de ces deux agglomérations, de la part de communautés spécifiques. Les inscriptions mentionnant des collèges sont marquées par la présence, au génitif, d'un nom de métier ou d'une divinité. Dans l'inscription de Brive, aucun élément ne permet de définir l'objet de l'éventuel collège, cependant *Calenus* pourrait correspondre au patron dont un acte évergétique serait rappelé par l'inscription (*id.*, p. 11). Dans le cas de Rancon, *Plutonis* satisfait tout à fait à la mention de la divinité honorée. Phénomène avant tout urbain (*id.*, *ibid.*), la présence d'un collège est un indice supplémentaire pour l'identification comme agglomération de ces deux sites.

Enfin, les inscriptions funéraires, très fragmentaires, ne livrent que rarement des noms complets d'individus. Quelques cas nous informent néanmoins de la présence de magistrats de la cité au sein d'agglomérations comme au Puy-en-Velay (Vellaves) avec *Sextus Donnius Priscianus* qui a rempli toutes les fonctions civiles de la cité ainsi que la charge de receveur des mines de fer (CIL XIII, 1576). Une seconde inscription découverte dans la même agglomération mentionne un autre receveur des mines de fer qui fut aussi *gutuater* et préfet de la colonie. Un de ses deux enfants fut également flamme et deux fois *duumvir* (CIL XIII, 1577). Ces inscriptions permettent de juger de l'importance de cette agglomération mais elles informent aussi de la présence de mines de fer sur le territoire de la cité des Vellaves et de leur

6. Notons que ces deux inscriptions ne figurent pas dans la liste des collèges proposés par K. Verboven (Verboven 2012).

gestion par les magistrats de la cité. Cette charge est attribuée différemment au sein de la cité des Rutènes puisque l'inscription de La Bastide-l'Évêque, « *Zmaradgo vili(co) | quaest(ori) magistro | ex decurion(um) decr(eto) | familiae Ti(erii) Caesaris | quae est in met[a]llis* » (CIL XIII, 1550) montre qu'elle est octroyée non pas à un magistrat, citoyen romain, mais à un affranchi impérial (Pailler 2011, p. 218). Ces mines, peut-être plus importantes, pourraient alors dépendre directement de l'empereur. Une dernière inscription, découverte à proximité d'Ahun, atteste la présence, dans la cité des Lémovices, de citoyens de la colonie de Lyon : « *D(iis) M(anibus) et mem(oriae) | Veneri'ae' et Lutti Marcini civis Lugdu'ne'nsis | i(psi) s(ibi) p(osuerunt)* » (CIL XIII, 1428).

LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

La documentation antique n'étant quasiment d'aucun secours, l'étude menée sur les agglomérations a donc principalement mobilisé les données archéologiques publiées (60 % des sources) et les rapports d'opérations (40 %). L'activité de recherche sur chaque site reste cependant pauvre avec une moyenne de 7 rapports disponibles dont 47 % correspondent à des opérations ponctuelles (diagnostics, sondages, sauvetages), 24,5 % à des prospections, 19,5 % à des fouilles programmées, 6 % à des découvertes fortuites ou des études documentaires et enfin 3 % à des fouilles préventives. La réflexion peut également s'appuyer sur des travaux universitaires récents conduits sur plusieurs sites⁷, ainsi que sur les opérations de terrain menées dans le cadre de ma thèse (prospections terrestres, prospections aériennes, prospections géophysiques, relevés topographiques) sur une sélection d'agglomérations⁸. Ces dernières ont permis de préciser la localisation de certains sites, de relever le plan du théâtre de Saint-Goussaud et d'affiner la délimitation de plusieurs emprises.

L'exploitation des données archéologiques et bibliographiques pour chaque agglomération potentielle a été menée au sein de notices normalisées sur le modèle de celles développées dans l'atlas du Languedoc-Roussillon. Un classement par niveaux de fiabilité a permis de lister les sites qui ne peuvent être interprétés comme des agglomérations avérées ou des agglomérations hypothétiques à partir de l'examen de la documentation formalisée sous la forme de descripteurs archéologiques (fig. 6 et tabl. I ; Baret 2015, p. 145-149).

Trois niveaux de fiabilités ont été définis :

- *Les sites rejetés* (54 occurrences) : sites proposés comme agglomérations dans la bibliographie mais pour lesquels les découvertes archéologiques sont trop faibles pour justifier cette hypothèse – découvertes fortuites isolées avec ou sans localisation (mention de *tegulae* ou de céramique, voire d'une monnaie), découvertes non interprétables ou douteuses – ou pour lesquels, au contraire, des découvertes récentes permettent de proposer une autre interprétation.

7. Château-Chervix, Ahun, Évaux-les-Bains, Aurillac et Arpajon-sur-Cère, Massiac, Banassac et La Canourgue, Ambert et Courpière, le Puy-en-Velay, Allanche, le col de Ceyssat (Trément 2013a).

8. Le Broc, Charbonnier-les-Mines, Les Martres-de-Veyre, Ydes (Arvernes), Saint-Jean-d'Aubrigoux (Vellaves), Argentat, Blond, Gouzon, La Souterraine, Saint-Goussaud, Ladapeyre, Pontarion, Saint-Priest (Lémovices).

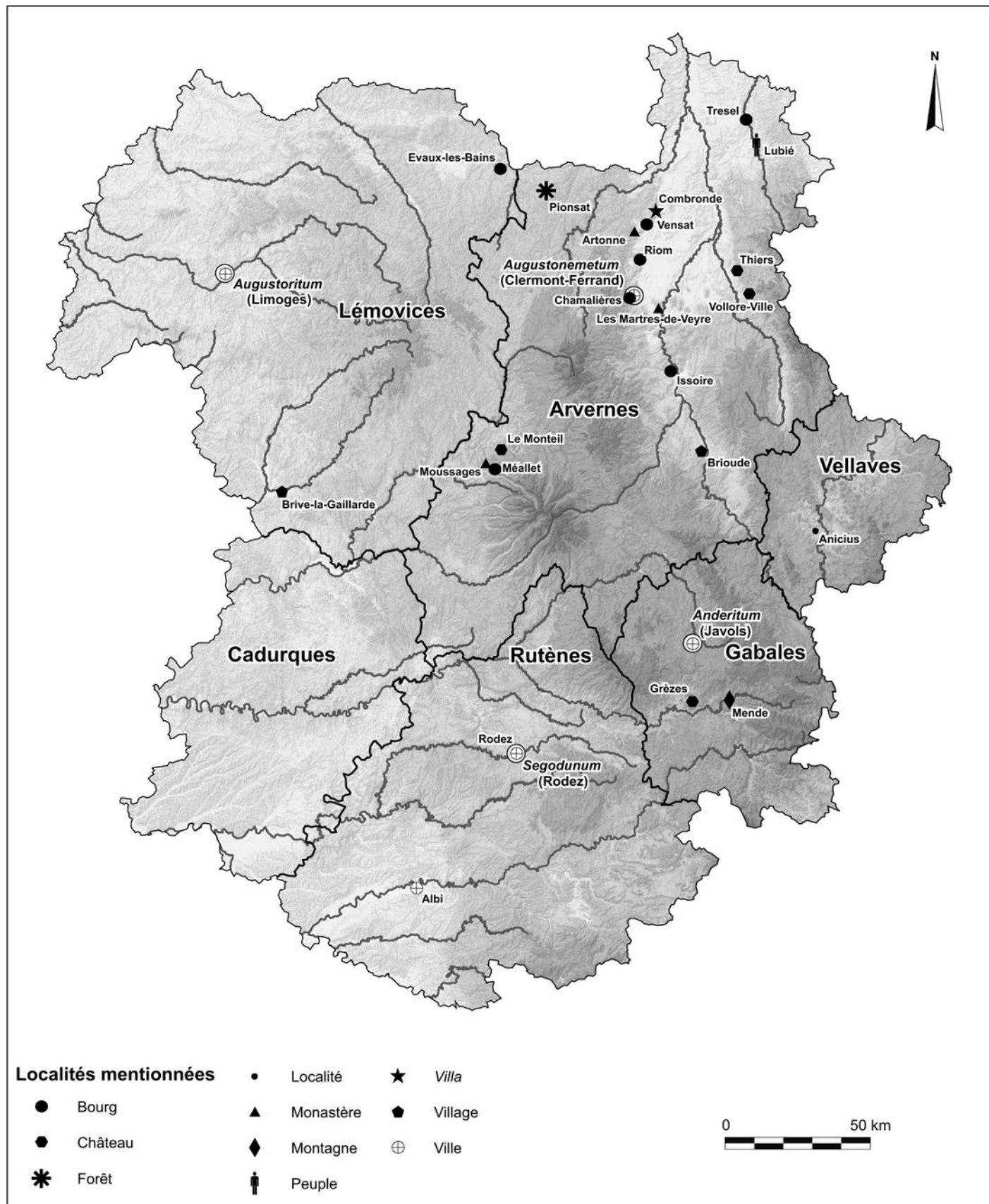


Fig. 2 – Localités mentionnées par Grégoire de Tours (fond de carte : IGN ; DAO : F. Baret, CHEC).

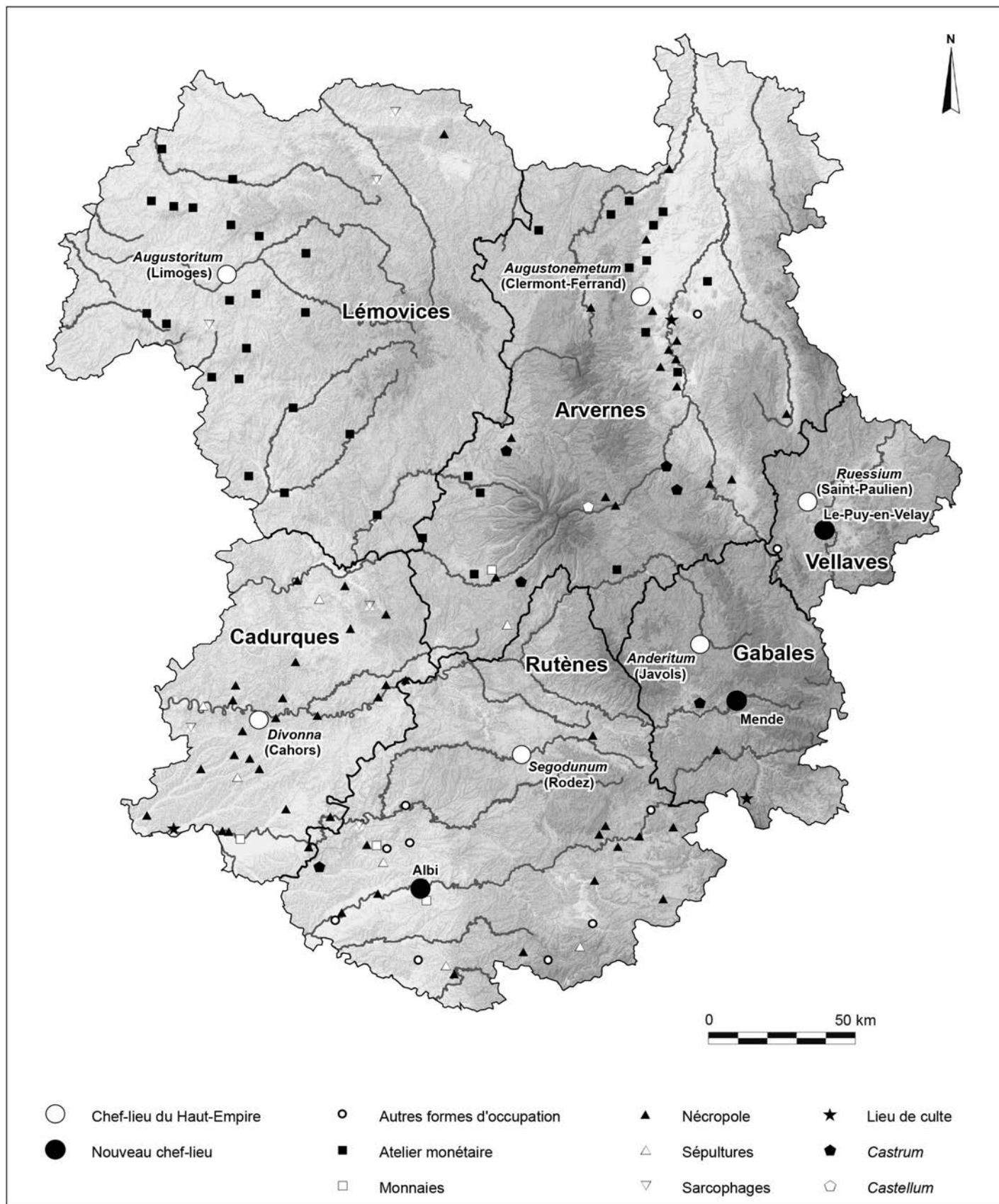


Fig. 3 – Formes d'occupation et lieux centraux du haut Moyen Âge (fond de carte : IGN ; DAO : F. Baret, CHEC).

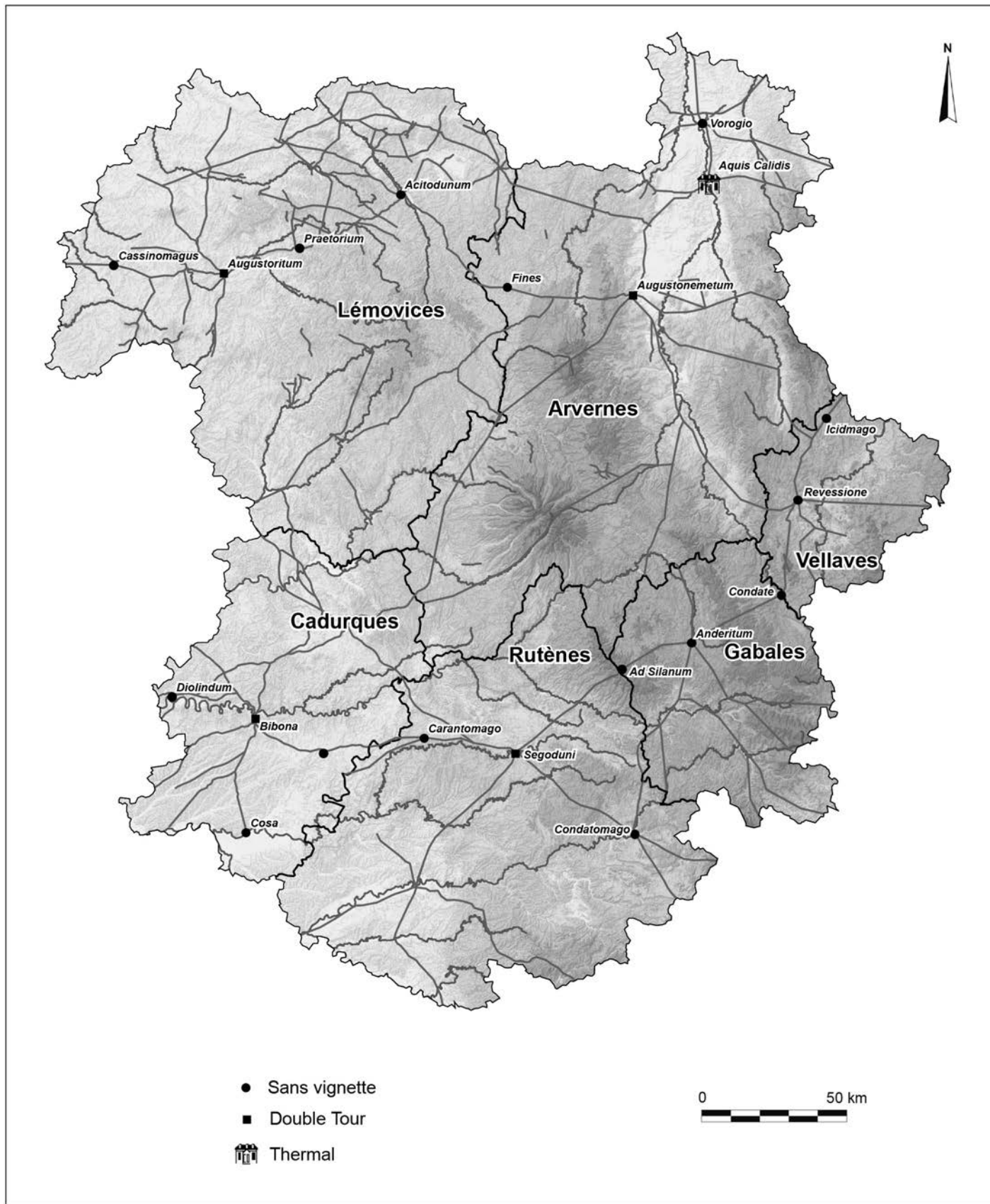


Fig. 4 – Stations de la Table de Peutinger (fond de carte : IGN ; DAO : F. Baret, CHEC).

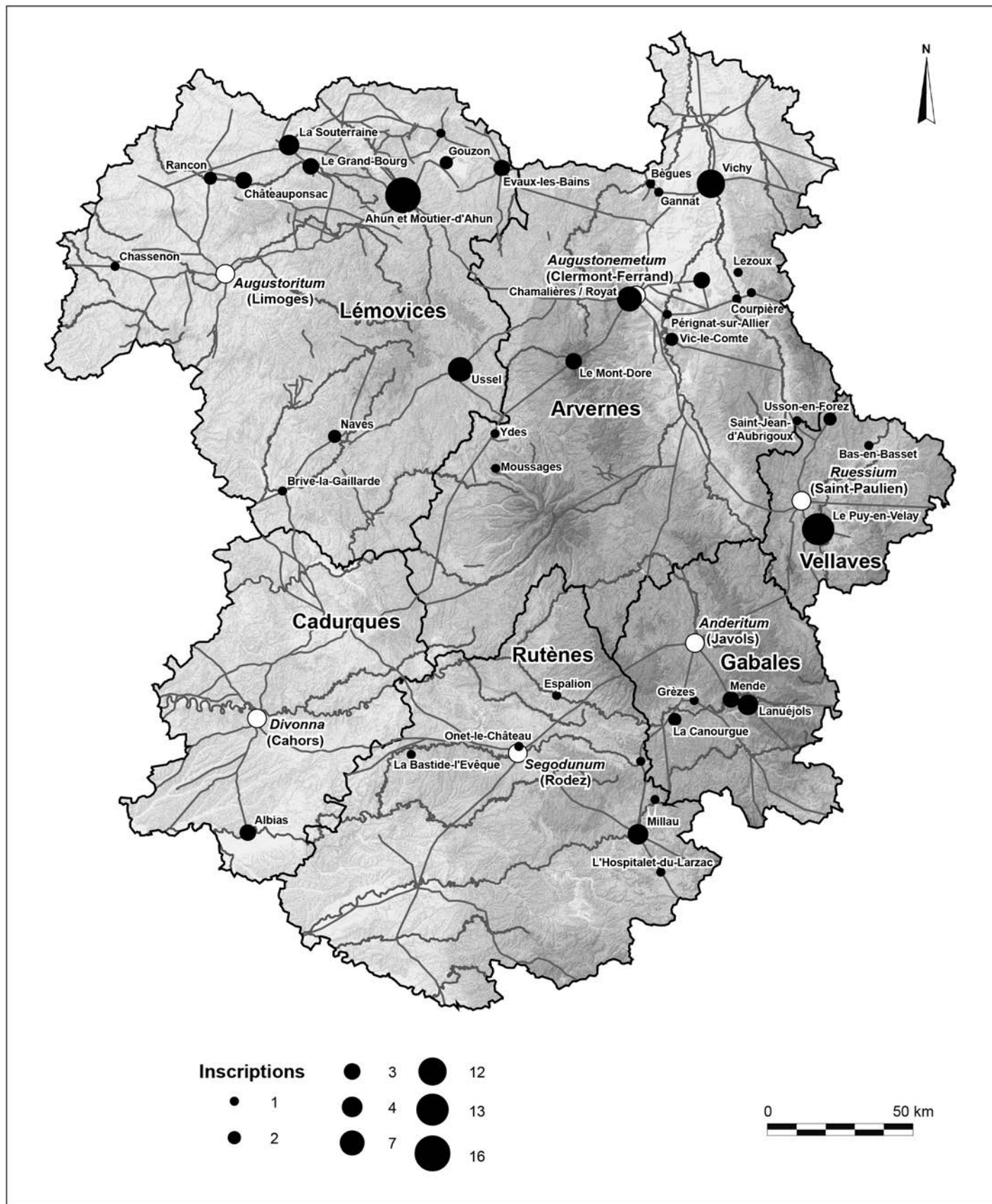


Fig. 5 – Géographie des inscriptions (fond de carte : IGN ; DAO : F. Baret, CHEC).

- *Les agglomérations hypothétiques* (55 occurrences) : sites proposés dans la bibliographie ou après des découvertes archéologiques abondantes dans un espace limité (bien ou mal délimité et sur une superficie plus ou moins grande) mais dont les données sont cependant insuffisantes pour proposer une interprétation fiable : pas de plan disponible, densité et variétés des vestiges trop faibles pour donner une interprétation, mauvaise connaissance de l'environnement archéologique. Différentes sous-catégories de sites se dégagent dans ce niveau : les *vici* mérovingiens qui apparaissent occupés durant l'Antiquité ; les grandes nécropoles sans habitat connu à proximité ; les lieux de culte accompagnés de bâtiments annexes.

- *Les agglomérations avérées* (38 occurrences) : sites proposés dans la bibliographie ou après des découvertes archéologiques suffisantes pour attester de manière fiable le statut d'agglomération. Il s'agit notamment des sites pour lesquels nous disposons d'un plan grâce à des fouilles ou à l'archéologie aérienne, d'une attestation par une inscription (*vicus*), d'une mention dans un texte ou sur la *Table de Peutinger* dont la localisation est assurée, ou bien par la découverte de monuments publics (théâtre, sanctuaire, thermes publics).

FORMES ET MORPHOLOGIE DES AGGLOMÉRATIONS

APPROCHE DE LA MONUMENTALITÉ DES AGGLOMÉRATIONS

Les analyses statistiques exposées dans ma thèse ont montré l'importance du descripteur *Monuments publics* incitant à s'intéresser plus précisément à la caractérisation de la parure monumentale des agglomérations du Massif central (fig. 7).

LES THÉÂTRES

Les théâtres sont les édifices les moins fréquents avec seulement 11 constructions connues, dont 4 dans les chefs-lieux de cités et 7 dans des agglomérations secondaires (fig. 8a). Dans le cas du puy de Montaudoux à Ceyrat, il reste difficile de préciser s'il s'agit du théâtre du chef-lieu arverne (*Augustonemetum*) ou d'une petite agglomération⁹. Cet exemple pose la question de l'organisation du bassin de Clermont-Ferrand, durant l'Antiquité et peut correspondre à ce que W. Van Andringa identifie comme des « ensembles religieux extra-urbains doublés le plus souvent d'une agglomération » (Van Andringa 2002, p. 115), puisque le théâtre est accompagné d'un temple et a pu attirer un habitat à proximité.

Dans les six autres cas, les théâtres ne constituent jamais les seuls édifices monumentaux de l'agglomération. Ils sont

systématiquement associés à un lieu de culte¹⁰. Le cas de Millau ne sera pas exposé car l'hypothèse d'un théâtre ne repose que sur une photographie aérienne et celle d'un nymphée est aussi avancée (Schaad 2007). À Chassenon, le théâtre est associé à la fois à un sanctuaire et à des thermes, ce qui constitue la parure monumentale la plus complète du Massif central en dehors des chefs-lieux. On y retrouve en effet un grand sanctuaire, un édifice thermal, un théâtre (peut-être, en réalité, un amphithéâtre, dans ce cas une autre localisation pour le théâtre est proposée ; Aupert *et al.*, à paraître), un pont aqueduc et deux petits édifices de culte polygonaux jumelés. L'ensemble est réuni dans un important centre monumental où ces constructions ont mis à profit le relief du site (Doulan *et al.* 2012).

La mise en scène des édifices est particulièrement bien illustrée par l'exemple de Saint-Goussaud, où le théâtre est adossé à la pente naturelle du site¹¹ et surplombe le sanctuaire qui est implanté sur un replat en contrebas. Les gradins ouverts en direction du temple permettent aux spectateurs d'avoir, en l'absence de mur de scène, une vue plongeante sur le lieu de culte. Entre les deux édifices, une voie antique longe le mur d'enceinte du sanctuaire. Dans les autres cas, le théâtre tourne le dos au temple en restant cependant dans l'axe de celui-ci, sauf à Corent où le théâtre est décalé légèrement au sud de l'édifice de culte. À Tintignac (Naves), le théâtre est situé en contrebas de la zone cultuelle, profitant ainsi de la pente du site, mais en tournant le dos aux temples.

Le faible nombre d'édifices recensés dans chaque cité (2 chez les Arvernes, 3 chez les Rutènes, 4 chez les Lémovices, 1 chez les Gabales et 1 chez les Cadurques, aucun chez les Vellaves) ne permet pas de proposer un maillage régulier et cohérent des territoires. En effet, chez les Arvernes, seul Corent, à 15 km du chef-lieu, dispose d'un théâtre pour l'ensemble de la cité. Chez les Rutènes, la disposition des deux agglomérations (Salles-la-Source à 11 km du chef-lieu et Millau à 50 km du chef-lieu) permet de couvrir une petite partie de la cité mais les deux tiers sud-ouest de celle-ci restent à l'écart. Il est cependant envisageable qu'Albi et Castres aient disposé d'un tel monument permettant de desservir plus largement le territoire. La cité la mieux équipée, avec 4 édifices, est celle des Lémovices, qui possède trois agglomérations dotées d'un théâtre : Saint-Goussaud (à 33 km du chef-lieu), Chassenon (à 38 km du chef-lieu) et Tintignac (à 68 km du chef-lieu). La disposition de ces trois villes permet d'obtenir une meilleure couverture du territoire mais pas d'en desservir l'intégralité.

Ainsi, on note que toutes les cités n'ont pas une dotation équivalente puisque chez les Cadurques, les Gabales et les

9. Dans les cités de l'ouest de la Gaule Lyonnaise, M. Monteil (2012, p. 286) recense huit théâtres au sein d'agglomérations avec une moyenne d'un édifice par cité. Il corrèle ce petit nombre avec les faibles superficies des cités concernées. En Côte-d'Or, J. Bénard recense 3 théâtres et 2 théâtres supposés pour 28 agglomérations (Bénard *et al.* 1994, p. 216). En Franche-Comté, un seul théâtre est identifié (Mangin *et al.* 1986, p. 215). En Lorraine, un seul théâtre et un seul amphithéâtre sont recensés (Massy 1997, p. 414).

10. Il n'y a rien d'étonnant à cette association, la plus fréquente, notamment en raison de la fonction religieuse des théâtres sans oublier leur fonction politique (Bouet, Tassaux 2005, p. 270 ; Dumasy 2011, p. 193). F. Dumasy rappelle également que les théâtres de type gallo-romain sont souvent associés à des sanctuaires de type *fanum*. Elle cite notamment le cas de Tintignac. De plus, pour elle, l'implantation du théâtre répond à un circuit religieux tracé lors des processions qui relient les différents secteurs de la ville (Dumasy 2011, p. 200-202). Cependant, pour W. Van Andringa, « les théâtres doivent être considérés avant tout comme des équipements urbains traditionnels, implantés dans le cadre d'agglomérations secondaires dont certaines ont le statut attesté de *vicus* [...]. En ce sens, le *vicus* apparaît bien comme un prolongement du fait urbain sur le territoire » (Van Andringa 2002, p. 116).

11. Pour F. Dumasy, les édifices où la *cavea* est réduite à la pente sur laquelle le théâtre s'appuie apparaissent plus tardivement, entre la fin du 1^{er} s. et le début du 1^{er} s. (Dumasy 2007, p. 460).

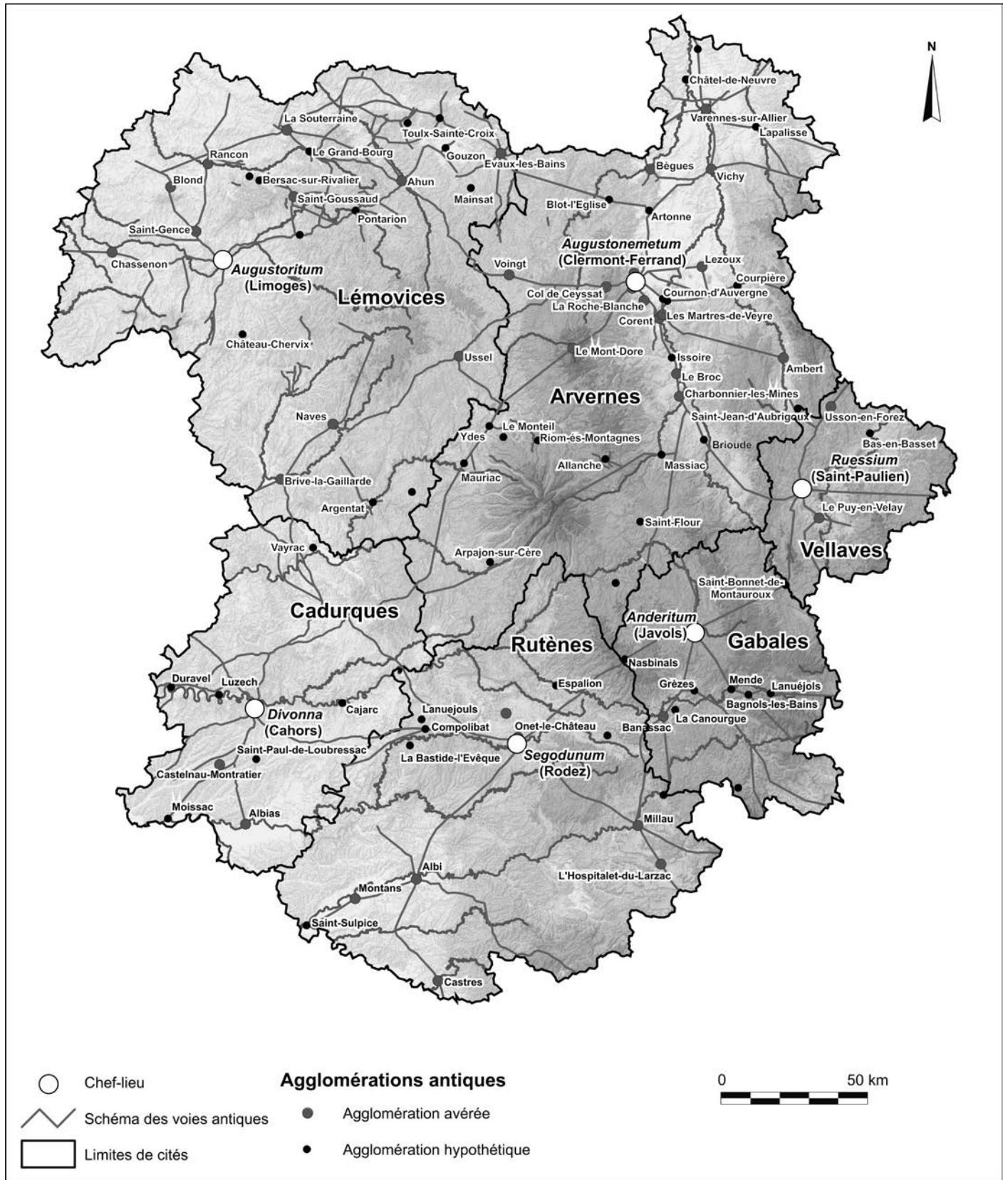


Fig. 6 – Cartographie des agglomérations selon leur classe (fond de carte : IGN ; DAO : F. Baret, CHEC).

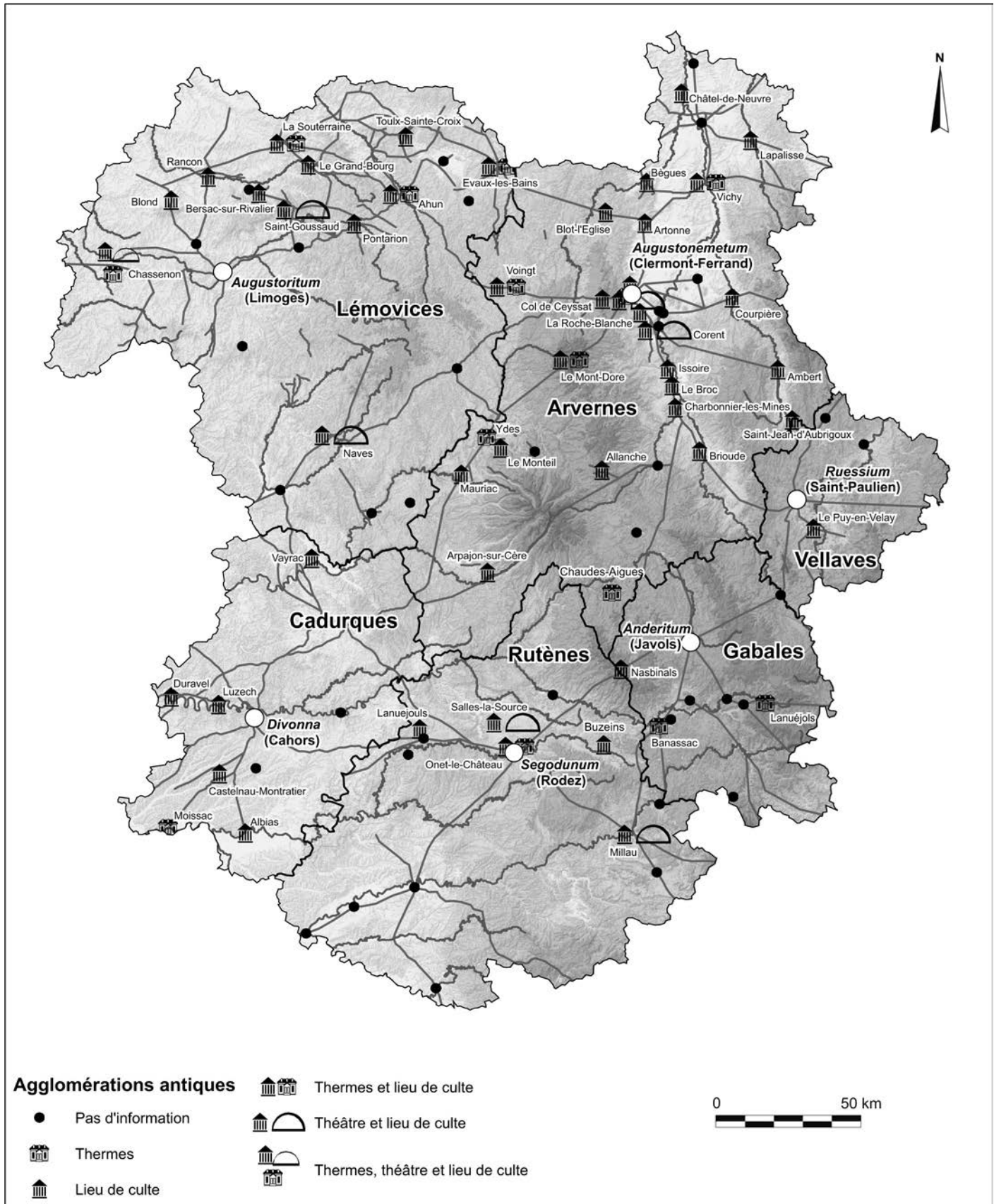


Fig. 7 – Géographie des édifices monumentaux présents au sein des agglomérations (fond de carte : IGN ; DAO : F. Baret, CHEC).

Vellaves, seul le chef-lieu est équipé d'un édifice de spectacle¹². Malgré tout, des théâtres en bois qui n'auraient laissé aucune trace ont pu exister dans certaines agglomérations. Cette bipartition des cités a déjà été relevée, à l'échelle de la Gaule, par F. Dumasy et M. Fincker en 1992. Le second constat concerne l'absence visible d'une volonté politique de couvrir l'ensemble du territoire. Cette observation est d'autant plus marquée chez les Arvernes puisque les seuls théâtres existants sont espacés de 11 km à vol d'oiseau. L'implantation des théâtres ne répond donc à aucune planification territoriale ou organisation particulière mais s'explique certainement par un financement effectué par des évergètes locaux (Pichon 2009) qui investissent au plus proche des zones de fort peuplement. Ce rôle des élites dans le financement et la décision de construire un théâtre explique, selon F. Dumasy (2011, p. 201), les traits régionaux spécifiques des édifices de Gaule.

Enfin, en raison de la rareté des théâtres, les agglomérations équipées¹³ devaient occuper une position privilégiée dans l'armature urbaine des cités. Bien évidemment, d'autres édifices ont pu exister, comme à Vichy ou à Lezoux, mais ils restent aujourd'hui méconnus ou inconnus.

La caractérisation chronologique des agglomérations est souvent marquée par une importante contribution des théâtres en raison des fouilles qu'ils ont suscitées. Ainsi, le théâtre de Corent présente deux états de construction pour la période romaine. À l'état 3 (seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C.), le théâtre romain, qui fait suite à un édifice d'assemblée de l'âge du Fer, ne peut être restitué en plan en raison de son faible état de conservation car il est en grande partie détruit par l'édifice de l'état 4.1 (I^{er} s. apr. J.-C.) et de l'état 4.2 (II^e s.). Durant ces deux dernières périodes, le théâtre se caractérise par une reconstruction du mur de scène et l'adjonction du *postscaenium*. Il est abandonné et détruit dès la fin du II^e s. ou au tout début du III^e s. (Poux 2011, p. 78-87). À Salles-la-Source, seule la construction a pu être datée autour de 145 (Pisani 2011b, p. 666). À Tintignac, c'est l'abandon du théâtre qui a pu être daté du milieu du IV^e s. Ces datations obligent à nuancer les propos de B. Pichon pour qui, à l'échelle des Trois Gaules, « les plus grands édifices de spectacle sont aussi l'objet de reconstructions plus monumentales dans les dernières décennies du II^e s. Les théâtres de dimensions plus réduites paraissent avoir fait l'objet de moins de restaurations » (Pichon 2012, p. 125). En effet, on constate quelques différences avec une construction de l'édifice au milieu du II^e s. à Salles-la-Source et une monumentalisation du théâtre de Corent au cours du I^{er} s.

La localisation des édifices de spectacle au sein des agglomérations est difficilement perceptible en l'absence de données

12. En 1989, M. Matter constatait qu'en Gaule Lyonnaise, seules 20 cités sur 30 possèdent un édifice de spectacle (Matter 1989, p. 46). De même, les cités du Massif central ne semblent pas entrer dans la répartition spatiale des édifices de spectacle élaborée par F. Dumasy qui constate, à l'échelle de la Gaule, une généralisation de l'amphithéâtre et une absence du théâtre dans les chefs-lieux tandis que les théâtres seraient présents au sein des agglomérations. En effet, certaines cités du Massif central ne possèdent aucun théâtre en dehors du chef-lieu tandis que ces derniers en disposent tous d'un. L'absence de théâtre dans certaines cités serait, pour elle, uniquement liée à l'état de la recherche (Dumasy 2011, p. 210-212).

13. W. Van Andringa note cependant, pour l'ensemble des provinces gallo-romaines, « un succès sans précédent et sans autre exemple de théâtres associés à des ensembles, sanctuaires et/ou villages, distincts du chef-lieu » (Van Andringa 2002, p. 115).

sur l'étendue et la forme des sites. Si, pour M. Monteil, ces monuments sont installés « en périphérie des sites » (Monteil 2012, p. 286), les données sont insuffisantes dans les agglomérations du Massif central pour suggérer une observation similaire. Quelques exemples ont d'ailleurs tendance à attester l'inverse comme à Chassenon où le théâtre ferme, au nord, le complexe monumental qui paraît implanté au cœur de l'agglomération (Doulan *et al.* 2012). À Tintignac, la situation est assez similaire puisque le théâtre est implanté au sein d'un complexe monumental situé à l'ouest de l'agglomération antique dont les quartiers d'habitations, encore mal localisés, paraissent cependant se développer au nord, à l'est et au sud du complexe monumental (Loubignac 2014).

Enfin, la dimension des édifices varie entre 30 m (Saint-Goussaud) et 93 m (Cahors) de diamètre extérieur. Il s'agit globalement de petits édifices, voire pour les cas de Saint-Goussaud et de Corent des plus petits édifices connus en Gaule. Seuls les exemples implantés dans des complexes monumentaux paraissent plus développés (Chassenon, Tintignac).

LES THERMES

Les édifices de bains publics sont légèrement plus nombreux que les théâtres avec sept ensembles (dont 3 cas où il s'agit du seul monument connu de l'agglomération) chez les Arvernes, trois¹⁴ chez les Gabales, deux chez les Rutènes, deux¹⁵ chez les Cadurques et cinq chez les Lémovices, chefs-lieux compris¹⁶. La cité vellave, ne présente actuellement aucun édifice. L'association de monuments la plus fréquente combine thermes et sanctuaires comme à Vichy, Voingt, Le Mont-Dore (Arvernes), Onet-le-Château (Rutènes), Évaux-les-Bains, La Souterraine et Ahun (Lémovices).

L'analyse de l'emplacement des agglomérations équipées ne fait ressortir aucune géographie particulière si ce n'est leur localisation quasi systématique sur les axes interrégionaux ou sur d'importants carrefours. Cette implantation et le lien avec la route pourraient expliquer pourquoi ces agglomérations sont dotées d'édifices parfois démesurés (Évaux-les-Bains, Chassenon, Onet-le-Château), ceux-ci devant répondre aux besoins des populations locales mais aussi à ceux liés à l'accueil des voyageurs.

Ces rares agglomérations équipées de bains devaient avoir une position hiérarchique plus élevée au sein de l'armature urbaine des cités. Cependant, la présence régulière de thermes privés sur les sites ruraux ne permet pas d'accorder la même importance aux thermes publics qu'aux théâtres pour hiérarchiser les agglomérations entre-elles. En effet, seule la présence de bains avec une fonction curative, drainant une population plus importante que celle de l'agglomération, devait conférer à celle-ci une position hiérarchique supérieure.

14. Dont 2 cas où il s'agit du seul monument connu au sein de l'agglomération.

15. Dont 1 cas où il s'agit du seul monument connu au sein de l'agglomération.

16. En Côte-d'Or, J. Bénard comptabilise six agglomérations qui disposent d'un à deux édifices thermaux (Bénard *et al.* 1994, p. 216). Sept sont dénombrées en Franche-Comté (Mangin *et al.* 1986, p. 215) et dix en Lorraine (Massy 1997, p. 426-427).

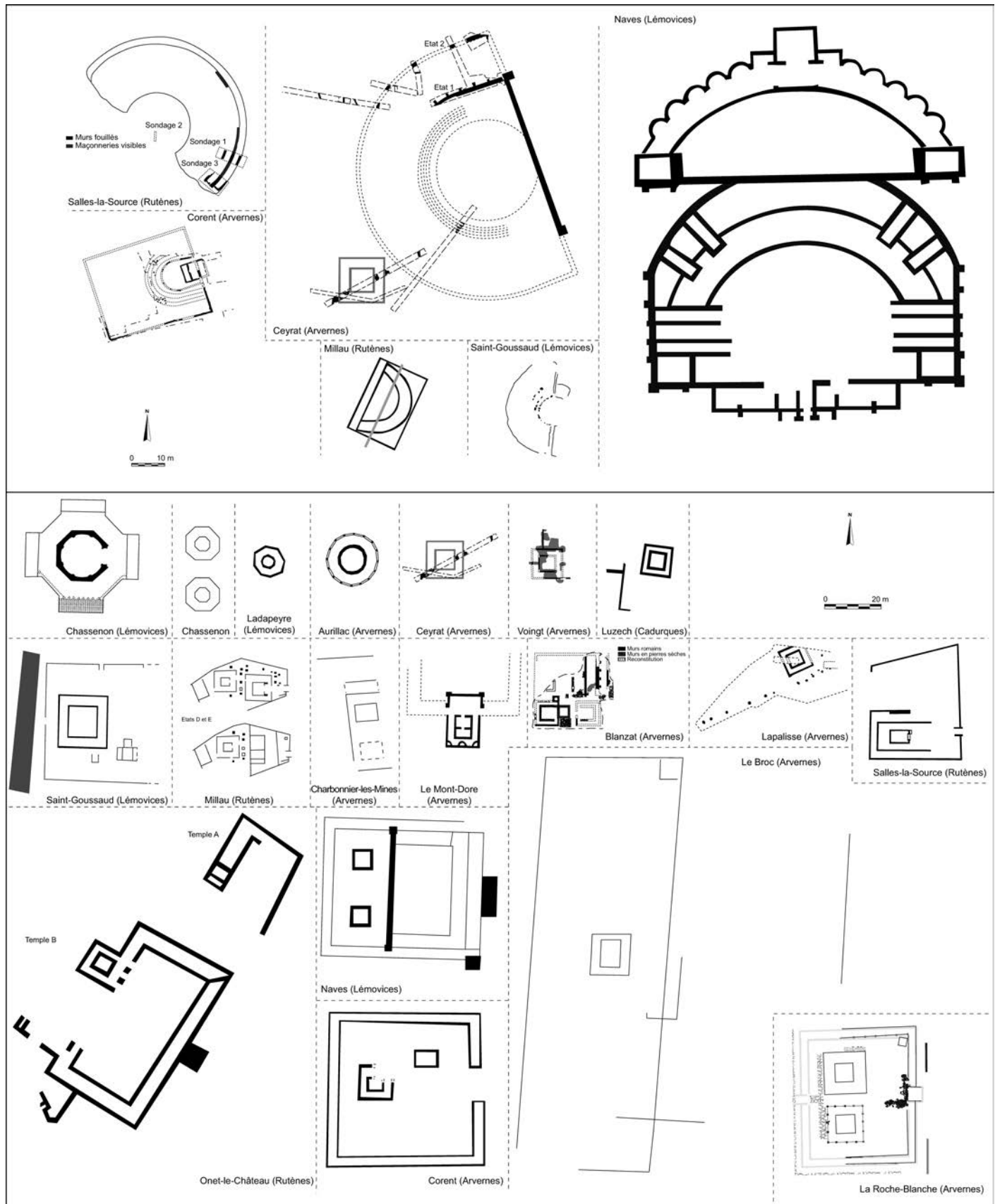


Fig. 8 – Temples et théâtres présents au sein des agglomérations (DAO : F. Baret, d'après Charbonneau 1957, Eychart 1969, Bost 1977, Roche 1987, Vinatié 1991, Roche-Mercier 1995, Liégard, Fourvel 2001, Mitton 2006, Schaad 2007, Darteville 2007, Maniquet 2009, Garcia 2009, Pisani 2011, Poux 2011, Doulan et al. 2012).

Il faut noter que, dans plusieurs cas, comme Ydes, Chaudes-Aigues, Bagnols-les-Bains et Moissac, l'édifice thermal constitue non seulement le seul bâtiment public connu mais surtout reste l'un des rares indices permettant de proposer l'hypothèse d'une agglomération. Dans le cas d'Ydes, le caractère public des thermes reste discuté. Il paraît en effet plus prudent de restituer ce bâtiment dans le cadre d'un domaine agricole localisé au sud de l'agglomération. Le cas du Mont-Dore présente la particularité, pour ce corpus, d'associer architecturalement le bâtiment thermal avec un sanctuaire. La vocation curative et culturelle de l'édifice peut dans ce cas être invoquée (Van Andringa 2002, p. 113). Évaux-les-Bains présente une situation proche avec une longue galerie desservant l'édifice thermal depuis l'hypothétique cœur de l'agglomération, puisque les thermes sont rejetés bien au-delà de l'espace urbanisé. La galerie relierait plus précisément les thermes et un lieu de culte. Il est tout à fait possible, dans ce cas, d'envisager un cheminement processionnel entre les deux édifices. La monumentalité du bâtiment thermal d'Évaux-les-Bains, situé en bordure est de la cité, fait écho à celle, plus importante encore, des thermes de Chassenon, à l'opposé de la cité, en limite ouest. L'importance du complexe monumental de cette agglomération lui confère une position hiérarchique sans comparaison au sein de la cité mais aussi au sein du Massif central. Cette agglomération, ainsi que les sites de Saint-Goussaud, Tintignac et Évaux-les-Bains, donnent à la cité des Lémovices l'image de cité la plus monumentalisée du Massif central.

Comme pour les théâtres, les fouilles menées sur les balnéaires offrent quelques éléments de chronologie dans le cas de Moissac (construction dans le courant du III^e s.), La Souterraine (réaménagement partiel à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. ; Dussot 1990) et de Chassenon. Les recherches récentes menées sur l'édifice de *Cassinomagus* permettent de proposer 5 phases chronologiques : la phase 1 correspond au début du I^{er} s., la phase 2 au fonctionnement des thermes entre 75 et 250 avec deux tranches de travaux (en 75 et vers la fin du II^e s.), la phase 3 à la dégradation de l'édifice dans la seconde moitié du III^e s. avec, dans un premier temps, un abandon ou une dégradation progressive puis, dans un second, un incendie entre 275 et 280, la phase 4 voyant la transformation du bâtiment en carrière au IV^e s. et la phase 5 des réoccupations domestiques entre 375 et 525 (Doulan *et al.* 2012, p. 144-148).

Enfin, la localisation des édifices thermaux au sein des agglomérations présente deux cas de figure. Soit le bâtiment est intégré au sein d'un complexe monumental (Chassenon, Onet-le-Château), soit il est installé en bordure de l'agglomération. Évaux-les-Bains présente un cas particulier puisque les thermes sont implantés au nord de l'agglomération, à l'extrémité d'une galerie longue de 700 m. Plus rare, à Voingt et aux Martres-de-Veyre, l'édifice thermal est situé au centre ou à l'intérieur de l'emprise supposée de l'agglomération, hors de tout complexe monumental.

LES LIEUX DE CULTE

Les édifices monumentaux les plus fréquents sont les lieux de culte (23 agglomérations arvernes, 2 agglomérations vellaves, 1 agglomération gabale, 5 agglomérations rutènes, 5

agglomérations cadurques et 13 agglomérations lémovices¹⁷) (fig. 8b). Ils sont souvent les seuls monuments connus au sein de ces agglomérations, quoique régulièrement associés à d'autres édifices (fig. 7). La fréquence des sanctuaires explique qu'ils ne puissent, à eux seuls, constituer un élément indicateur de l'importance d'une agglomération. La différence de monumentalité des édifices peut, en revanche, permettre de hiérarchiser l'investissement des élites dans leur construction.

La répartition des agglomérations disposant d'un lieu de culte ne reflète pas une géographie particulière. Chez les Arvernes, les temples sont tous implantés dans des agglomérations proches d'une voie et complètent assez bien le maillage cultuel du territoire, notamment sur les marges est et ouest de la cité, qui apparaissent moins bien dotées en lieux de culte « ruraux »¹⁸. Cette situation en limite de cité, bien signalée dans la bibliographie (Fauduet 2010, p. 44-45), est ponctuellement observée mais est loin d'être majoritaire. Faut-il voir dans ces exemples une volonté de marquer l'entrée (et la sortie) d'une cité (Scheid 2007, p. 443-444) ? La simple observation d'une carte ne paraît pas suffisante pour avancer de quelconques hypothèses, mais il est vrai que, chez les Arvernes, les lieux de culte les plus proches des limites de la cité sont liés à une agglomération. Chez les Vellaves, le Puy-en-Velay est situé dans un espace dense en lieux de culte alors que dans le cas de Saint-Jean-d'Aubrigoux, l'agglomération est isolée au nord, en limite de cité avec les Arvernes. Chez les Gabales, la seule agglomération disposant d'un lieu de culte (Nasbinals) est située aussi en limite de cité, sur la voie reliant Javols à Rodez. En territoire rutène, hormis Millau et Onet-le-Château, les trois autres agglomérations équipées d'un lieu de culte (Buzeins, Salles-la-Source, Lanuéjols) sont au nord du chef-lieu, en dehors du réseau des voies, et constituent les lieux de culte les plus septentrionaux de la cité. Chez les Cadurques, qui livrent peu de temples, ceux présents au sein des agglomérations participent d'autant plus à la diffusion des cultes de la cité et du culte impérial. Enfin, chez les Lémovices, comme chez les Arvernes, la carte des agglomérations équipées d'un temple ne se distingue pas de la masse des sanctuaires de la cité par une géographie particulière. Encore une fois, le seul cas remarquable par la monumentalité de son espace public est celui de Chassenon, implanté sur la voie menant à la cité voisine des Angoumoisins. En écho, à l'est, en bordure du territoire arverne et biturige, l'agglomération d'Évaux-les-Bains présente elle aussi, une situation géographique particulière et une monumentalité exacerbée entre les thermes et la galerie couverte de 700 m qui relie le bâtiment à un temple supposé.

Tous les lieux de culte, sauf un des temples de Millau et celui de Nasbinals, suivent le modèle du *fanum* gallo-romain¹⁹.

17. En Côte-d'Or, J. Bénard comptabilise 13 agglomérations disposant d'un à 11 lieux de culte (Bénard *et al.* 1994, p. 217). En Franche-Comté, 8 lieux de culte ont été localisés au sein d'agglomérations (Mangin *et al.* 1986, p. 215). En Lorraine, J.-L. Massy dénombre 11 agglomérations équipées (Massy 1997, p. 426-427).

18. L'expression, « lieux de culte ruraux », est empruntée à M. Monteil (2012, p. 299).

19. En Bretagne et Pays-de-la-Loire, on constate une plus grande diversité de plans avec des lieux de culte dit « classiques » ou « mixtes » en complément des *fana* (Monteil 2012, p. 299). En Côte-d'Or, l'écrasante majorité des lieux de culte est également de type *fanum* (Bénard *et al.* 1994, p. 221). Il en est de même en Franche-Comté (Mangin *et al.* 1986, p. 214).

Au sein des agglomérations, I. Fauduet distingue les sites culturels fondés dans le centre urbain ou dans un quartier d'habitat et ceux aux portes de la ville ou en périphérie pouvant alors former un vaste complexe (Fauduet 2010, p. 48). Ces deux situations sont présentes au sein du Massif central. En effet, plusieurs cas comme Évaux-les-Bains, Millau, Voingt, Allanche, Salles-la-Source, Le Puy-en-Velay présentent un temple au cœur de l'agglomération, dans un quartier d'habitat ou artisanal (Millau). Dans d'autres cas, le lieu de culte est installé en périphérie, comme à Bègues (le sanctuaire pérennise l'emplacement de l'*oppidum*), à Pontarion (il est situé à 500 m de la zone d'habitat), à Blot-l'Église (le temple se localise au sud-est de l'agglomération, le long de la voie qui mène au secteur minier), au col de Ceyssat (l'espace cultuel surplombe le reste de l'agglomération au nord), à Charbonnier-les-Mines (le sanctuaire est implanté en bordure ouest, de l'autre côté de la voie romaine), et au Broc (le sanctuaire, au nord de l'agglomération, bénéficie d'un vaste espace laissé libre où se déploie l'un des plus grands périboles de Gaule). Enfin, à Chassenon les lieux de culte encadrent le complexe monumental à l'est et à l'ouest.

La chronologie des lieux de culte et leur éventuelle origine laténienne sont encore floues. On peut, malgré tout, se poser la question du rôle du sanctuaire dans l'apparition des agglomérations. W. Van Andringa a en effet montré que beaucoup de grands sanctuaires ont fixé l'établissement d'agglomérations (Van Andringa 2002, p. 246). Malheureusement, le corpus du Massif central, vu l'indigence des dossiers archéologiques, ne permet pas de discuter cette proposition. En effet, seuls 14 édifices fournissent des données suffisantes pour permettre une datation. On y distingue un premier groupe d'établissements fréquentés entre le I^{er} s. av. J.-C. et le III^e s. apr. J.-C., un second groupe occupé du I^{er} au II^e s., voire jusqu'au III^e s., tandis que les autres édifices sont moins durablement fréquentés. De même, seuls Corent, Gergovie et Tintignac, grâce aux fouilles récentes, livrent suffisamment d'informations pour permettre d'approcher l'évolution chronologique des édifices qui, dans leur cas, succèdent à des sanctuaires de l'âge du Fer. À Corent, l'évolution se divise en quatre phases entre l'époque augustéenne et le III^e s. (l'abandon a lieu vers 280 ; Poux 2002 ; 2003 ; 2004). À Gergovie, les fouilleurs proposent la mise en place d'un bâtiment à fonction culturelle protégeant une fosse centrale à la fin de l'âge du Fer. La mise en place du sanctuaire, avec la construction de la *cella* nord, aurait lieu dans le courant du I^{er} s. et serait suivie de démolitions et de réfections durant la période flavienne. Enfin, le démontage des bâtiments a lieu au III^e s. (Garcia 2009). À Tintignac, les fouilles permettent de proposer plusieurs états de construction : les états 1 et 2 sont datés du I^{er} s. av. J.-C., l'état 3 du début du I^{er} s. apr. J.-C., l'état 4 correspond à des modifications au milieu du I^{er} s., l'état 5 prend place durant la deuxième moitié du I^{er} s., l'état 6, avec la construction du bâtiment semi-circulaire et du tribunal, s'étend durant tout le II^e s., enfin l'état 7 est marqué par l'incendie du *fanum* et du bâtiment semi-circulaire à la fin du III^e s. L'abandon définitif du théâtre est daté du milieu du IV^e s. (Maniquet, Chevreuse 2001 ; Maniquet 2004).

À l'échelle de l'Aquitaine antique, A. Bouet et F. Tassaux ont suggéré deux phases de développement au cours de la période julio-claudienne. Pour eux, « dans la première partie de la période, comme cela avait déjà été noté, on est en présence, la plupart du temps, de *fana* en bois [Des exemples en pierre

existent également comme à Millau]. La deuxième partie de la période julio-claudienne voit la généralisation de la pierre, de l'accroissement de la taille des monuments. Quelques théâtres sont également à rattacher à la période julio-claudienne et plus particulièrement à sa seconde moitié » (Bouet, Tassaux 2005, p. 272). Dans l'ensemble des Trois Gaules, l'évolution postérieure des édifices monumentaux, étudiée par B. Pichon, est affectée par un déclin progressif, avec les thermes qui sont abandonnés au milieu du III^e s., puis les théâtres entre le deuxième quart du III^e s. et la fin du III^e s. Les sanctuaires peuvent être fréquentés jusqu'au début du IV^e s. Pour l'auteur, « dans le courant du IV^e s., l'ensemble des marqueurs monumentaux de cette urbanité du Haut-Empire a donc disparu hors des chefs-lieux » (Pichon 2012, p. 127). Ces observations, réalisées sur des corpus plus importants, ne peuvent être réellement discutées pour le Massif central en raison d'effectifs trop faibles et de données chronologiques trop limitées.

Pour conclure, il convient de noter que les agglomérations du Massif central ne disposent pas d'une parure aussi développée que celle des chefs-lieux. Cependant, comme le montre la cité des Lémovices, les monuments peuvent parfois être démesurés et fortement marqués par un évergétisme important qui trouve sa place au sein des agglomérations après l'essor monumental des chefs-lieux (Pichon, Baret 2013).

À l'avenir, il sera nécessaire de reprendre l'étude des monuments publics des cités du Massif central, ne serait-ce que par le biais d'un état des lieux finement documenté à l'échelle de chacune des cités, comme cela a pu être ébauché pour les Pictons par M. Monteil lors du sixième colloque Aquitania en septembre 2015 (Monteil *et al.*, à paraître).

PLACE ET DIVERSITÉ DE L'ARTISANAT AU SEIN DES AGGLOMÉRATIONS

Interroger la place de l'artisanat au sein des agglomérations antiques est primordial pour comprendre leur rôle économique²⁰. On peut se demander notamment si l'artisanat a une fonction d'approvisionnement local, régional ou interrégional et s'il permet de dégager des surplus. Malheureusement, il est encore trop tôt pour proposer une étude des structures de production en raison de la faiblesse des fouilles hormis pour les principaux centres de production de céramique sigillée comme Millau, Lezoux, Les Martres-de-Veyre ou encore Varennes-sur-Allier. L'étude des différents types de productions artisanales, leur répartition dans l'espace et la diffusion des produits permettent cependant de proposer plusieurs constats (fig. 9).

Deux grandes tendances se dégagent (tabl. II), avec d'une part des cités où l'artisanat joue un rôle important dans des agglomérations où il est systématiquement présent (Arvernes, Rutènes, Vellaves) et, d'autre part, des cités où l'artisanat ne concerne qu'un tiers des sites (Cadurques, Lémovices, Gabales). L'impact de la documentation n'est pas, là encore, à négliger. L'étude de la répartition géographique des agglomérations présentant au moins

20. A. Ferdière note que « pour l'essentiel des provinces gauloises, une grande part de la production artisanale paraît bien se concentrer dans les agglomérations secondaires, dont on reconnaît aujourd'hui le rôle déterminant dans l'économie de la Gaule et plus particulièrement – avec le commerce – en ce qui concerne la production d'objets manufacturés » (Ferdrière 2007, p. 10).

une activité artisanale chez les Arvernes montre une couverture assez complète du territoire. Seuls les monts du Cantal et le sud de ce département ainsi que les régions situées à l'ouest de la Sioule paraissent à l'écart. De même, si la proximité des principales rivières a pu influencer l'implantation des activités, la répartition des agglomérations montre qu'il n'y a pas de corrélation simple entre activités artisanales et cours d'eau. Chez les Gabales, on constate un rejet des agglomérations dotées d'activités artisanales sur les limites de la cité, à l'est (Saint-Bonnet-de-Montauroux) comme à l'ouest (Banassac, Le Rozier). Chez les Cadurques, les grands espaces situés au nord du Lot et au sud-ouest de la cité sont marqués par l'absence d'agglomérations dotées d'activités artisanales. Chez les Lémovices, les agglomérations présentant une ou plusieurs activités artisanales semblent se répartir préférentiellement en périphérie de la cité, délaissant son cœur, sauf à l'est où aucune agglomération proche de la limite avec la cité arverne ne présente d'activités artisanales.

L'inventaire des différentes activités permet de distinguer 23 ensembles d'artisanats différents, avec cependant deux activités dominantes qui sont la production de céramique ²¹ (61 % des agglomérations) – le Massif central regroupe la quasi-totalité des ateliers de production de céramique sigillée de Gaule centrale et de Gaule du Sud – et la métallurgie ²² (57 %) ²³. Cette prépondérance n'est cependant pas homogène sur l'ensemble du Massif central, et les cités présentent des faciès artisanaux différents, tout comme les agglomérations entre elles.

L'analyse de la place de l'artisanat dans les agglomérations du Massif central met en évidence deux cas de figures : des agglomérations dont l'activité se spécialise autour d'un produit (souvent la céramique sigillée) tout en gardant une diversité nécessaire au fonctionnement de la production principale et de l'agglomération ; des agglomérations qui offrent une diversité artisanale plus importante sans production prépondérante, comme dans les chefs-lieux. C'est dans ce deuxième groupe que l'on retrouve notamment la présence d'activités comme la tabletterie (Vichy,

21. Pour C. Hervé, c'est la production de céramique qui est caractéristique des agglomérations avec une fonction artisanale (Hervé 2012, p. 38).

22. L'importance relative de la production de céramique peut cependant s'expliquer par la conservation différentielle des structures de production, par une identification plus aisée de ces structures (fours à céramique) et par la production de masse dont fait l'objet la céramique par rapport à d'autres matériaux qui sont recyclables comme les métaux ou le verre (Ferdrière 2007, p. 3). *A contrario*, pour J.-L. Massy, « la production métallurgique et les activités de forgeage paraissent être une constante sur les agglomérations » en Lorraine (Massy 1997, p. 417). Pour la céramique, l'auteur précise qu'en dehors des grands centres de production, on retrouve de modestes ateliers disposant de fours dans la plupart des agglomérations. Le constat est identique en Côte-d'Or avec une « omniprésence du travail du fer » alors que le travail du bronze est moins systématique (Bénard *et al.* 1994, p. 236-237).

23. Ce constat rejoint l'état des lieux dressé par A. Ferdière qui note pour la Lyonnaise et une partie de l'Aquitaine, soit 1850 sites pris en compte (chefs-lieux, agglomérations, sites ruraux), que la terre cuite et la métallurgie représentent chacune plus de 20 % des sites (Ferdrière 2007, p. 12). En Franche-Comté, deux agglomérations présentent une production de sigillée, cinq de céramique commune, cinq de tuiles, douze de fer, cinq de bronze, une de bois, trois de pierre et deux de sel (Mangin *et al.* 1986, p. 218). En Lorraine, la production de sigillée est présente dans 3 agglomérations, celle de céramique commune dans 7, de TCA dans 5, la réduction du fer dans 7, la forge dans 15, le travail du bronze dans 7, du verre dans 4, la tabletterie dans 7 (Massy 1997, p. 428). En Côte-d'Or (Bénard *et al.* 1994, p. 232), la métallurgie du fer apparaît dans 12 agglomérations, celle du bronze dans 5 et la céramique dans 4. En région Centre, E. Roux et J.-P. Chimier ont recensé une quarantaine d'agglomérations livrant des indices d'artisanats sur 139 (Roux, Chimier 2012, p. 93).

Tabl. II – Fréquence des activités artisanales dans les agglomérations des six cités.

Cités	Nombre d'agglomérations	Fréquence
Arvernes	23	65,71 %
Cadurques	4	37,50 %
Gabales	3	30 %
Lémovices	8	34,78 %
Rutènes	10	76,92 %
Vellaves	3	75 %

Varennes-sur-Allier, Les Martres-de-Veyre) qui sont caractéristiques des milieux urbains. Ces deux cas de figures confèrent un rôle primordial aux agglomérations dans l'économie des cités, à deux échelles : celle de la diffusion sur de longues distances avec des exportations dans tout l'Empire grâce à la production de masse ²⁴ (céramique sigillée) ; celle de la diffusion locale et régionale avec les productions de première nécessité. L'artisanat reste, en effet, « essentiellement une activité de proximité et cela dès la fin du I^{er} s. apr. J.-C. » (Loridant 2001, p. 185). Cette importance des agglomérations dans le maillage territoriale des activités artisanales et dans la diffusion des productions semble même s'accroître à partir de la seconde moitié du I^{er} s. d'après B. Pichon pour qui il se produit, à l'échelle des Gaules, un basculement entre les chefs-lieux et les agglomérations (Pichon 2009).

Au sein de l'espace urbain, la localisation des ateliers semble suivre trois configurations avec l'installation d'ateliers en dehors de l'agglomération, la coexistence d'un ou plusieurs ateliers au sein de l'agglomération (Duvauchelle 2010, p. 52) – situation qui pour N. Monteix reste « parmi les caractéristiques fondamentales de la ville romaine » (Monteix 2010, p. 158) – et l'organisation en quartiers artisanaux bien identifié comme dans le cas des principaux centres de production de céramique. Pour A. Duvauchelle, ces répartitions, dans le cas de la Suisse, traduisent « un problème de répartition spatiale des différentes activités artisanales, les métallurgistes étant apparemment disséminés à travers la ville tandis que les potiers sont regroupés dans les faubourgs » (Duvauchelle 2010, p. 49). En région Centre, E. Roux et J.-P. Chimier rappellent que, pour Orléans, les chercheurs « proposent l'hypothèse d'une hiérarchisation des productions : celles destinées à une exportation sont situées en périphérie de l'agglomération alors que les autres, destinées à la consommation locale, sont localisées en ville » (Roux, Chimier 2012, p. 91). Pour J. Trescarte, cette implantation spécifique des grands ateliers de production de céramique au sein des agglomérations pourrait aussi s'expliquer par le risque important d'incendie (Trescarte 2013, p. 390).

LA DIVERSITÉ DES FORMES D'IMPLANTATION

La question de l'implantation des édifices monumentaux et de l'artisanat au sein des agglomérations, abordée dans les paragraphes précédents, fait ressortir différents schémas

24. Cette situation est accentuée dans le Massif central par la présence des plus grands centres de production de céramique sigillée (La Graufesenque, Montans, Lezoux).

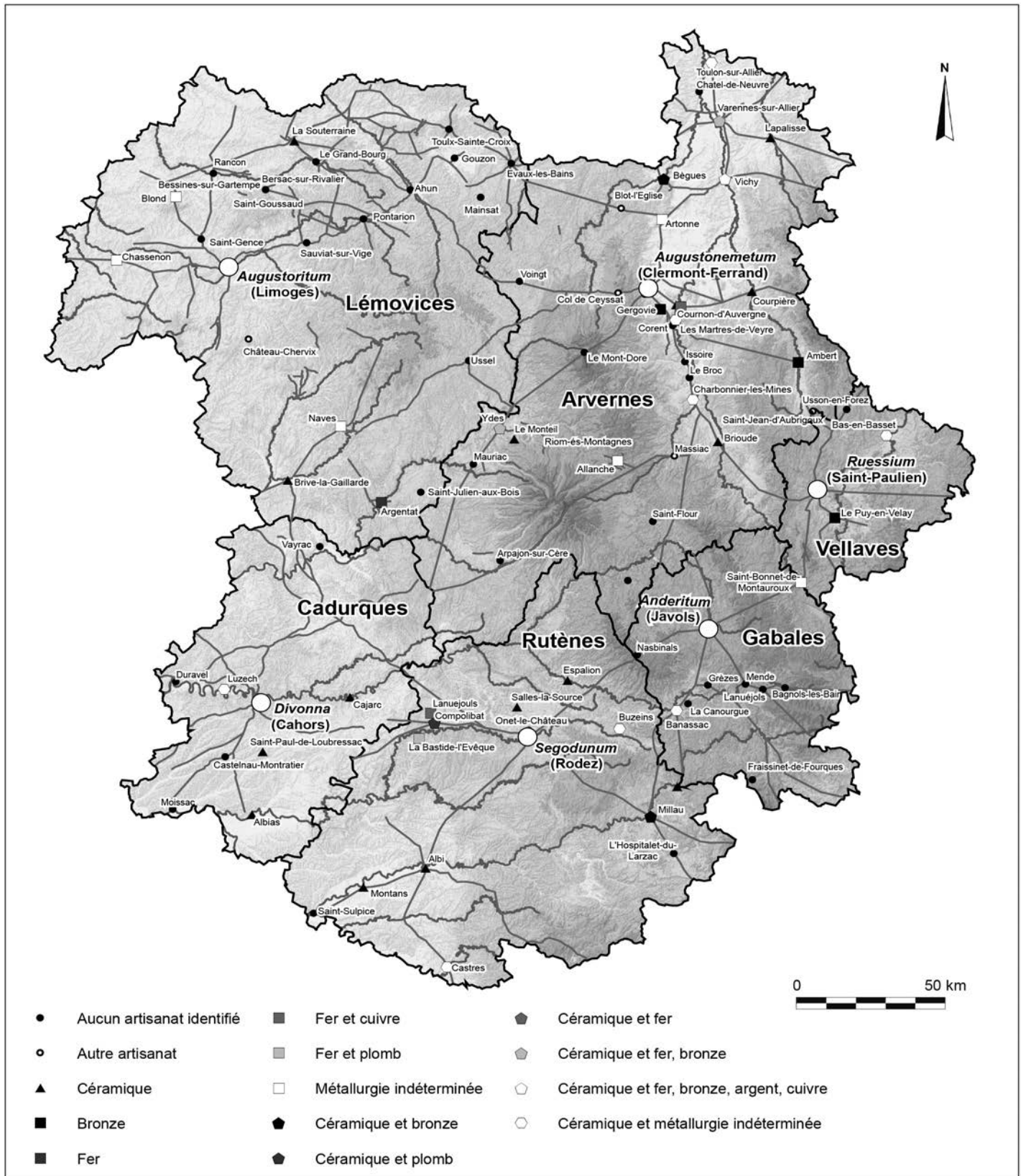


Fig. 9 – Diversité des artisanats pratiqués au sein des agglomérations (fond de carte : IGN ; DAO : F. Baret, CHEC).

d'organisation. Si l'on revient sur la forme générale des agglomérations et sur leur implantation par rapport aux axes de communications terrestres et fluviaux, plusieurs observations viennent compléter cette première vision morphologique (fig. 10).

L'assise au sol des agglomérations peut prendre des formes très variables : simple ovoïde (Évaux-les-Bains), forme plus allongée (Charbonnier-les-Mines) ou formes plus complexes (La Souterraine, Vichy). Par delà cette variabilité, on peut distinguer deux principaux types d'organisation :

- *les agglomérations « mononucléaires »* : Varennes-sur-Allier, Le Broc, Chassenon, Charbonnier-les-Mines, Ahun, Salles-la-Source, Albi, Saint-Bonnet-de-Montauroux.

- *les agglomérations « polynucléaires »* : Blot-l'Église, le col de Ceysnat, Lezoux, Usson-en-Forez, Albias.

Cette diversité s'explique en partie par la topographie des sites d'implantation. Or tous les grands types de reliefs sont concernés par ces implantations : plaines, plateaux, versants, cols, vallées.

La forme des agglomérations apparaît également conditionnée par les voies de communications fluviales et terrestres. En ce qui concerne les agglomérations proches d'un ou plusieurs cours d'eau, on relève différents cas de figure :

- *implantation structurée par un cours d'eau* :
 - par le cours d'eau principal : Les-Martres-de-Veyre, Montans ;
 - par un affluent à proximité du cours d'eau principal : Varennes-sur-Allier ;
 - par une confluence : Vichy, Millau.
- *implantation indépendante du cours d'eau mais en bordure* : Rancon.
- *implantation indépendante du cours d'eau* : Le Broc, Pontarion, Castres.

Cet état des lieux confirme la diversité des situations. Plusieurs agglomérations s'installent à proximité d'une rivière mais toutes ne prennent pas en compte la topographie fluviale dans leur implantation. Celles qui le font apparaissent marquées par des activités artisanales, notamment la production de céramique, à la fois en raison d'une nécessité d'approvisionnement plus importante mais aussi pour pouvoir diffuser les productions par les voies navigables.

Les voies terrestres affectent également la morphologie des agglomérations de différentes manières :

- *agglomérations structurées par la (les) voie(s)* :
 - une voie : Saint-Goussaud, Charbonnier-les-Mines, L'Hospitalet-du-Larzac ;
 - patte d'oie : Saint-Gence ;
 - carrefour de deux voies : Voingt, col de Ceysnat ;
 - carrefour de plus de deux voies : Varennes-sur-Allier, Vichy, Évaux-les-Bains.
- *agglomérations en bordure d'une (ou plusieurs) voie(s)* :
 - une voie : Le Broc, Blot-l'Église ;
 - carrefour de deux voies : Artonne ;
 - carrefour de plus de deux voies : Pérignat-sur-Allier.

Contrairement aux cours d'eau, les axes terrestres structurent de manière plus marquée les agglomérations. Il existe une première dichotomie entre agglomérations traversées par une voie et agglomérations de bord de voie. Une seconde distingue les agglomérations structurées par une seule voie (les

« villages-rues ») et celles structurées par un carrefour²⁵. La situation sur une seule voie est la plus fréquente, cependant celle sur des carrefours permet une meilleure connexion aux réseaux de communication. De fait, la majorité des agglomérations installées sur des carrefours de plus de deux voies sont d'importants centres de production de céramique sigillée qui recherchent une grande diffusion de leur production. Cette observation rejoint les propos d'A. Bouet et F. Tassaux, pour qui « la plupart des agglomérations s'articulent de part et d'autre d'une voie qui les traverse ou sont organisées autour d'un monument principal comme un sanctuaire » (Bouet, Tassaux 2005, p. 272).

Enfin, la présence du franchissement d'un cours d'eau (pont ou gué) influe de différentes manières sur l'implantation des agglomérations :

- *agglomération installée sur le franchissement* : Saint-Bonnet-de-Montauroux ;
- *agglomération installée en bordure du franchissement* : Vichy, Rancon ;
- *agglomération éloignée du franchissement* : Ahun.

Le franchissement ne structure pas systématiquement les sites. Le plus souvent les agglomérations s'installent en bordure des rivières et non de part et d'autre. Plusieurs cas sont même éloignés du franchissement, qui est alors lié au passage d'une voie et non à la présence d'une agglomération.

DYNAMIQUE DE L'ARMATURE URBAINE DES CITÉS DU MASSIF CENTRAL L'ORIGINE PROTOHISTORIQUE DES AGGLOMÉRATIONS

Pour comprendre le lien entre l'habitat groupé protohistorique et antique, il est nécessaire d'appréhender l'organisation des territoires à la fin de l'âge du Fer. Pour S. Fichtl, l'organisation de la *civitas* des Arvernes semble structurée principalement par deux pôles. Le pôle central est constitué par les trois sites de Corent, Gergovie et Gondole tandis que le pôle septentrional est encadré par l'*oppidum* de Viermeux à Cusset et par l'agglomération ouverte de Varennes-sur-Allier (Fichtl 2012, p. 217). Chez les Lémovices, S. Fichtl constate que les sites sont disposés le long des axes de communication mis en évidence par J.-M. Desbordes mais également en bordure de *civitas*, notamment au sud (Fichtl 2012, p. 240). Enfin, chez les Rutènes, P. Gruat et L. Izac-Imbert ont récemment présenté un état des connaissances sur la *civitas* protohistorique. En plus du rôle des *oppida*, ils soulignent celui des agglomérations ouvertes aux côtés des sites fortifiés de hauteur qui sont implantés le long de l'Aveyron, du Viaur, du Cérou, du Céor et sur le plateau du Larzac. En conclusion, ils mettent en avant l'image d'un espace « fortement structuré autour d'agglomérations interconnectées

25. M. Monteil distingue plusieurs catégories d'agglomérations : celles ayant un plan qui tend à la régularité, celles qui sont conditionnées par le passage d'une voie, celles installées sur un carrefour avec deux situations : l'agglomération centrée sur le carrefour et l'agglomération située en périphérie immédiate (Monteil 2012, p. 275). Pour J.-L. Massy, si les agglomérations implantées sur un carrefour ont un plan plutôt centré, plusieurs s'affranchissent en partie ou totalement de ces contingences (Massy 1997, p. 413). En Côte d'Or, J. Bénard note que la moitié des agglomérations est installée à un carrefour routier (Bénard *et al.* 1994, p. 241).

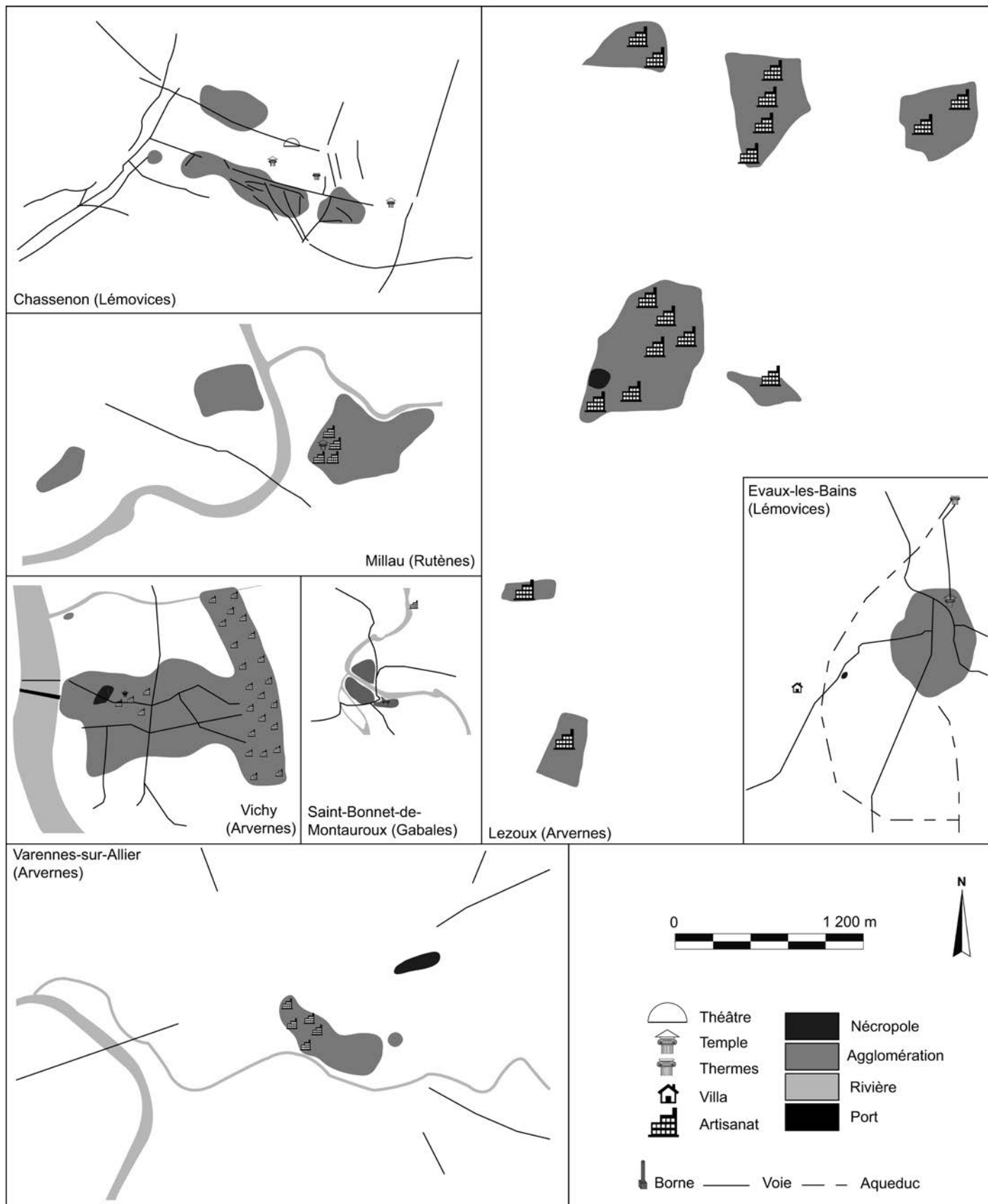


Fig. 10 – Morphologie des agglomérations : quelques exemples (DAO : F. Baret, CHEC).

contrôlant tant les ressources minières que les principaux secteurs artisanaux » (Gruat, Izac-Imbert 2011, p. 147-168).

Pour affiner ces observations et suivre l'évolution entre l'armature urbaine de la fin de l'âge du Fer et celle du I^{er} s. apr. J.-C., il est nécessaire de compléter la liste des principaux *oppida* par celles des autres sites, fortifiés ou non, soit 72 pôles de peuplement (Ralston 1992 ; Colin 1998 ; Fichtl 2005 ; Benkova, Guichard 2008 ; Pion 2009 ; Fichtl 2012). La répartition de ces derniers au sein des cités n'est ni régulière, ni homogène (fig. 11) et la comparaison avec la carte des agglomérations occupées au I^{er} s. apr. J.-C. fait nettement apparaître une indubitable transformation du paysage des habitats groupés entre le second âge du Fer et le I^{er} s. apr. J.-C. En effet, rares sont les *oppida* qui continuent d'être occupés sous une forme agglomérée (13²⁶). La disparition, en un sens, de nombre d'habitats groupés de l'âge du Fer, conduit à l'apparition d'espaces qui paraissent délaissés par le phénomène urbain antique alors qu'ils étaient intégrés durant le second âge du Fer comme la vallée de la Vézère chez les Lémovices, de l'Alagnon chez les Arvernes ou au sud-est de la Loire chez les Vellaves. Parallèlement, d'autres régions connaissent une continuité de l'occupation comme la vallée de l'Allier. D'un autre côté, plusieurs sites d'agglomérations du Haut-Empire (49 %) sont déjà fréquentés au second âge du Fer²⁷ mais leur origine est encore mal perçue en raison des lacunes documentaires et, si beaucoup paraissent être des créations *ex nihilo*, il faut néanmoins rester prudent.

DÉVELOPPEMENT ET CROISSANCE AU HAUT-EMPIRE

Comme on vient de le faire remarquer, les agglomérations qui succèdent à un *oppidum* sont rares et ne forment pas une classe fonctionnelle particulière. Malheureusement, les faibles effectifs ne permettent pas de proposer une comparaison entre les cités pour savoir si le phénomène de succession est récurrent au sein de chacune d'elles ou spécifique à certaines seulement. En revanche, comme on l'a précisé, au I^{er} s. av. J.-C., plusieurs agglomérations antiques livrent des indices de fréquentation. Le biais documentaire reste cependant important et l'on observe surtout que ce sont les sites les mieux renseignés qui montrent une occupation antérieure à la période romaine. Malgré tout, les données disponibles laissent entrevoir qu'une grande partie des agglomérations du corpus devait déjà être occupée à la fin de la Protohistoire.

Aux I^{er} et II^e s. apr. J.-C., toutes les agglomérations du corpus sont en place sauf Mende dont l'occupation au Haut-Empire n'est pas suffisamment documentée pour l'intégrer dans le corpus des agglomérations (soit 92 sites ; fig. 6). L'effectif se compose plus précisément des 13 *oppida* encore occupés *in situ*, de 32 agglomérations déjà fréquentées à l'âge du Fer et de 47 nouvelles implantations. L'apparition de ces dernières est particulièrement marquée au cours de la seconde moitié du I^{er} s.

26. Bègues, Blanzat, Corent, Brioude, Le Puy-en-Velay, Saint-Gence, Tintignac, Ussel, *Uxellodunum*, Luzech, Grèzes, Montans, Salles-la-Source.

27. Sur ce type de site M. Monteil note qu'« un grand nombre de sites retenus ont livré des mobiliers de La Tène finale, mais jamais dans des conditions suffisamment satisfaisantes pour statuer sur le caractère aggloméré ou non de l'occupation associée » (Monteil 2012, p. 260-261).

Pour le III^e s., seules 66 % des agglomérations occupées aux I^{er} et II^e s. livrent des vestiges, soit 61 agglomérations. Parmi celles-ci, environ 57 % correspondent à des sites occupés dès le I^{er} s. av. J.-C. Les taux sont cependant très variables suivant les cités, notamment en raison de l'hétérogénéité de la documentation. De plus, parmi les 61 agglomérations du III^e s., entre 20 % et 50 %²⁸, suivant les cités, se placent dans la filiation d'un *oppidum*.

QUELLE ÉVOLUTION DURANT L'ANTIQUITÉ TARDIVE ?

L'APPORT DE L'ARCHÉOLOGIE

À l'échelle de l'ensemble des cités du Massif central, on observe une chute importante du nombre d'agglomérations du Haut-Empire encore fréquentées aux IV^e et V^e s. (fig. 12 et tabl. III).

Si l'on examine l'origine de ces agglomérations on note, chez les Arvernes, que deux pérennisent un *oppidum* (Corent et Brioude) et que 4 autres étaient déjà fréquentées au I^{er} s. av. J.-C. (Arpajon-sur-Cère, Pérignat-sur-Allier, Massiac, Riom-ès-Montagnes). Chez les Lémovices seules deux agglomérations, Évaux-les-Bains et Ussel, se placent dans la succession d'un *oppidum*. Chez les Rutènes, aucune agglomération occupée aux IV^e et V^e s. ne succède à un *oppidum* tandis qu'elles ont toutes connu une fréquentation au I^{er} s. av. J.-C. Ainsi, on relève que ce sont bien les agglomérations les plus anciennement occupées qui connaissent la pérennité la plus longue.

Parmi les autres sites qui livrent des traces de fréquentation durant les IV^e et V^e s., il n'est pas possible, dans de nombreux cas comme La Canourgue, Lanuéjols, Nasbinals, chez les Gabales, ou encore Duravel chez les Cadurques, d'assurer qu'il s'agit encore d'un habitat groupé. D'un point de vue général, les données restent lacunaires et il est difficile d'appréhender la nature des occupations perceptibles pour la fin de l'Antiquité. Il faut donc rester prudent quant au statut d'habitat groupé de ces occupations tardives.

Quelques cas mieux documentés comme Massiac et Pérignat-sur-Allier chez les Arvernes permettent de suivre des trajectoires particulières. À Massiac, à partir du IV^e s., l'occupation installée sur le plateau Saint-Victor succède à une implantation protohistorique sous la forme d'un *castrum* de type éperon barré doté d'une riche basilique (Tixier, Liabeuf 1984). Cet habitat groupé est alors situé à plus de 3 km au nord-ouest de l'hypothétique village de mineurs du Haut-Empire (mine des Anglais). À Pérignat-sur-Allier, quelle que soit la phase d'occupation, l'interprétation de ce site, composé de petits bâtiments installés le long d'un chemin, comme habitat rural ou petite agglomération de bord de voie, reste ouverte (Pasty 2010). Enfin, au Monteil (Arvernes), on observe un déplacement de l'habitat groupé. Durant la Protohistoire il est installé à Chastel-Marlhac tandis qu'au Haut-Empire il se déplace plus au sud à Jalaniac (2,5 km) pour revenir, à la fin de l'Antiquité et au haut Moyen Âge, sur le site fortifié.

28. Les taux sont de 24 % chez les Arvernes, 50 % chez les Vellaves, 20 % chez les Gabales, 25 % chez les Rutènes, 33 % chez les Cadurques et 40 % chez les Lémovices.

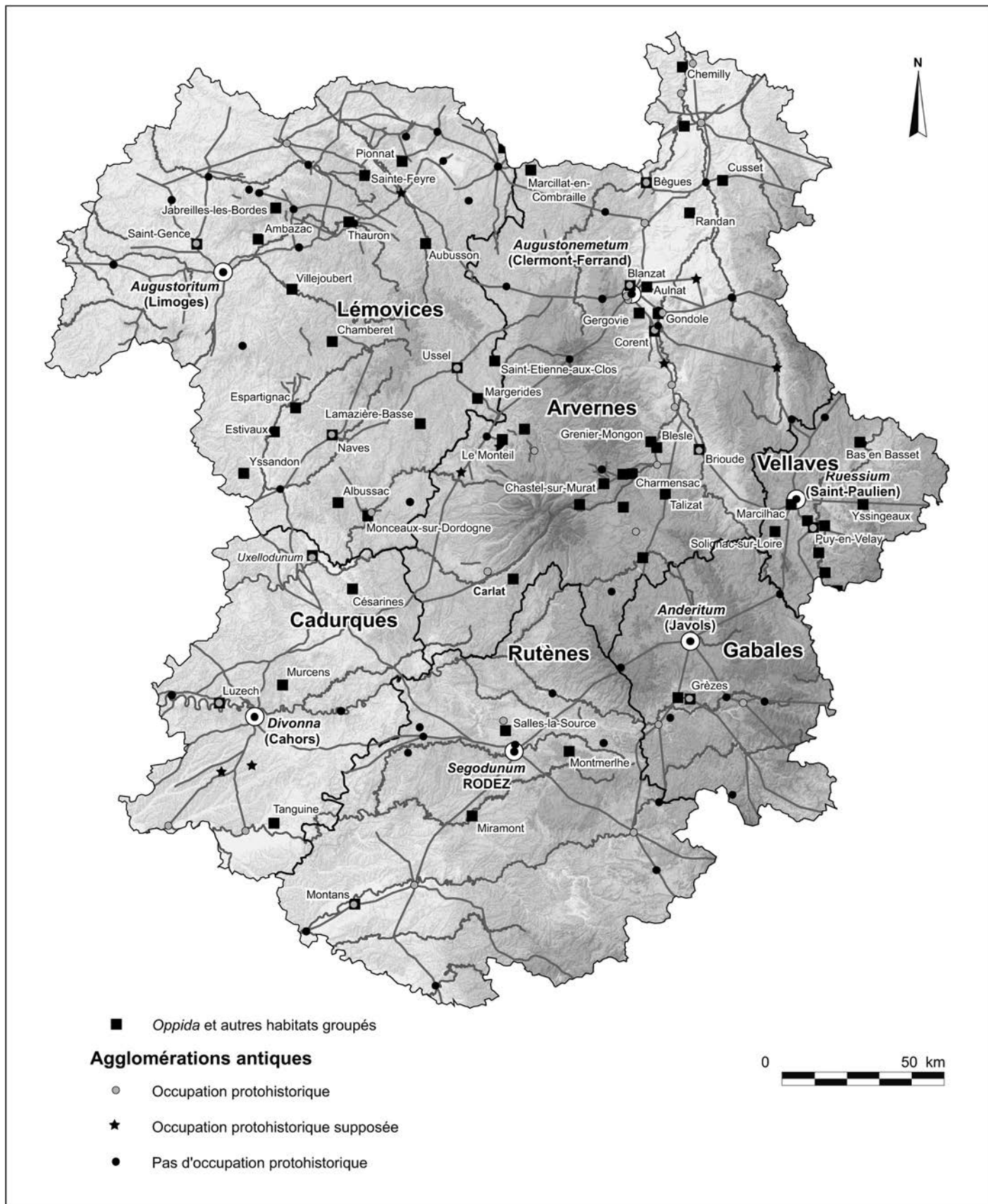


Fig. 11 – Géographie des oppida (fond de carte : IGN ; DAO : F. Baret, CHEC).

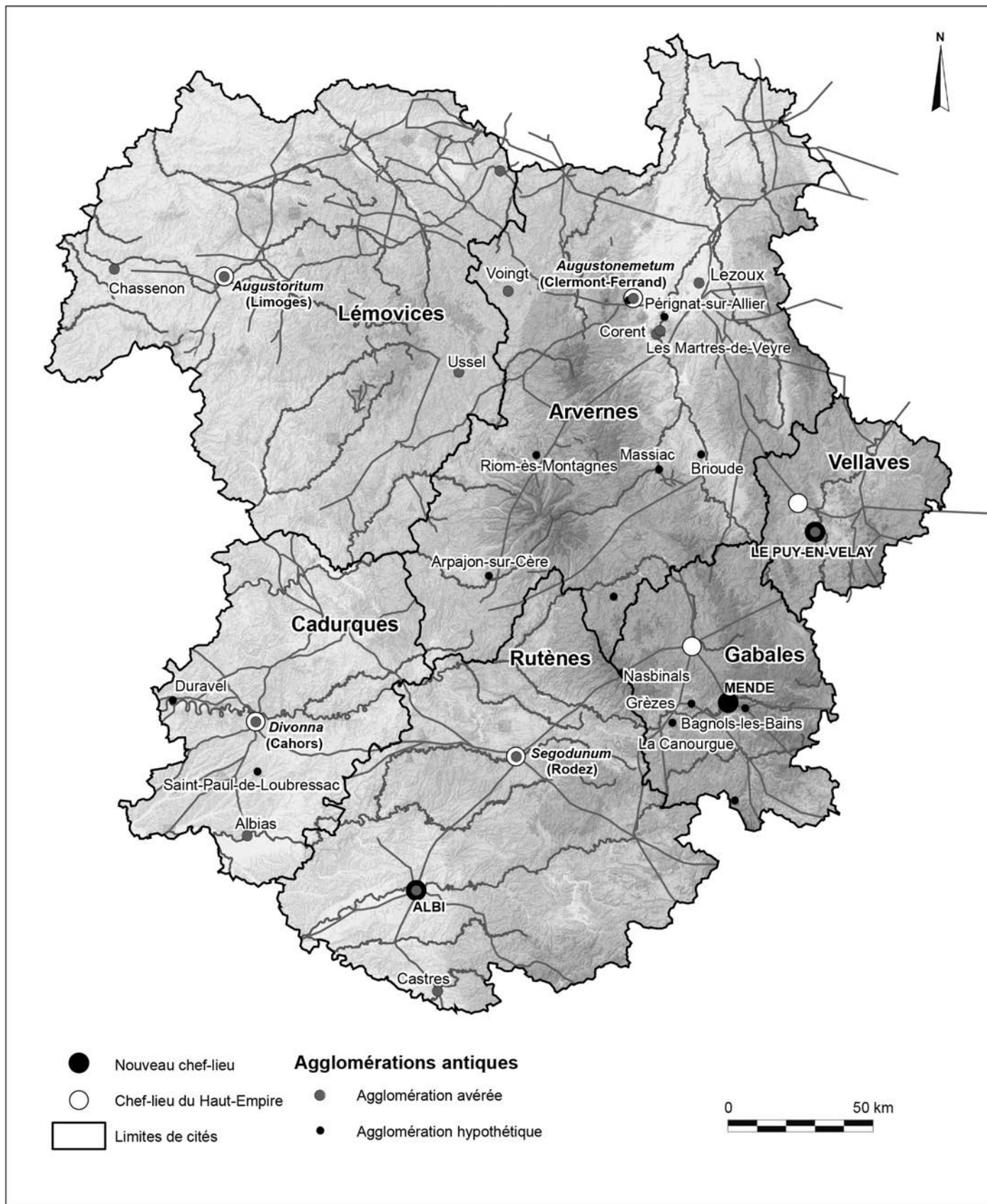


Fig. 12 – Cartographie des agglomérations occupées durant l'Antiquité tardive (fond de carte : IGN ; DAO : F. Baret, CHEC).

Tabl. III – Fréquence d'agglomérations du Haut-Empire occupées aux IV^e et V^e s.

Cités	IV ^e s.	V ^e s.
Arvernes	28,50%	17,14%
Cadurques	37,50%	0,00%
Gabales	50%	10,00%
Lémovices	13%	8,00%
Rutènes	15%	15,00%
Vellaves	25%	25,00%

L'APPORT DES TEXTES

Complémentaires aux données archéologiques, les textes renseignent sur l'évolution de certaines agglomérations du Haut-Empire. Ainsi, on sait qu'aux Martres-de-Veyre, une *villa* est signalée pour le V^e s. par Sidoine Apollinaire (*Lettres*, II, XIV ; Fournier 2011). Il évoque également les eaux des sites thermaux de Chamalières et de Chaudes-Aigues, sans qu'il soit possible de préciser s'il fait précisément allusion aux thermes (*Lettres*, V, XIV : *Sidoine à son cher Aper*). Chez les Gabales, les sources du Moyen Âge indiquent que Mende connaît une importante occupation aux IV^e et V^e s. et deviendrait alors le nouveau chef-lieu (Fages 1996 ; Fages 2001, p. 200). Le site de Grèzes qui péricliterait au III^e s. au profit de Mende, a également pu être temporairement réutilisé comme place forte au V^e/VI^e s. selon Grégoire de Tours (*Histoire des Francs*, 1, 1, 34). Enfin, chez les Rutènes, c'est Albi qui devient le chef-lieu d'une nouvelle *civitas* à la fin de l'Antiquité.

Parallèlement à ces sites du Haut-Empire, de nouvelles occupations et de nouvelles formes d'habitat groupé apparaissent aux IV^e et V^e s. comme le précisent à la fois les textes (voir, par exemple, les sites mentionnés chez Grégoire de Tours au chapitre 2.1.) et comme le met en évidence l'archéologie. C'est notamment le cas, dans la cité des Arvernes, du *castellum* de Molles (Martinez 2012), du site de Saint-Germain-Lembron, qui se développe autour de son église, ou du *castrum* du Suc de Larmu (Charmensac). Le constat est similaire chez les Rutènes avec les sites de hauteur qui apparaissent à partir du V^e ou VI^e s. et les sites fortifiés qui se mettent en place entre le IV^e et le VI^e s. (Gruat *et al.* 2011).

SUCCESSIONS ET TRANSFORMATIONS, OUVERTURE SUR LE VI^e S.

À l'échelle du Massif central, le VI^e s. marque un nouveau dynamisme de l'habitat groupé avec 47 agglomérations du Haut-Empire pour lesquelles la documentation archéologique et textuelle montre une occupation ou une réoccupation, soit 50 % des agglomérations du Haut-Empire. Bien plus qu'une simple fréquentation, ces sites, pour les mieux connus, gardent ou reprennent la forme d'habitat groupé. Malheureusement, les données disponibles ne permettent pas d'étudier la morphologie des sites ou de comprendre finement les phénomènes de réoccupation ou d'occupation longue.

Chez les Arvernes, 20 agglomérations du Haut-Empire livrent des vestiges d'occupation. Rares sont cependant les cas

qui présentent une occupation continue (Chamalières, Lezoux, Brioude, Chaudes-Aigues) et ceux qui sont les héritiers d'un *oppidum* (Varennes-sur-Allier, Vichy, Brioude, Le Monteil). Ils sont cependant plus nombreux (8) à avoir connu une fréquentation au I^{er} s. av. J.-C. Ces sites sont mieux caractérisés que pour les deux siècles précédents grâce aux textes, notamment ceux de Grégoire de Tours (voir p. 172). La numismatique permet, parallèlement, de reconnaître plusieurs ateliers de frappe de monnaies²⁹ qui devaient être installés au sein d'habitats groupés. Ainsi, parmi la liste des *vici* mérovingiens établie par G. Fournier, 6 correspondent à des agglomérations du Haut-Empire : Artonne, Issoire, Brioude, Mauriac, Lapalisse, Lezoux (Fournier 2011).

Chez les Gabales, seules 3 agglomérations du Haut-Empire, Banassac (avec un atelier de frappe de monnaies), Grèzes et Mende livrent des traces de fréquentation.

Chez les Rutènes, seules les agglomérations les plus importantes, et donc les mieux documentées, permettent des observations. Ainsi, Albi est le siège d'un nouvel évêché depuis le IV^e s. À Castres, c'est l'installation d'un monastère qui marque l'occupation, tandis qu'à Salles-la-Source et à Lanuéjols c'est la présence de nécropoles qui atteste d'une fréquentation. À Millau, plusieurs implantations de hauteur sont recensées à La Granède et au Caussou et un atelier de frappe monétaire s'établit à La Graufesenque. Enfin, Montans et l'Hospitalet-du-Larzac sont recensés comme *vici* mérovingiens par J.-L. Boudartchouk (2005).

Chez les Lémovices, les données textuelles et les monnaies permettent de caractériser les occupations avec un *vicus* à Évaux-les-Bains (Grégoire de Tours, *De la gloire des bienheureux confesseurs*, 81) et à Brive-la-Gaillarde (Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, 2, 7, 10), et des ateliers de frappes de monnaies à Argentat, Ahun, Bersac-sur-Rivalier, Blond, Brive-la-Gaillarde et Château-Chervix. À Chassenon, un bourg se développe dès le V^e s. autour de l'église (Doulan *et al.* 2012).

Comme pour les siècles précédents, les sites occupés au VI^e s., hormis Lanuéjols, étaient fréquentés durant le I^{er} s. av. J.-C.

AGGLOMÉRATIONS ET TERRITOIRES : LA QUESTION DE LA SPÉCIFICITÉ DES VILLES DE MOYENNE MONTAGNE

LE SEMIS DES AGGLOMÉRATIONS AU SEIN DES CITÉS

L'analyse du semis des agglomérations est importante pour comprendre leur rôle dans la structuration et l'organisation des cités. Cette question est abordée ici selon différents angles d'analyse. Comme espace de moyenne montagne, le Massif central amène à s'interroger sur la répartition altitudinale des agglomérations et les forts contrastes topographiques conduisent à analyser leur répartition dans les territoires afin d'appréhender les zones de « vides » et les zones d'attraction que peuvent constituer, par exemple, les limites de cités.

29. Arpajon-sur-Cère, Artonne, Blot-l'Église, Courpière, Issoire, Le Monteil, Massiac, Mauriac et Varennes-sur-Allier.

LA RÉPARTITION ALTITUDINALE DES AGGLOMÉRATIONS

L'analyse de l'altitude des agglomérations montre une très grande dispersion entre 65 m NGF et 1 250 m NGF avec une altitude moyenne de 506 m NGF. Ces valeurs ne sont cependant pas représentatives de la réalité des plages altitudinales les plus fréquentes et les plus étendues au sein du Massif central. La pondération des classes d'altitude par leur emprise réelle au sol (tabl. IV) montre que les espaces les plus vastes sont compris entre 200 et 400 m d'altitude (29,5 % du territoire) et entre 400 et 600 m d'altitude (21,5 % du territoire). L'analyse de la répartition des agglomérations révèle que 56,6 % d'entre elles sont implantées dans ces deux classes altitudinales (qui représentent 51 % du territoire). L'examen de la répartition altitudinale des sites par classes typologiques ne révèle pas de distribution particulière, toutes les classes typologiques étant représentées dans tous les étages altitudinaux, sauf aux altitudes les plus élevées (Baret 2015, p. 403-405). Il s'agit, dans ces derniers cas, de sites globalement mal connus hormis le col de Ceyssat et Le Mont-Dore qui sont mieux documentés. À Allanche, les campagnes de prospections actuellement menées confirment l'importance de l'occupation, qui dépasse largement la seule emprise du *fanum* et tendent à confirmer l'hypothèse d'une agglomération implantée à plus de 1 200 m d'altitude (Calbris 2015).

Ainsi, la présence d'agglomérations à toutes les altitudes suggère l'absence d'influence de ce paramètre sur leur implantation. La densité reste cependant plus forte en dessous de 600 m. Enfin, autre constat notable, aucune corrélation ne semble exister entre altitude et superficie des agglomérations (Baret 2013, p. 66-69).

AGGLOMÉRATIONS ET LIMITES DE CITÉS : ATTRACTION OU RÉPULSION ?

La question de la distance entre les agglomérations et les limites des cités est importante pour comprendre l'organisation des territoires et le rôle, parfois supposé, de « vitrine » qui est attribué aux agglomérations installées aux entrées de la cité (Hourcade *et al.* 2011, p. 12).

L'analyse des distances entre les limites de cités et les agglomérations montrent dans un premier temps que quelques-unes sont installées en bordure de cités comme Saint-Jean-d'Aubrigoux, Le Rozier, Saint-Bonnet-de-Montauroux, Nasbinals, et Fraissinet-de-Fourques. L'observation de ces distances en fonction des classes d'agglomérations montre des valeurs très variables (tabl. V). Les agglomérations les moins bien caractérisées (classe 3) apparaissent alors comme celles les plus fréquemment installées en bordure de cités, même si quelques agglomérations bien développées y sont parfois implantées. Hormis quelques cas particuliers, comme Chassenon, Évaux-les-Bains, Castres ou Albias, qui présentent, notamment pour les deux premiers, des complexes monumentaux importants, il n'est pas possible de percevoir dans ces implantations une volonté de marquer de manière ostentatoire l'entrée dans le territoire de la cité par de riches agglomérations (Monteil 2012, p. 319). Un caractère « religieux » particulier au sein de celles-ci, comme le propose A. Ferdière (Ferdière 2011, p. 75), est, là encore, difficile à affirmer ou à rejeter, compte

Tabl. IV – Répartition altitudinale des agglomérations.

Classes	Altitudes	Superficie représentée	Fréquence des agglomérations
1	0-200	7,10 %	12,12 %
2	200-400	29,46 %	27,27 %
3	400-600	21,43 %	29,29 %
4	600-800	17,57 %	13,13 %
5	800-1000	12,99 %	12,12 %
6	1000-1200	7,86 %	5,05 %
7	1200-1400	3,04 %	1,01 %

tenu de la fréquence des lieux de culte au sein des agglomérations. En effet, le corpus du Massif central ne permet pas d'illustrer cette proposition, hormis le cas unique de Chassenon.

L'interaction entre limites de cités et voies de communication est également à prendre en considération. Malgré une connaissance lacunaire des voies antiques, on constate que les agglomérations proches des limites sont installées sur d'importantes voies « inter-régionales » comme c'est le cas de Voingt, d'Évaux-les-Bains, de Toulon-sur-Allier, de Saint-Jean-d'Aubrigoux, de Saint-Bonnet-de-Montauroux, de Chassenon et de La Souterraine. Ce phénomène a par ailleurs bien été mis en évidence dans l'ouest par M. Monteil (Monteil 2012, p. 275-276 et p. 317).

En conclusion, contrairement à ce qu'ont affirmé M. Mangin et F. Tassaux, suivant en cela la remarque de C. Jullian (Mangin, Tassaux 1992, p. 466), les agglomérations localisées en périphérie de cité ne sont pas forcément les plus nombreuses (la distance moyenne est de 18 km, 25 % des agglomérations sont situées à moins de 10 km d'une limite de cité et 50 % à plus de 15 km ; tabl. I), et il n'est pas possible de généraliser ce postulat à l'ensemble de la Gaule. Dans chaque cité de la zone d'étude, il existe des spécificités liées à des phénomènes variés qui ne peuvent trouver une simple explication topographique. Chez les Arvernes, les agglomérations paraissent concentrées autour du chef-lieu et au nord de la cité, c'est-à-dire à proximité des grands carrefours terrestres et fluviaux et des grandes plaines agricoles, alors que chez les Rutènes, elles délaissent le centre de la cité pour se répartir majoritairement au nord ou à l'extrême sud sur les axes routiers interrégionaux. Chez les Gabales, comme chez les Cadurques, les agglomérations sont globalement alignées le long de la vallée du Lot. Enfin, chez les Lémovices, la cité est totalement déséquilibrée, avec des agglomérations implantées majoritairement au nord de la cité, sans qu'il soit possible de préciser les facteurs d'influence. La documentation disponible dans cette cité joue un rôle important dans cet état de fait.

AGGLOMÉRATIONS ET TERRITOIRES

Pour aller plus loin dans la réflexion territoriale, l'analyse spatiale permet de questionner à la fois la répartition des agglomérations au sein des territoires mais aussi celle de l'existence d'un éventuel territoire d'influence. Deux méthodes ont pu être mises en œuvre pour définir ces territoires. La distance de coût permet d'établir, autour des agglomérations, des espaces

Tabl. V – Distances des agglomérations aux limites de cités.

Classes d'agglomérations	Distance minimale à une limite de cité (km)	Distance maximale à une limite de cité (km)	Autre information
1	13,53		
2	2,35	43,1	87,5 % au-delà de 22 km
3	0,4	45,3	43 % à moins de 10 km
4	0,5	31,5	41 % à moins de 10 km
5	4,3	46,2	22 % à moins de 10 km
6	13,5	42,5	
7	18,5	41,5	

limités par un rayon théorique, ici de 25 km, pondéré par le facteur de pente³⁰ (Monteil 2012, p. 321). L'allocation de coût, avec la même pondération par les pentes, permet de définir des emprises spatiales de moindre coût pour chaque agglomération (Garmy *et al.* 2005) mais sans limite de distance ce qui permet de circonscrire des territoires qui recouvrent l'ensemble du Massif central.

La première méthode permet de faire ressortir les territoires couverts par le maillage des agglomérations et les espaces qui restent en marge (fig. 13). Ainsi, chez les Arvernes, la vallée de l'Allier ressort comme le principal axe de développement de la cité. Plus resserré au sud, en direction du nord, l'espace défini couvre largement le tiers sud-est du département de l'Allier, qui est intégré à la cité arverne. La vallée de la Dore ressort aussi, plus particulièrement au niveau de l'agglomération d'Ambert, qui devait jouer un rôle important dans ce bassin intramontagnard fortement enclavé (Fassion 2011 ; 2013). Hormis quelques implantations ponctuelles comme Voingt, Blot-l'Église et Le Mont-Dore, la moitié occidentale de la cité ne paraît pas structurée par des agglomérations et reste relativement en marge du phénomène urbain. Le territoire de l'actuel Cantal connaît une organisation fortement marquée par le relief avec une implantation des agglomérations en arc de cercle, notamment au nord-ouest, en bordure du massif montagneux. Chez les Vellaves, si les emprises restent limitées en raison du relief, c'est le territoire situé à l'est de la Loire qui demeure totalement en marge des espaces urbanisés de la cité. Chez les Gabales, le phénomène est similaire avec deux couloirs marqués par les agglomérations, l'axe routier est-ouest dans sa section Javols-Nasbinals, et la vallée du Lot. Hormis ces espaces, le territoire de la cité reste en marge du phénomène urbain. Même observation chez les Rutènes, où les agglomérations sont plus présentes dans la vallée de l'Aveyron, où la voie terrestre double la rivière, la vallée du Tarn ainsi que le long de la voie qui relie Millau à la Narbonnaise. En dehors de ces espaces les agglomérations paraissent absentes de la cité. Chez les Cadurques, la vallée du Lot partage très nettement la cité en deux. Le nord est vide d'agglomérations tandis que dans le sud, et plus encore

dans la vallée du Lot, l'habitat groupé est bien présent. Seul l'extrême nord, au contact des Lémovices, paraît concerné par le phénomène urbain. Enfin, chez les Lémovices, c'est une autre géographie qui se dessine. Le nord de la cité, au nord de l'axe Clermont-Ferrand-Limoges, est parfaitement intégré dans le phénomène urbain tandis qu'au sud de cet axe, ce sont les bordures de la cité qui sont marquées par les agglomérations. En effet, au centre du territoire, un grand vide s'individualise sur le plateau de Millevaches. Ainsi, au cœur de la cité des Lémovices, une grande zone de plateaux semble totalement en marge puisqu'elle est caractérisée à la fois par l'absence d'agglomération et de voie terrestre. Bien évidemment, cette géographie est en partie tributaire de la carte de la recherche. Dans cet espace, comme dans l'ouest de la cité des Arvernes, on peut imaginer toutefois d'autres formes de peuplement et de mise en valeur du territoire, dans lesquelles de grands domaines fonciers ou des productions organisées en hameaux pouvaient assurer l'exploitation des ressources naturelles. Ces activités ont pu amener à la création de « villages » peu urbanisés, qui n'auraient laissé que peu de traces archéologiques. Le travail de master réalisé par G. Davigo sur le plateau de Millevaches (Davigo 2015) a bien montré que cet espace, loin d'être vide, était régulièrement ponctué de riches *villae*. Le constat est similaire dans les Combrailles, comme l'a justement démontré G. Massounie en réalisant, dans le cadre d'une thèse, une étude fine de l'occupation du sol aux abords de l'A89 (Massounie 2015). Ainsi, de nombreuses *villae* et autres établissements ruraux ont pu exploiter les ressources naturelles de ces espaces de montagne. Plus qu'un vide, c'est une organisation différente qui se développe dans les zones de plus fortes altitudes. De même, l'exploitation minière, importante de la Protohistoire au Moyen Âge dans ces espaces, a certainement dû susciter l'existence de « villages de mineurs » dont nous ne connaissons, pour l'instant, absolument rien, même s'ils sont supposés à Massiac et à Blot-l'Église.

Avec la seconde méthode, l'allocation de coût, les résultats obtenus montrent que, si la taille de l'espace défini autour des agglomérations est liée au relief, elle est aussi modulée par la densité des agglomérations. Ainsi, si l'on fait l'hypothèse que tout le territoire était contrôlé par une agglomération, certaines seraient dotées de très grandes zones d'influence (débordant parfois sur la cité voisine) comme Ussel, Voingt, Albi, Cajarc, Rancon, Brioude, Saint-Flour, Millau et L'Hospitalet-du-Larzac, tandis que d'autres disposeraient de petits territoires comme Les Martres-de-Veyre, Chamalières et Onet-le-Château. Cette méthode d'analyse complète la vision offerte par la précédente mais est beaucoup moins riche d'informations. En effet, elle

30. C. Gandini, pour le territoire biturige, avec des sites séparés d'une distance comprise entre 5 et 53 km choisit de retenir pour rayon des cercles théoriques une distance de 5 km pour les stations routières et de 10 km pour les agglomérations (voire 25 km pour les 5 agglomérations les plus importantes) en s'inspirant du travail antérieur de L. Laüt qui avait établi des cercles de 20 km de rayon (Gandini 2006, p. 314-315). M. Monteil explique que la distance de 25 km a été « arbitrairement définie comme un maximum permettant à un piéton ou à un individu en charrette de se rendre en ville et d'en revenir en une journée, à raison de 5 km par heure » (Batardy *et al.* 2013).

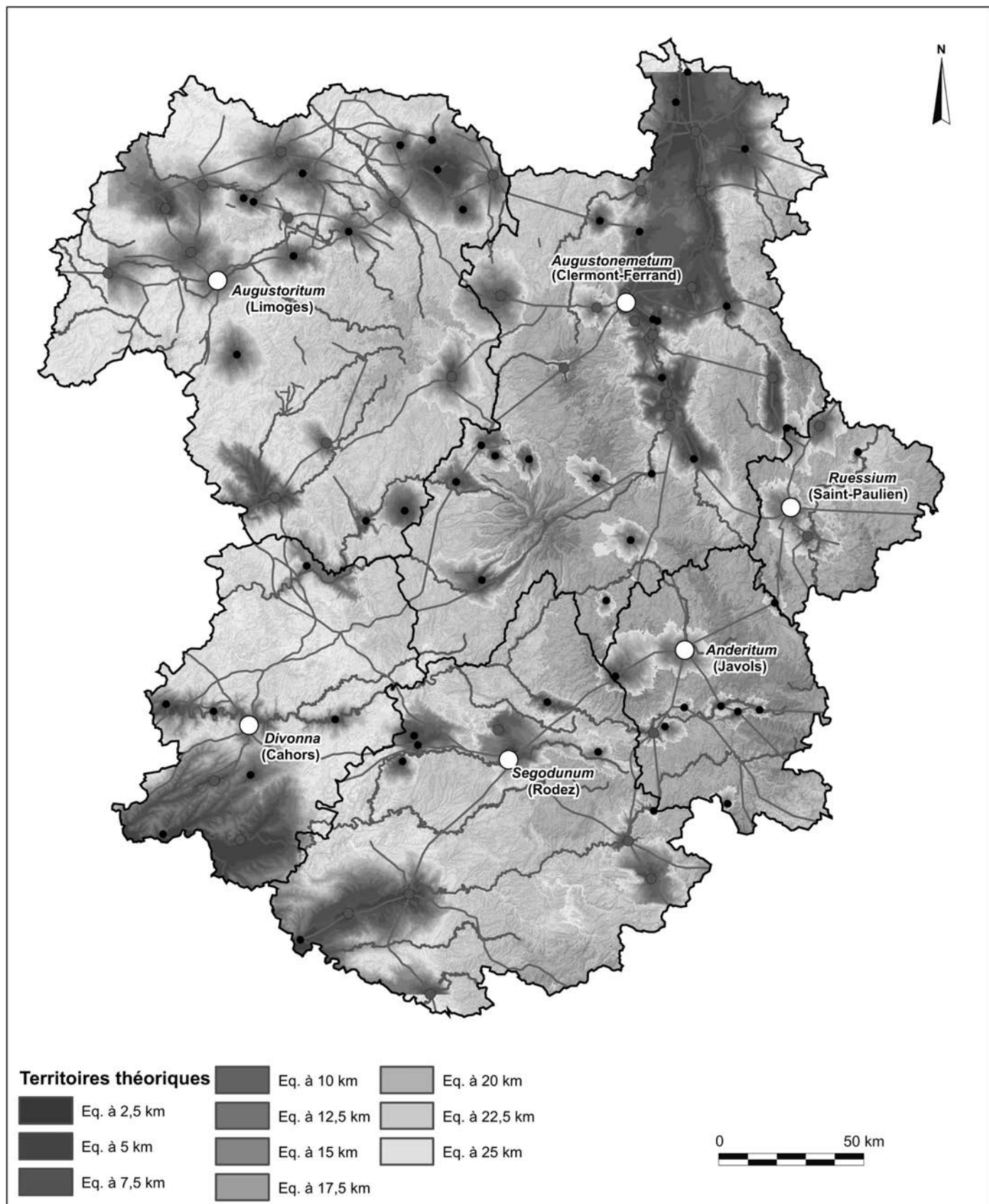


Fig. 13 – Agglomérations et territoires théoriques (fond de carte : IGN ; DAO : F. Baret, CHEC).

considère que tout l'espace étudié est structuré par les agglomérations puisqu'elle ne prend pas en compte une distance maximale de déplacement (25 km dans le cas de la première méthode). Vue comme une amélioration de la méthode des polygones de Thiessen, elle n'est donc pas la plus adaptée pour un territoire de moyenne montagne avec des espaces parfois très enclavés. Malgré tout, elle permet de mieux délimiter les territoires dans des régions à forte densité d'agglomérations où la première méthode produit des chevauchements entre des espaces définis selon leur accessibilité.

En conclusion, les analyses territoriales montrent l'absence de régularité dans la distribution des agglomérations. Celles-ci sont implantées dans tous les espaces, soit dans le prolongement de foyers de peuplement protohistoriques, soit à la suite de phénomènes opportunistes plus complexes dans le cas des créations.

LES RELATIONS AVEC LE CHEF-LIEU DE CITÉ

Pour étudier les relations (attraction ou répulsion, organisation spatiale, distance) entre les agglomérations et les chefs-lieux, les territoires théoriques définis précédemment autour des chefs-lieux ont été repris (fig. 14). L'observation montre que le nombre d'agglomérations à leur proximité est très variable. Autour de Clermont-Ferrand, on retrouve, dans un espace facilement accessible, les deux sites des thermes de Royat/Chamalières et du théâtre de Montaudoux à Ceyrat dont on suppose qu'ils ont agrégé de l'habitat. Dans un espace plus éloigné (environ 10 km à vol d'oiseau), à l'est, mais facile d'accès, on retrouve le site artisanal de Cournon-d'Auvergne (production de céramique sigillée) et l'agglomération hypothétique de bord de voie de Pérignat-sur-Allier. L'aire « d'influence » définie autour de Clermont-Ferrand se présente sous la forme d'un couloir, rapidement limité à l'ouest par les contreforts de la chaîne des Puys et à l'est par ceux du Forez. Ce couloir s'aligne sur la partie nord de la vallée de l'Allier, puisqu'au sud il n'atteint pas le site d'Issoire. Ainsi la zone d'influence « première » s'oriente vers le nord-est et n'inclut aucune agglomération. En effet, hormis les sites déjà mentionnés, mais qui sont directement liés au chef-lieu, les agglomérations, comme celles des Martres-de-Veyre, de Corent, de Gergovie, des Côtes de Clermont, de Lezoux, d'Artonne et de Courpière, sont situées en bordure, dans des espaces plus difficiles d'accès (entre 3,5 km et 25 km à vol d'oiseau). Malgré tout, la zone d'influence « secondaire », qui s'étire dans la vallée de l'Allier en direction du nord, englobe les sites de Vichy et de Varennes-sur-Allier. On observe très nettement que la plaine alluviale délimitée à l'est, au sud et à l'ouest par des chaînes de montagnes concentre la plus grande densité de voies et d'agglomérations, ces dernières étant toutes accessibles en moins d'une journée aller-retour depuis le chef-lieu. En dehors de la zone ainsi définie, les agglomérations s'égrènent régulièrement le long des principaux axes terrestres.

Chez les Vellaves, les Gabales, les Cadurques et les Lémovices, la situation est totalement différente. Dans ces cités, aucune agglomération n'est recensée dans l'aire d'influence du chef-lieu, qui est beaucoup plus réduite et cloisonnée. Le phénomène est d'ailleurs bien marqué par la position des agglomérations les plus proches comme Saint-Gence pour Limoges,

Luzech et Caharc pour Cahors, qui sont au contact du territoire théorique du chef-lieu mais sans être intégrés à l'intérieur de celui-ci. Le cas de Rodez est plus proche de celui de Clermont-Ferrand. En effet, comme Clermont-Ferrand qui est directement au contact de sites livrant un important édifice thermal (Royat) et un théâtre (Ceyrat), le chef-lieu de la cité des Rutènes est marqué par la présence, très proche, d'une agglomération dotée d'importants édifices monumentaux, Onet-le-Château, avec un grand sanctuaire et un édifice thermal. Plus au nord, dans une zone plus difficile d'accès, l'agglomération de Salles-la-Source est elle aussi équipée d'un sanctuaire et d'un théâtre. Toutes les autres agglomérations sont situées en dehors du territoire théorique du chef-lieu.

Deux situations opposées ressortent nettement. Dans les cités des Lémovices, des Vellaves, des Gabales et des Cadurques, aucune agglomération n'est implantée aux abords du chef-lieu, qui paraît avoir eu un effet répulsif. Chez les Arvernes et les Rutènes, la situation est différente, avec des agglomérations installées soit très près du chef-lieu, soit en bordure de sa zone d'influence. Il faut noter que ces agglomérations, même celles situées sur des positions de hauteur (comme Corent, Gergovie ou les Côtes de Clermont), offrent un faciès très particulier puisqu'elles correspondent généralement aux seules agglomérations monumentalisées. Il s'agit également de sites préexistants, importants à l'âge du Fer, dont la localisation explique celle d'*Augustonemetum* (Trément 2009). La situation de Clermont-Ferrand se distingue malgré tout par l'influence de la vallée de l'Allier, avec sa topographie particulière – ouverte vers le nord et cloisonnée vers le sud – et l'installation à ses abords d'agglomérations orientées vers la production de céramique, comme Cournon-d'Auvergne, les Martres-de-Veyre voire Lezoux, qui profitent aussi des richesses géologiques de la Limagne (voir 6.4.1. et 6.5.).

AGGLOMÉRATIONS, HABITATS RURAUX ET RESSOURCES NATURELLES : ATTRACTION OU RÉPULSION ?

AGGLOMÉRATIONS ET HABITAT RURAL

Les relations entre agglomérations et habitat rural restent difficiles à établir en raison de deux contraintes, celle de l'évaluation des échanges entre les deux types de sites et celle des difficultés d'identification des *villae* (Hervé 2012, p. 43). Au sein des cités, les agglomérations peuvent servir de lieux de rassemblement pour les cultes ou les marchés et jouer un rôle dans l'acheminement des produits artisanaux vers les sites ruraux tout comme absorber les excédents de production des domaines agricoles. Parallèlement, les activités de production agricole sont, actuellement, inconnues au sein des agglomérations du Massif central. De même, si la prise en compte d'un territoire d'influence des agglomérations est une démarche fondamentale pour la compréhension de leur rôle et des rapports socio-économiques entretenus avec les campagnes, elle suppose un investissement important sur le terrain et des données qui sont actuellement indisponibles pour la zone d'étude. Il n'est donc pas possible d'appréhender finement les espaces environnant les agglomérations et de proposer une synthèse ou une

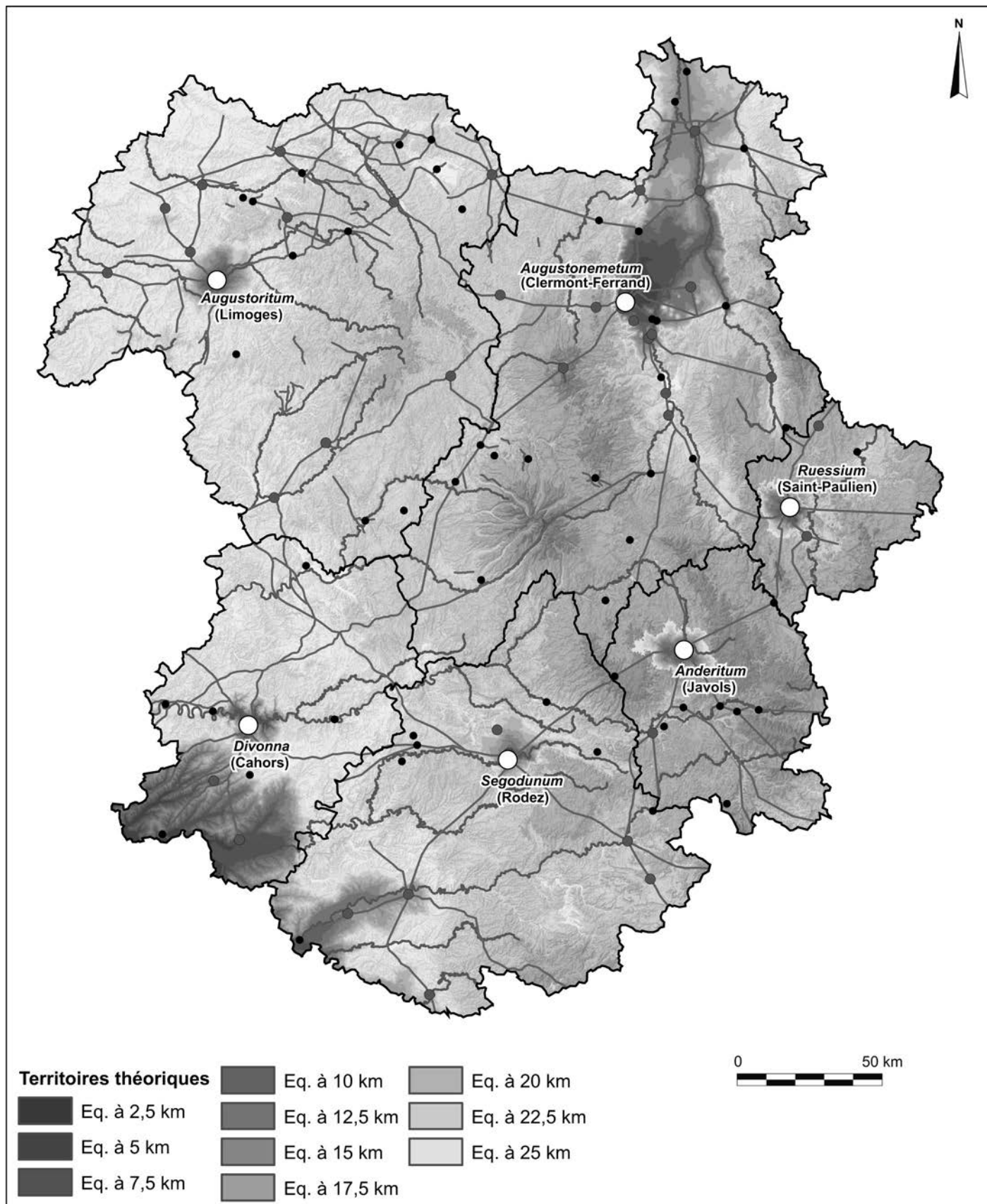


Fig. 14 – Chefs-lieux et territoires théoriques (fond de carte : IGN ; DAO : F. Baret, CHEC).

réflexion d'ensemble (Massy 1997, p. 420), comme cela a été fait en Languedoc-Roussillon (Fiches 2002, p. 71-82) ou pour la cité de Lodève (Garmy 2012b). M. Mangin et F. Tassaux (Mangin, Tassaux 1992, p. 467) déplorait déjà cet état de fait il y a vingt ans.

Malgré tout l'étude de la répartition des sites ruraux autour des agglomérations fait ressortir des espaces vides et des zones plus denses (fig. 15). L'idée d'une polarisation par les chefs-lieux (Gandini 2006, p. 317 ; Monteil 2012, p. 325) est à discuter. Grâce aux prospections systématiques conduites depuis une vingtaine d'années par F. Trément (2011), ce phénomène a pu être largement observé autour de Clermont-Ferrand, où un nombre très important de *villae* se concentre à moins de 25 km du chef-lieu de cité (Dousteyssier *et al.* 2004, p. 115-117), principalement dans la plaine à l'est. En l'absence de telles recherches, on ignore si un tel phénomène se retrouvait autour des autres chefs-lieux, Limoges, Cahors et Saint-Paulien. Aux abords des agglomérations, des zones de plus forte concentration du peuplement se détachent entre Vichy et Varennes-sur-Allier, et dans le triangle Allanche, Massiac, Saint-Flour chez les Arvernes, autour du Puy-en-Velay chez les Vellaves, autour de Montans et d'Albi chez les Rutènes, de Castelnau-Montratier chez les Cadurques. Chez les Lémovices, c'est le cas autour de Tintignac, Ussel, Mainsat, La Souterraine et Aun. L'absence de données ne permet pas de proposer d'observation pour la cité des Gabales. Si l'on en croit cependant la carte proposée par A. Trintignac, E. Marot et A. Ferdière, les *villae* et fermes seraient plus nombreuses entre Banassac et Grèzes (Trintignac *et al.* 2011, p. 29).

La confrontation de la carte des territoires des agglomérations par distance de coût et celle des *villae* appelle à quelques remarques complémentaires. Si, chez les Arvernes, la vallée de l'Allier attire, là encore, la majorité des *villae*, et si, chez les Rutènes, c'est dans le territoire des agglomérations que se concentrent les *villae* de la cité, chez les Lémovices et les Cadurques, on constate que leur distribution est plus uniforme sur l'ensemble de la cité. En effet, de nombreuses *villae* sont présentes dans les espaces laissés vacants par les agglomérations, comme au cœur de la cité des Lémovices ou au nord de la vallée du Lot chez les Cadurques.

L'absence de données empêche de proposer une analyse au cas par cas des relations entre agglomérations et habitat rural. Cependant, on retrouve quelques exemples d'agglomérations présentant une association spatiale nette avec une *villa*, à l'image de l'emblématique schéma de Bliesbruck/Reinheim, comme à Charbonnier-les-Mines (Arvernes), Aun (Lémovices) et Le Puy-en-Velay (Vellaves). À Charbonnier-les-Mines, des prospections aériennes menées en 2011 ont livré plusieurs anomalies au nord-ouest de l'agglomération, à environ 750 m à vol d'oiseau du cœur de l'agglomération, ou encore à seulement 250 m à l'ouest des structures les plus septentrionales. Ces anomalies se présentent sous la forme de deux bâtiments qui semblent enclore une cour. Le bâtiment nord (27 x 18 m) se compose d'une galerie de façade et d'au moins cinq pièces. Le bâtiment ouest (43 x 23 m) présente un plan plus complexe avec au moins 6 pièces alignées à l'ouest d'un vaste ensemble central non cloisonné, et au moins 3 pièces à l'est. D'autres anomalies peuvent se rapporter à de petits bâtiments annexes (Bet *et al.* 2015). L'interprétation la plus vraisemblable pour

P. Bet, B. Dousteyssier et P. Charbonnier est celle d'une *villa*. À Aun, la grande *villa* d'« Aun », mise au jour en 1927 à environ 600 m à l'ouest de l'agglomération, a été partiellement fouillée en 1986. Elle se développait sur plus de 150 m de long et comportait des élévations en petit appareil et des soubassements en grand appareil. Elle a livré plusieurs marqueurs de richesse comme des hypocaustes, des sols avec mosaïques à motifs figurés (feuillages, décors géométriques), des plaques de marbre provenant d'un *opus sectile* et des aménagements hydrauliques (Pichon, Baret 2013). Enfin, au Puy-en-Velay, à 2 km au sud de l'agglomération, une importante *villa* est signalée dès 1868 à Coste Deferne. Des prospections menées en 1957 y avaient révélé deux fragments de colonne, des enduits peints, du marbre et des creusets de fondeurs. En 2005, une fouille préventive dirigée par P. Vallat a permis de comprendre l'organisation architecturale et l'évolution de l'ensemble des bâtiments dont l'emprise avoisine 3 000 m² et dont l'occupation s'échelonne du I^{er} au IV^e s. La partie résidentielle est localisée dans l'aile septentrionale tandis que l'aile méridionale semble correspondre à une installation viticole (Vallat *in* Collectif 2007, p. 55-60).

AGGLOMÉRATIONS ET RESSOURCES NATURELLES

L'analyse de la localisation des agglomérations par rapport aux ressources, notamment géologiques et forestières, est importante pour comprendre la place des activités artisanales dans les agglomérations du Massif central. Certaines cités, comme celles des Gabales et des Rutènes, bénéficient de synthèses sur les districts miniers et les zones d'exploitation forestière (Pailler 2011 ; Trintignac *et al.* 2011) tandis que les autres n'ont pas profité de tels investissements malgré quelques initiatives (Trément *et al.* 2014), et là encore il faut se contenter de données lacunaires.

En territoire arverne, peu d'agglomérations présentent des activités d'extraction minière ou de carrières. La carte des mines antiques reconnues confirme cette observation puisque rares sont les agglomérations proches des lieux d'extraction connus. Seules Blot-l'Église et Massiac font figures d'exception, même si l'interprétation comme agglomération pour le site de Massiac reste à confirmer. À Blot, les travaux récents d'H. Delhoofs attestent la densité de l'occupation à proximité des mines de plomb-argentifère (Delhoofs 2015). Les campagnes de sondages et de prospections géophysiques ont bien mis en évidence la présence de structures d'habitat sur un vaste espace, au nord-ouest du secteur minier, et surtout d'activités liées à l'exploitation du minerai : meules de concassage, zones de chauffe pour le grillage ou la réduction du minerai. À Massiac, une fouille réalisée par A. Vinatié et L. Tixier à la suite de prospections minières du BRGM, a mis au jour les vestiges d'une possible petite agglomération de mineurs, avec notamment un bâtiment équipé d'un foyer et d'une salle de chauffe formée de grandes dalles de terre cuite reposant sur des murets grossièrement appareillés. Cette structure aurait servi au grillage du minerai, la semseyite, extraite sur place. Les vestiges de l'exploitation minière, datée de l'époque romaine par une analyse du ¹⁴C sur une boiserie de puits et reprise au XVIII^e s., sont encore visibles dans le paysage. Des carottages réalisés dans la rivière y ont révélé la présence de *tegulae* sur une grande superficie. Parallèlement, la mise au jour d'une

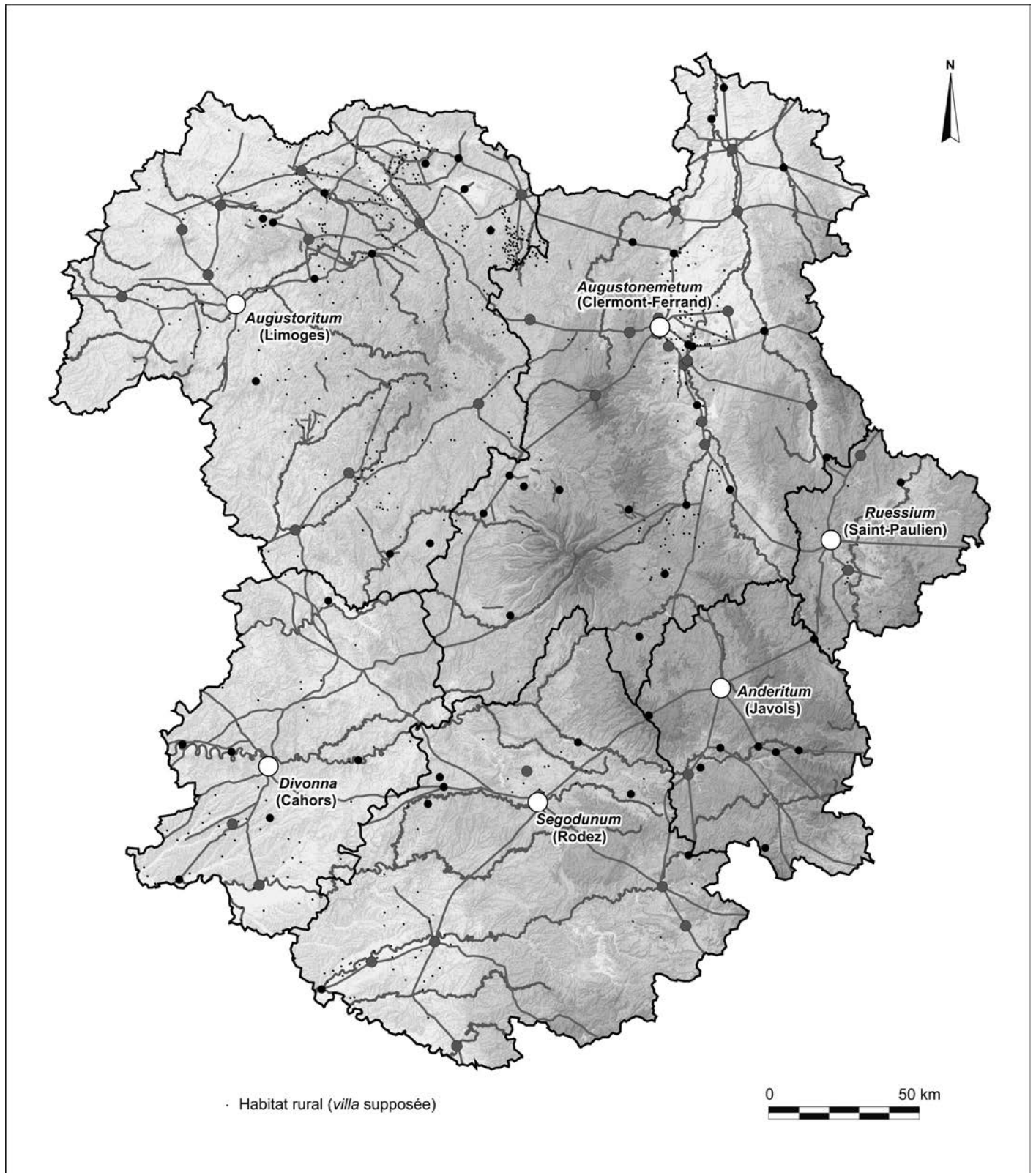


Fig. 15 – Agglomérations et habitats ruraux
(fond de carte : IGN ; données archéologiques : Patriarche, ministère de la Culture et F. Trément 1996 ; DAO : F. Baret, CHEC).

adduction d'eau a incité les fouilleurs à localiser une laverie sur le site (Tixier 1986). À Lezoux, dans le cadre des travaux de l'Équipe Pluridisciplinaire, des carrières d'argile et de sable ont été repérées au sud de la commune (Collectif 1996). Elles ont très certainement été exploitées pour la production des céramiques. Chez les Vellaves, deux zones d'extraction sont recensées dans la base Patriarce mais les deux agglomérations les plus proches, Saint-Jean-d'Aubrigoux et Usson-en-Forez, ne semblent pas liées à cette activité. À Saint-Jean-d'Aubrigoux, une production de poix a été mise en évidence entre le I^{er} et le II^e s. (Poursat 1979, p. 474 ; Poursat 1981, p. 451 ; Fassion 2011, p. 433). Chez les Gabales, les espaces miniers sont mieux connus, comme les zones d'exploitation forestière situées à proximité de Saint-Bonnet-de-Montauroux et au sud de Banassac. Les secteurs d'extraction minière paraissent cependant éloignés des agglomérations et cette activité n'a pas été reconnue au sein de ces dernières. En territoire rutène, les ressources naturelles sont également bien connues, mais le recensement proposé par J.-M. Pailler ne permet pas d'observer de relations avec les agglomérations, alors que des activités minières sont signalées sur celles de Buzeins, Compolibat et La Bastide-l'Évêque (Pailler 2011, p. 209-228). L'image est un peu différente chez les Lémovices. Ce peuple, connu depuis la Protohistoire pour ses mines d'or (Cauuet 2004), présente, pour l'époque romaine, plusieurs agglomérations qui doivent leur développement à l'exploitation minière. C'est notamment le cas de Blond, voire de Tintignac, Ussel et Château-Chervix si nous sommes bien en présence d'une agglomération dans ce dernier cas. Enfin, la carte des ressources minières fait ressortir une position favorable de l'agglomération de Saint-Goussaud pour supposer un lien avec des activités d'extraction. Si tel est le cas, les deux agglomérations qui livrent un sanctuaire et un théâtre, Tintignac et Saint-Goussaud, seraient situées à proximité de mines dont l'exploitation pourrait expliquer leur richesse monumentale. Quant aux carrières d'impactite présentes à Chassenon, si elles ont servi à la construction de l'agglomération, rien ne prouve que leur exploitation ait dépassé ce cadre (Doulan *et al.* 2012).

En conclusion, il n'existe que peu d'agglomérations minières avérées dans le Massif central, Blot-l'Église (Delhoofs *et al.* 2015) et Blond (Baret 2011) constituant les exemples les plus sûrs. Quelques indices laissent supposer un rôle des mines dans le développement des agglomérations de Massiac, Tintignac, Ussel, Buzeins, Compolibat, La Bastide-l'Évêque et Le Puy-en-Velay, comme l'attestent plusieurs inscriptions (*CIL* XIII, 1550 ; *CIL* XIII, 1576 ; *CIL* XIII, 1577), mais les données restent encore très lacunaires.

AGGLOMÉRATIONS ET RÉSEAUX DE COMMUNICATION

La présence de voies de communication fluviales et terrestres reliant les agglomérations entre elles participe à la structuration du territoire des cités. La densité du réseau routier et la présence de carrefours ou de franchissements jouent en effet un rôle important dans le développement des agglomérations. Or l'étude archéologique réalisée par M. Dacko sur les axes routiers dans les cités arverne et vellave (Dacko 2013 ; 2016), par son caractère très critique et restrictif, ne permet pas de raccorder

toutes les agglomérations connues au réseau routier antique. En l'état, il est donc nécessaire de prendre en considération les itinéraires hypothétiques les plus vraisemblables en réalisant un schéma de ces tracés.

AGGLOMÉRATIONS ET VOIES FLUVIALES

La réflexion sur la proximité des cours d'eau porte uniquement sur les rivières définissant les grands bassins versants (Loire et Garonne), les régions hydrographiques³¹ et les secteurs hydrographiques³² qui sont les meilleures prétendantes à la navigabilité et qui ont pu avoir un rôle comme axes de communication et d'échanges au sein des cités, mais aussi entre elles³³.

Les distances, à vol d'oiseau, varient entre 10 m et 21,86 km avec une moyenne de 4,7 km. Globalement, on constate que 25 % des agglomérations sont implantées à moins de 500 m d'un cours d'eau important et 50 % à moins de 2,2 km.

La dispersion des distances entre agglomérations et rivières ne permet pas de proposer un rôle prépondérant des voies fluviales dans l'implantation des sites, hormis pour les agglomérations les plus importantes.

Inversement, si l'on examine les rivières qui comptabilisent le plus grand nombre d'agglomérations installées sur leur berge, pour 19 d'entre elles une ou plusieurs agglomérations sont implantées à moins de 2 500 m de leur lit (tabl. VI). L'analyse de la distribution des agglomérations le long des cours d'eau et de leur territoire théorique fait ressortir le rôle fondamental de deux rivières dans la structuration du territoire des Arvernes, des Gabales et des Cadurques. En effet, chez les Arvernes, la vallée de l'Allier concentre au moins 12 agglomérations sur ses rives, depuis Brioude, au sud, jusqu'à Toulon-sur-Allier, au nord³⁴. Malgré la diversité apparente de ces agglomérations, deux faciès particuliers se détachent, avec des agglomérations dotées d'une activité de production de céramique comme Toulon-sur-Allier, Varennes-sur-Allier, Cournon-d'Auvergne, Les Martres-de-Veyre, mais aussi des agglomérations parmi les plus développées de la cité comme Charbonnier-les-Mines, Corent, Vichy, Varennes-sur-Allier. Cet attrait de la rivière Allier pour l'habitat groupé s'observe dès la Protohistoire puisque les principaux *oppida* de la cité sont disposés le long de celle-ci, comme Corent et Gondole. Ainsi, la vallée de l'Allier structure fortement le territoire arverne tant du point de vue des agglomérations que de l'habitat rural. Au-delà de son rôle d'approvisionnement en eau pour les activités artisanales, sa place au sein des réseaux de communication est également importante, comme l'atteste la découverte, à Vichy, d'une épave chargée de sa cargaison de céramique sigillée (Corrocher *et al.* 1989). Chez

31. Allier, Vienne, Dordogne, Charente, Tarn et Lot.

32. Truyère, Corrèze, Isle, Aveyron, Agout, Dourdou de Conques, Auze, Alagnon, Vézère, Creuse, Cher, Goire, Clain, Dronne, Taurion, Gartempe, Dore, Sioule, Dadou, Vaur, Tardoire, Besbre, Cère et Célé.

33. P. Sillières propose un seuil de navigabilité, même pour de petites embarcations, entre 8 et 10 m³/s. Bien évidemment il faut aussi prendre en considération, le profil du talweg ainsi que la pente : supérieure à 2 m par km, la navigation devient impossible (Sillières 1992, p. 432).

34. Toulon-sur-Allier, Châtel-de-Neuvre, Varennes-sur-Allier, Vichy, Cournon-d'Auvergne, Pérignat-sur-Allier, Les Martres-de-Veyre, Corent, Issoire, Le Broc, Charbonnier-les-Mines, Brioude.

les Gabales, un rôle comparable semble avoir été joué par le Lot. En effet, c'est sur les rives de celui-ci que sont implantées plus de 50 % des agglomérations de cette cité³⁵, dont Mende qui deviendra le nouveau chef-lieu à la fin de l'Antiquité. La documentation, plus lacunaire que chez les Arvernes, ne permet pas d'affiner la caractérisation des agglomérations hormis dans le cas de Banassac, connu pour sa production de céramique sigillée. Chez les Cadurques, ce sont 3 agglomérations, Cajarc, Luzech, Duravel et le chef-lieu qui sont implantés dans les méandres du Lot. Là aussi, le site de Cajarc se caractérise par une production de céramique, tandis qu'à Luzech c'est la présence d'un *oppidum* qui atteste l'ancienneté de l'implantation en position dominante vis-à-vis de la boucle du Lot.

Ainsi, le Lot est ponctué de 10 agglomérations, si l'on ajoute Espalion chez les Rutènes, et l'Allier de 12, pour les sections présentes dans la zone d'étude, ce qui représente environ 24 % de l'effectif du corpus. Ces deux importantes rivières, navigables dans l'Antiquité, correspondent donc à des axes primordiaux pour le développement du Massif central et pour son intégration économique au sein des réseaux d'échanges à longue distance. Dans les autres espaces du Massif central, si nombre d'agglomérations sont implantées à proximité d'une rivière, aucun de ces cours d'eau n'exerce un attrait aussi important. Une grande différence apparaît malgré tout entre ces deux cours d'eau. En effet, l'Allier est doublé sur la majorité de son tracé par une voie terrestre tandis que le Lot est plus fréquemment traversé que longé, en tout cas aucun tracé connu ne suit l'ensemble du cours de cette rivière.

AGGLOMÉRATIONS ET VOIES TERRESTRES

Dépendant, bien plus encore que pour les voies fluviales, de données lacunaires sur les réseaux routiers, l'analyse de l'interconnexion entre agglomérations et voies terrestres ne peut que rarement se faire à l'échelle du site et oblige à mener des observations générales au niveau des cités et de l'ensemble du Massif central. Cependant, l'état des recherches n'est pas équivalent d'une région à l'autre, les méthodologies sont différentes et le degré de validation des tracés varie énormément (Desbordes 2010 ; Trintignac *et al.* 2011 ; Gruat *et al.* 2011 ; Pisani 2011a ; Dacko 2013).

La cité arverne présente sans doute l'état des recherches le plus avancé (Dacko 2013, p. 105-125). M. Dacko est très critique sur le dossier des voies arvernes. Pour elle, « la synthèse des quelques deux cents ans de recherches montre donc qu'il est encore impossible d'établir une cartographie détaillée de tous les cheminements antiques en territoire arverne et vellave » (Dacko 2013, p. 121). En effet, elle précise notamment que « les voies secondaires, diverticules et voies privées restent actuellement inaccessibles à la cartographie » (Dacko 2013, p. 119). Les dossiers archéologiques des agglomérations montrent cependant que rares sont les sites où la mention d'une voie, voire de plusieurs voies, n'a pas été faite récemment ou plus anciennement. Bien évidemment, nombre d'entre elles sont à confirmer archéologiquement et sont logiquement rejetées par M. Dacko. En reprenant les portions avérées par celle-ci et les différentes

mentions bibliographiques, avec toute la prudence nécessaire, un schéma des itinéraires probables a pu être restitué. Hormis de rares cas qui mériteraient un regard plus attentif (Le Monteil, Saint-Flour, Chaudes-Aigues, Châtel-de-Neuvre), l'ensemble des agglomérations de la cité arverne apparaît desservi par les principaux axes du réseau routier. Deux importants carrefours apparaissent à Clermont-Ferrand, le chef-lieu, et à Varennes-sur-Allier au nord de la cité. À un niveau inférieur, celui de Vichy complète les carrefours structurants du réseau. Ce dernier est marqué par des bifurcations régulièrement pointées par une agglomération mais cela n'est cependant pas systématique. À l'emplacement de la séparation entre la voie Clermont-Ferrand-Limoges et la voie Clermont-Ferrand-Bordeaux, M. Dacko a bien montré l'absence d'habitat groupé (Dacko 2013, p. 119). Ces bifurcations sont principalement occupées par de petites agglomérations comme Lapalisse, Bègues, et Artonne. Les principaux axes de communication terrestre de la cité sont ponctués par des agglomérations mais aucune régularité ne semble se dégager. L'axe nord-sud qui traverse la cité en suivant globalement la vallée de l'Allier est le plus marqué par des agglomérations. En effet, 13 sites ponctuent celui-ci avec une régularité variable. Plus espacés au nord de Clermont-Ferrand, ils sont plus proches l'un de l'autre au sud après une zone de vide. L'axe est-ouest³⁶ est également riche en agglomérations avec Courpière, Lezoux (?), Pérignat-sur-Allier, Cournon-d'Auvergne, Chamalières, le col de Ceysnat et Voingt. Leur disposition est totalement irrégulière puisque, si Courpière et Voingt sont loin du chef-lieu, étant implantés à proximité des limites de cité, les autres sites sont localisés au plus proche de la capitale. Le dernier axe, riche en agglomérations, est celui qui relie Clermont-Ferrand à Cahors par Le Mont-Dore, Ydes et Mauriac. Les autres itinéraires sont plus faiblement ponctués par une ou deux agglomérations. On constate donc que le territoire arverne ne bénéficie pas d'un maillage régulier. La structure viaire et urbaine de la cité est polarisée autour du chef-lieu, délaissant de vastes espaces. Seule la partie nord, dans l'actuel département de l'Allier, présente une armature urbaine plus dense et régulière. Ce phénomène est lié à la topographie puisqu'on retrouve la majorité des agglomérations dans la vallée de l'Allier, dans les plaines du nord, dans la vallée de la Dore et sur les piémonts ouest et sud des espaces de montagne qui, eux, restent vides. D'importants espaces de moyenne montagne sont totalement délaissés, ce qui contrevient à l'idée d'un maillage organisé du territoire. Les agglomérations profitent des richesses de la vallée de l'Allier et des espaces qu'elle offre pour se développer³⁷ (Trément 2013b). Sur la périphérie du territoire, seules quelques unes s'installent sur les principaux axes de communication, profitant sans doute du passage des voyageurs et du commerce à longue distance pour subsister.

La cité vellave présente une toute autre armature urbaine. Ici, tous les axes routiers sont entièrement polarisés par Saint-Paulien et seul Le Puy-en-Velay profite d'une bifurcation de l'une des voies en direction du sud. Bas-en-Basset semble déconnectée des axes routiers connus alors qu'Usson-en-Forez est située sur une

36. À ce titre, l'organisation de la cité est proche de celle observée en Côte-d'Or par J. Bénard (1994 : 272) qui note deux directions privilégiées pour les voies : sud-est/nord-ouest et nord/sud.

37. Contrairement à ce qu'avancait F. Tassaux (1994, p. 210), ce n'est pas dans la plaine de la Limagne que se regroupent presque toutes les agglomérations, mais bien dans la vallée de l'Allier, sur tout son tracé.

35. Bagnols-les-Bains, Banassac, Grèzes, La Canourgue, Lanuéjols.

Tabl. VI – Agglomérations et cours d'eau.

Rivière	Nombre d'agglomérations à moins de 2,5 km	Agglomérations
Allier	12	Saint-Bonnet-de-Montauroux, Courmon-d'Auvergne, Les Martres-de-Veyre, Châtel-de-Neuvre, Corent, Vichy, Pérignat-sur-Allier, Le Broc, Varennes-sur-Allier, Brioude, Toulon-sur-Allier, Issoire
Lot	8	Bagnols-les-Bains, Espalion, Cajarc, Luzech, Cahors, Mende, Banassac, Duravel
Aveyron	5	Albias, Rodez, La Bastide-l'Évêque, Onet-le-Château, Buzeins
Tarn	5	Montans, Le Rozier, Moissac, Albi, Millau
Dordogne	3	Argentat, Le Mont-Dore, Vayrac
Gartempe	3	Le Grand-Bourg, Rancon, Bessines-sur-Gartempe
Dore	2	Ambert, Courpière
Vienne	2	Chassenon, Limoges
Agout	2	Castres, Saint-Sulpice
Alagnon	2	Massiac, Charbonnier-les-Mines
Rivière	Nombre d'agglomérations à moins de 500 m	Agglomérations
Lot	6	Bagnols-les-Bains, Espalion, Cajarc, Luzech, Cahors, Mende
Tarn	5	Montans, Le Rozier, Moissac, Albi, Millau
Allier	3	Saint-Bonnet-de-Montauroux, Courmon-d'Auvergne, Les Martres-de-Veyre
Dordogne	2	Argentat, Le Mont-Dore
Gartempe	2	Le Grand-Bourg, Rancon
Agout	2	Saint-Sulpice, Castres
Aveyron	1	Albias
Dore	1	Ambert
Besbre	1	Lapalisse
Loire	1	Bas-en-Basset
Sioule	1	Bègues
Taurion	1	Pontarion

voie en direction des Ségusiaves, et Saint-Jean-d'Aubrigoux sur un axe en direction d'Ambert chez les Arvernes. La faiblesse de l'effectif ne permet cependant pas de dégager une structuration particulière si ce n'est un vide total à l'est de la Loire.

Dans la cité des Gabales, la situation est encore plus contrastée : le réseau viaire étant entièrement polarisé par Javols (Trintignac *et al.* 2011) qui chasse loin d'elle les autres agglomérations, celles-ci sont toutes disposées en chapelet dans la vallée du Lot qui est coupée par les différents axes routiers en direction de la Narbonnaise. Seule Banassac est reliée directement par une voie à Millau dans la cité voisine des Rutènes. Enfin, trois agglomérations sont rejetées aux limites de la cité. À l'est, au contact avec les Vellaves, Saint-Bonnet-de-Montauroux se trouve sur l'axe Saint-Paulien-Javols ; à l'ouest, aux confins avec les Rutènes, Nasbinals se situe sur l'axe Javols-Rodez ; au sud-ouest, Fraissinet-de-Fourques apparaît déconnecté du réseau routier. Aucun réel maillage urbain ne ressort au sein de cette cité. La disposition est totalement déséquilibrée au profit de la vallée du Lot. Le nord et le sud de la cité sont vides si l'on exclut le chef-lieu pour la partie nord.

La cité rutène présente une situation différente puisque trois pôles se distinguent sur trois importants carrefours (Gruat *et al.* 2011). Le premier est constitué par le chef-lieu, en position quasi centrale au sein de la cité. Les deux autres carrefours sont situés sur les deux axes routiers qui partent de Rodez en direction du sud. À l'est, Millau est en position de rupture de charge sur le Tarn avec 4 axes importants, un premier venant, au nord-est, de Banassac et de la cité des Gabales, un deuxième au nord-ouest de Rodez, un troisième partant au sud par L'Hospitalet-du-Larzac et un quatrième également en direction du sud. À l'ouest, en aval sur le Tarn, Albi constitue le troisième carrefour avec une voie venant de Rodez, une autre venant du nord-ouest, et trois en direction du sud notamment par Montans. Les autres agglomérations sont situées soit sur l'un de ces axes, soit sur celui qui part de Rodez en direction de l'ouest. Quelques sites comme Espalion, Salles-la-Source, Lanuejols et La Bastide-l'Évêque semblent en retrait des principales voies. Les limites de cité ne semblent pas marquées par des agglomérations ; cependant les sites les plus importants sont majoritairement au sud, à proximité de la Narbonnaise : Montans, Castres,

L'Hospitalet-du-Larzac. Le centre de la cité et le centre-sud, tout comme l'extrême nord, paraissent vides de voies et d'agglomérations. Il est particulièrement étonnant qu'aucun axe connu ne joigne Rodez à Clermont-Ferrand.

Enfin, chez les Lémovices, l'état des recherches permet la restitution d'un important maillage viaire au nord de la cité tandis que le sud n'est desservi que par l'axe Clermont-Ferrand-Bordeaux (Desbordes 2010). Cette observation est corroborée par l'implantation des agglomérations, qui sont beaucoup plus nombreuses au nord (17) qu'au sud (6), ce qui donne l'impression d'un profond déséquilibre dans l'organisation de la cité. Le sud est traversé du nord-est au sud-ouest par la voie Clermont-Ferrand-Bordeaux, qui relie les trois importantes agglomérations : Ussel, Tintignac et Brive-la-Gaillarde. En ce qui concerne les trois autres agglomérations du sud de la cité, seule Argentat est reliée à Tintignac par une voie nord-sud alors que les deux autres (Château-Chervix et Saint-Julien-aux-Bois) sont en dehors du réseau actuellement perçu. Au nord, rares sont les agglomérations qui ne sont pas situées sur une voie ou un carrefour. Cependant, si la voie Clermont-Ferrand-Saintes par Limoges dessert 4 agglomérations (Ahun, Pontarion, Sauviat-sur-Vige et Chassenon) en plus du chef-lieu, elle ne dessert pas la majorité des agglomérations, qui sont implantées plus au nord. En effet, plusieurs sont en position de carrefour important comme Évaux-les-Bains sur un axe qui vient des Arvernes par Blot-l'Église et un second qui pourrait venir de Voingt. L'agglomération d'Évaux-les-Bains est aussi reliée au cœur de la cité lémovice par 2 voies et à ses voisins bituriges par 3 axes. Si Toulx-Saintes-Croix représente certainement un carrefour secondaire, celui de La Souterraine, avec au moins 5 directions dont 2 vers les cités du nord, est d'une ampleur plus importante³⁸. Enfin, sans entrer dans le détail de chaque occurrence, il faut constater que plusieurs agglomérations ont à la fois une position de carrefour mais aussi de point de rupture de charge comme Ahun, Rancon, Le Grand-Bourg et Pontarion. D'une manière générale, le nord de la cité présente donc une armature routière et urbaine beaucoup plus structurée et régulièrement organisée, ne laissant que peu de zones non occupées, tandis que le centre de la cité est vide d'agglomérations entre le Taurion et la Corrèze. Cette configuration reflète-t-elle des échanges privilégiés avec les voisins du nord, Bituriges et Pictons, plus qu'avec ceux du sud, Pétroriciens et Cadurques, ou bien résulte-t-elle d'un biais lié à la carte de la recherche ? Il est encore impossible de trancher.

Le Massif central ne présente pas un maillage régulier d'agglomérations et de voies. Au contraire, les cités présentent des organisations différentes avec de vastes espaces vides³⁹, contournés ou seulement traversés par des voies qui n'attirent pas systématiquement l'habitat groupé. Trois importantes voies se dégagent : la voie Lyon-Saintes par Clermont-Ferrand et Limoges, qui est ponctuée par 10 agglomérations, la voie Lyon-Agen par Saint-Paulien, Javols, Rodez et Cahors, qui l'est par 5 ou 6 agglomérations, et enfin l'axe arverne nord-sud, qui

est jalonné par au moins 12 agglomérations. Ce constat rejoint celui que faisait P. Sillières lors du second colloque *Aquitania* en 1990, même si la carte, qu'il est aujourd'hui possible de dresser, complète celle publiée alors par l'auteur et offre une nouvelle vision pour le Massif central (Sillières 1992, p. 434). Il est bien difficile de rechercher au sein de ce dernier une organisation volontaire de l'espace, mise en œuvre depuis les chefs-lieux ; il faut plutôt voir un développement qui s'appuie sur les zones de peuplement héritées de la Protohistoire. M. Mangin et F. Tassaux avaient déjà souligné ces déséquilibres opposant des « espaces où le tissu des agglomérations est dense » à « quelques zones [qui] apparaissent quasiment vides » (Mangin, Tassaux 1992, p. 465). La reprise des travaux permet d'affiner cette observation et de définir plus précisément les zones vides d'agglomérations, dont la mise en valeur devait reposer sur d'autres formes d'habitat, plus dispersé.

LE CAS DU BASSIN DE CLERMONT-FERRAND

L'analyse des relations entre agglomérations, chefs-lieux et axes de communication fait ressortir la situation particulière du bassin de Clermont-Ferrand. En effet, on a bien montré le nombre relativement élevé d'agglomérations gravitant autour d'*Augustonemetum* mais aussi le rôle important de la vallée de l'Allier dans la structuration du territoire arverne. Ainsi, le bassin de Clermont-Ferrand, fortement urbanisé depuis la Protohistoire avec la concentration des trois *oppida* de Corent, Gondole et Gergovie, connaît un développement particulier durant la période romaine (Trément 2009) (fig. 16). En effet, *Augustonemetum* est installé *ex nihilo* en bordure occidentale de la plaine de la Limagne, dans un ancien maar volcanique présentant l'aspect d'un marécage, au nord du plateau de Gergovie (à 7 km à vol d'oiseau), et étonnement à plus de 10 km de l'Allier. La mise en scène de la ville vis-à-vis de la chaîne des Puys a sans doute conduit à ce choix au détriment de la proximité avec la rivière. La ville antique de Clermont-Ferrand se retrouve également environnée d'agglomérations disposant de faciès particuliers. En effet, les sites les plus proches, le théâtre et le lieu de culte de Montaudoux, les thermes de Royat/Chamalières, mais aussi le sanctuaire des Côtes de Clermont encerclent le chef-lieu, sur des points hauts, au nord et à l'ouest, tandis qu'à l'est aucune agglomération n'est au contact de la ville. Au sud, on retrouve le sanctuaire du plateau de Gergovie. Au sud-est, le site des Queyriaux (Cournon-d'Auvergne) se caractérise par une production de céramique sigillée, ce qui est fréquent dans la vallée de l'Allier, notamment lorsqu'on remonte en direction du nord de la cité. Plus au sud, on trouve le site de Corent, dont le sanctuaire, le théâtre et l'habitat perpétuent durant le Haut-Empire l'emplacement de l'*oppidum* de la fin de l'âge du Fer, et celui des Martres-de-Veyre, spécialisé dans la production artisanale (sigillée, meunerie).

La localisation de ces différentes agglomérations semble répondre à des logiques d'implantation bien spécifiques. En effet, les agglomérations qui présentent des signes de monumentalisation sont implantées sur des points hauts, comme la butte de Montaudoux, les Côtes de Clermont, les plateaux de Gergovie et de Corent, ce qui accroît leur caractère ostentatoire, tandis que les agglomérations « artisanales » se situent

38. En Lorraine, J.-L. Massy signale que plusieurs agglomérations sont « localisées sur de petits carrefours routiers » (Massy 1994, p. 103).

39. À titre de comparaison, la cité des Turons présente aussi un déséquilibre dans l'implantation des agglomérations avec une moitié nord quasiment démunie (Hervé 2012, p. 28).

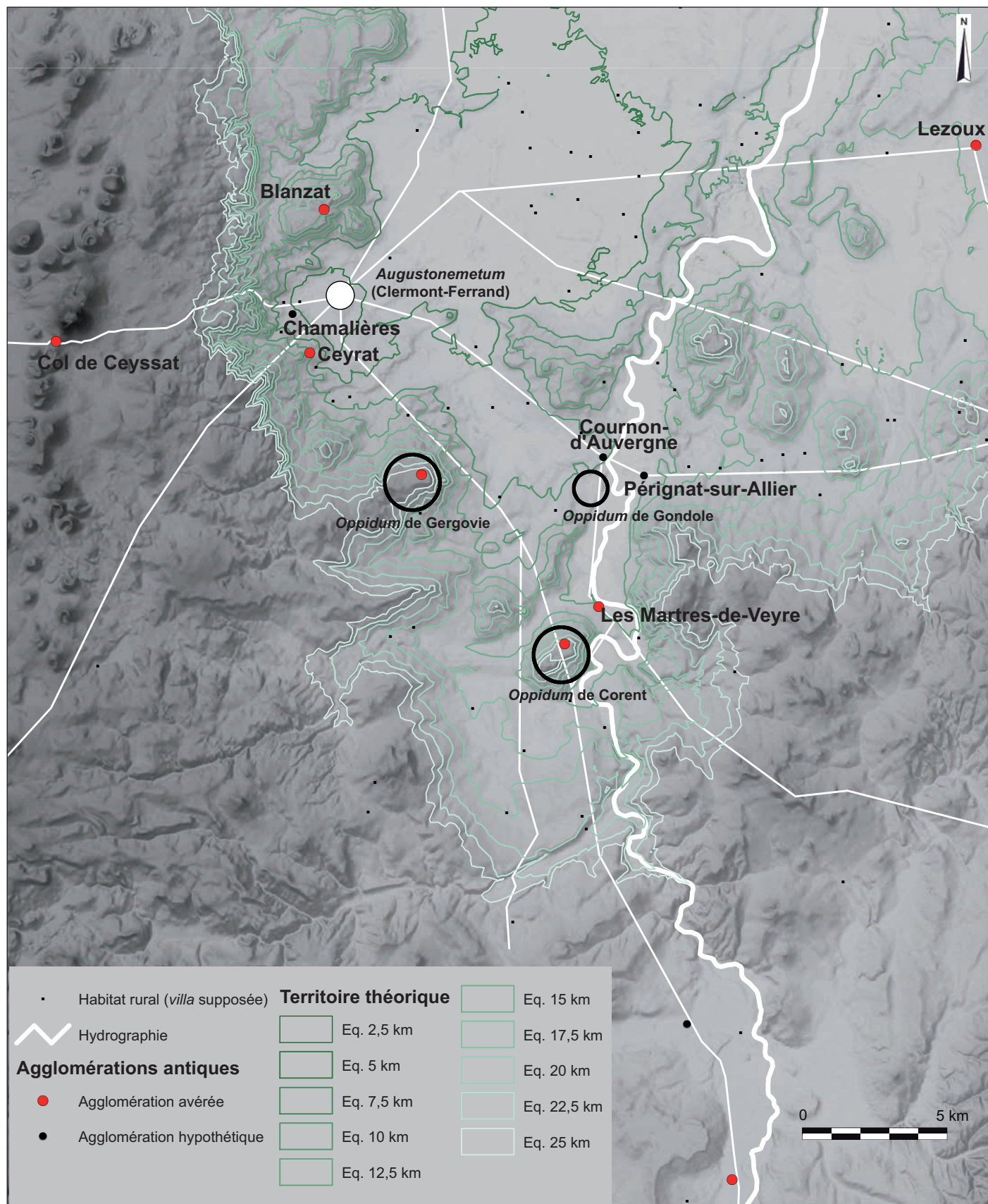


Fig. 16 – Le bassin de Clermont-Ferrand (fond de carte : IGN ; DAO : F. Baret, CHEC).

dans la plaine, au plus proche de l'Allier, de manière beaucoup plus pragmatique. Ainsi, la plaine environnant le chef-lieu, au nord et à l'est, paraît exclusivement marquée par l'habitat rural, et notamment les *villae*, comme en témoignent les prospections systématiques de F. Trément dans la plaine de Sarliève (Trément 2007) et dans le Grand Marais (Trément 2009, p. 117). De même, les agglomérations installées dans la continuité des *oppida* semblent ancrer de manière forte et durable, avec la présence de lieux de culte, voire de monuments publics, l'ancienneté et l'importance historique de ces implantations. Les deux sites de Montaudoux et de Royat paraissent également entretenir une relation privilégiée avec le chef-lieu de cité, à la fois par leur proximité et par la nature de leur équipement, respectivement un théâtre et un édifice thermal. La distance qui les sépare pourrait expliquer toutefois pourquoi de petits habitats groupés, véritables « quartiers » de la ville, ont pu se développer autour de ces monuments, faisant de ces sites ce que W. Van Andringa identifie comme des « ensembles religieux extra-urbains doublés le plus souvent d'une agglomération » (Van Andringa 2002, p. 115).

Cette réalité originale, à la fois par le nombre d'agglomérations gravitant autour d'un chef-lieu mais aussi par leurs spécificités, apparaît unique au sein du Massif central. Seul Rodez avec le site d'Onet-le-Château se rapprocherait de cette situation. Limoges, Javols, Cahors ou Saint-Paulien ne présentent en rien une organisation territoriale comparable.

Ces proximités et cette densité interrogent. On comprend en effet que, depuis la fin de l'âge du Fer, le bassin clermontois, élargi à la portion voisine de la vallée de l'Allier, constitue un espace remarquable de développement économique et d'expression du pouvoir politique. En effet, si des édifices monumentaux prennent place sur les anciens lieux de pouvoir laténiens, ce n'est certainement pas sans un lien particulier entre ces sites et la population, ni sans un évergétisme « orienté » de la part des élites locales.

*
* *

À l'issue de cet essai de synthèse, plusieurs observations sont à retenir. Tout d'abord, l'armature urbaine du Massif central est

en place à partir de la deuxième moitié du I^{er} s. et se positionne, en grande partie, dans le prolongement d'occupations protohistoriques qui jouent un rôle fondamental dans la structure du semis urbain du Haut-Empire. Ensuite, malgré une baisse de l'effectif à partir de la fin du II^e s., les grandes lignes de force sont conservées durant les siècles suivants malgré des évolutions durant l'Antiquité tardive, avec notamment l'apparition de nouvelles formes d'habitats groupés et la réoccupation d'agglomérations du Haut-Empire.

Il est difficile, en l'état, de répondre à la question d'une éventuelle spécificité des agglomérations de moyenne montagne. Un certain nombre d'agglomérations du Massif central sont marquées par la présence d'importants édifices monumentaux, comme Chassenon, Tintignac ou encore Onet-le-Château. Ce développement, parfois démesuré, est lié à un évergétisme très actif qui s'exprime bien au-delà des chefs-lieux, montrant l'importance accordée par les élites aux agglomérations « secondaires ». Cependant, c'est une très grande diversité qui transparaît, à la fois dans la composition monumentale des agglomérations mais aussi dans la forme et les dimensions des édifices. L'artisanat, très développé dans cet espace qui regroupe les plus grands centres de production de céramique sigillée de Gaule donne aux cités du Massif central une place particulière dans l'économie de l'Empire. Dans cet espace géographique pourtant dominé par la moyenne montagne, le relief ne constitue pas un facteur d'implantation véritablement contraignant, des agglomérations étant présentes jusqu'à 1 200 m d'altitude. En revanche, le réseau des agglomérations est étroitement lié à celui des voies de communication et surtout à leurs carrefours, notamment dans la vallée de l'Allier chez les Arvernes et dans la vallée du Lot chez les Gabales et les Cadurques. Ces deux vallées qui structurent topographiquement ces trois cités concentrent en effet particulièrement les agglomérations. Ces localisations conduisent à créer dans ces espaces les zones les plus dynamiques des territoires, comme l'a bien montré F. Trément pour la cité des Arvernes (Trément, 2013b). Si le rôle exact des agglomérations au sein des systèmes de peuplement reste encore difficile à percevoir, l'ensemble des fonctions qu'elles réunissent leur donne une place de premier plan entre le chef-lieu et l'habitat rural.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AIBL	Académie des inscriptions et belles-lettres.
ALUB	Annales littéraires de l'Université de Besançon.
CAG	Carte archéologique de la Gaule.
DAF	Documents d'archéologie française.
FERACF	Fédération pour l'édition de la <i>RACF</i> .
MSH	Maison des sciences de l'homme.
SRA	Service régional de l'archéologie.
<i>RACF</i>	<i>Revue archéologique du Centre de la France</i> .
<i>RAE</i>	<i>Revue archéologique de l'Est</i> .
RFO	Rapport final d'opération.
RSA	Rapport de sondages archéologiques.
TAL	<i>Travaux d'archéologie limousine</i> .

SOURCES ANCIENNES

- Grégoire de Tours** : *Le Livre des Martyrs*, trad. H. Bordier, Clermont-Ferrand, Paléo (coll. Les Sources de l'Histoire), 251 p., 2003.
- Histoire des Francs*, trad. R. Latouche, Paris, Les Belles Lettres (coll. Les classiques de l'Histoire de France au Moyen Âge), 680 p., 2005.
- La Vie des Pères, La Gloire des Confesseurs*, trad. H. Bordier, Clermont-Ferrand, Paléo (coll. Les Sources de l'Histoire), 250 p., 2006.
- Sidoine Apollinaire** : *Lettres*, trad. A. Loyen, Paris, Les Belles Lettres (coll. des Universités de France), 2 vol., 261 p. et 263 p., 1970.

SOURCES ÉPIGRAPHIQUES

- Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)*
 CIL, XIII, *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Berlin, éd. O. Hirschfeld et K. Zangemeister, 1899-1933, 6 tomes.
- CIL*, XVII, *Miliaria imperii Romani -II- Miliaria provinciarum Narbonensis Galliarum Germaniarum*, Berlin, éd. G. Walsler, 1986.

BIBLIOGRAPHIE

- Aupert P., Doulan C., Hourcade D., Sicard S. à paraître** : *Cassinomagus* (Chassenon, Charente), l'exemple de monumentalisation hors-norme d'une agglomération secondaire, in *Monumental ! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire, Actes du 6^e colloque Aquitania, Villeneuve-sur-Lot, 10-12 septembre 2015*, Bordeaux, Fédération Aquitania.
- Baret F. 2011** : Les Agglomérations « secondaires » gallo-romaines dans le Massif Central, cité des Lémovices, Rapport de prospection thématique, Limoges, SRA Limousin, 166 p.
- Baret F. 2013** : Les agglomérations antiques du Massif Central, in Trément F. (dir.) 2011-2013, p. 31-69.
- Baret F. 2015** : Les Agglomérations « secondaires » gallo-romaines dans le Massif central, cités des Arvernes, Vellaves, Gablaes, Rutènes, Cadurques et Lémovices : 1^{er} s. av. J.-C. – 5^e s. ap. J.-C., Thèse de doctorat sous la direction de F. Trément, Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II.
- Batardy C., Lorho T., Monteil M., Quevillon S. 2013** : Territoires et modes d'occupation dans l'ouest de la Gaule lyonnaise au Haut-Empire : approche préliminaire, in Fiches J.-L., Plana-Mallart R., Revilla Calvo V. (dir.), *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain : Gallia et Hispania*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, p. 151-160.
- Bellet M.-E., Cribellier C., Ferdière A., Krausz S. 1999** : *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*, Tours, FERACF (coll. Supplément à la *RACF*, 17), 224 p.
- Bénard J., Mangin M., Goguy R., Roussel L. 1994** : *Les Agglomérations antiques de Côte-d'Or*, Besançon, Université de Besançon (coll. ALUB, série Archéologie, 39), 304 p.
- Benkova I., Guichard V. 2008** : *Gestion et présentation des oppida : un panorama européen*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 15), 205 p.
- Ben Redjeb T. 1994** : Les agglomérations secondaires de la Picardie, in Petit J.-P., Mangin M. (dir.) 1994, p. 113-121.
- Bet P., Dousteysier B., Fournier G. 2015** : De l'agglomération antique de La Croix de la Pierre à la paroisse de Saint-Martin-de-Claix (Beaulieu, Charbonnier-les-Mines, Puy-de-Dôme) : nouvelles données sur la topographie urbaine durant l'Antiquité et sur l'évolution du territoire à l'époque médiévale, *RACF*, 53.
- Boudartchouk J.-L. 2005** : Aux origines des paroisses rurales en région Midi-Pyrénées : un pré-inventaire, in Delaplace C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (1^{er}-1^{er} siècles)*, Paris, Errance, p. 135-149.
- Bouet A., Tassaux F. 2005** : Les agglomérations secondaires d'Aquitaine à l'époque julio-claudienne, in Bost J.-P. (dir.), *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne : organisation et exploitation des espaces provinciaux*, Bordeaux, Fédération Aquitania, p. 267-283.
- Bost J.-P. 1977** : Les vestiges antiques du Mont-de-Jouer : à propos de sondages récents, *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, 39, p. 686-701.
- Brunet R., Ferras R., Théry H. 2009** (3^e éd.) : *Les Mots de la géographie : dictionnaire critique*, Paris, La Documentation Française (coll. Dynamiques du territoire), 518 p.
- Calbris M. 2015** : *Dynamiques du peuplement et formes de l'habitat dans le sud du Cézallier à l'époque romaine*, Rapport de prospection thématique, SRA Auvergne, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », Université Blaise-Pascal-Clermont-Ferrand II.
- Cauuet B. 2004** : *L'Or des Celtes du Limousin*, Limoges, Culture et Patrimoine en Limousin, 123 p.

- Charbonneau G. 1957** : Les ruines gallo-romaines des Puys-de-Voingt (Puy-de-Dôme), *Gallia*, 15, 1, p. 117-128.
- Chardon-Picault P., Cazanove O. de, Gaillard de Sémainville H., Guillaumet J.-P. (dir.) 2010** : *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain, Actes du colloque international d'Autun, 20-22 sept. 2007*, Dijon, RAE (coll. Supplément à la RAE, 28), 436 p.
- Chevalier C. 2008** : *Communes d'Ahun et du Moutier-d'Ahun*, Rapport de prospections inventaires, Limoges, SRA Limousin.
- Cléménçon B., Ganne P. 2009** : Toutatis chez les Arvernes : les graffiti à Totates du bourg routier antique de Beauclair (communes de Giat et de Voingt, Puy-de-Dôme), *Gallia*, 66, 2, p. 153-169.
- Colin A. 1998** : *Chronologie des oppida de la Gaule non méditerranéenne : contribution à l'étude des habitats de la fin de l'âge du Fer*, Paris, MSH (coll. DAF, 71), 195 p.
- Collectif 1996** : *Équipe pluridisciplinaire de Lezoux : répertoire des sites archéologiques de Lezoux et des communes environnantes*, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne.
- Collectif 2007** : *Bilan scientifique de la région Auvergne, 2006*, Clermont-Ferrand, Ministère de la Culture et de la Communication, 183 p.
- Corrocher J., Piboule M., Hilaire M. 1989** : *L'Allier*, Paris, AIBL (coll. CAG, 03), 216 p.
- Cribellier C., Ferdière A. (dir.) 2012** : *Agglomérations secondaires antiques en région Centre, Actes de la table ronde d'Orléans*, Tours, FERACF (coll. Supplément à la RACF, 42), 187 p.
- Dacko M. 2013** : Le réseau routier antique dans les territoires arverne et vellave, in Trément F. (dir.) 2011-2013, p. 105-125.
- Dacok M. 2016** : *Les Voies romaines du Massif central : dynamique des réseaux et impact territorial dans les cités arverne et vellave*, Thèse de doctorat sous la direction de F. Trément, Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II.
- Dacko M., Garcia M. 2012** : Processus d'urbanisation à Gergovie (Puy-de-Dôme, France) : de Corent à Augustonemetum, in Schönfelder M., Sievers S. (dir.), *La Question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer*, Bonn, Habelt Verlag, p. 191-201.
- Dartevelle H. 2007** : *L'Atlas topographique d'Augustonemetum, chef-lieu de cité des Arvernes (Ceyrat, Chamalières, Clermont-Ferrand, Durtol, Nohanent, Royat (63), Projet collectif de recherche, rapport de la troisième année*, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 172 p.
- Davigo G. 2015** : *Études des dynamiques d'occupation du sol de neuf communes situées au cœur du Plateau de Millevaches, de la Protohistoire jusqu'au début du haut Moyen Âge : Faux-la-Montagne, La Villedieu (23), Tarnac, Peyrelevade, Toy-Viam, Viam, Bugeat, Pérols-sur-Vézère et Saint-Merd-les-Oussines (19)*, Mémoire de Master 2 Recherche sous la direction de B. Pichon, Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II, 884 p.
- Deberge Y. 2015** : *Bas-en-Basset, Haute-Loire, Auvergne. Le Maray -II- Nouvelles observations sur l'occupation laténienne (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) et gallo-romaine (I^{er}-III^e s. ap. J.-C.) de Bas-en-Basset*, RFO, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 688 p.
- Delhoofs H. 2015** : *Blot-l'Eglise, Terres des Censes, Sondage 1, année 2014*, RSA, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne.
- Delhoofs H., Baret F., Calbris M., Davigo G. 2015** : *Blot-l'Eglise, Terres des Censes. Rapport de sondage archéologique. Année 2014*, RSA, Clermont-Ferrand : SRA Auvergne.
- Desbordes J.-M. 2010** : *Voies romaines en Gaule : la Traversée du Limousin*, Limoges, Archéologie en Limousin, Pessac, Fédération Aquitania (coll. Travaux d'archéologie limousine, 8 ; Supplément à Aquitania, 19), 196 p.
- Dondin-Payre M., Tran N. 2012** : Introduction : les collèges et l'empreinte de Rome sur l'Occident, in Dondin-Payre M., Tran N. (dir.) 2012, p. 9-12.
- Dondin-Payre M., Tran N. (dir.) 2012** : *Collegia : le phénomène associatif dans l'Occident romain*, Bordeaux, Ausonius (coll. Scripta Antiqua, 41), 312 p.
- Doulan C., Laüt L., Coutelas A., Hourcade D., Rocque G., Sicard S. 2012** : Dossier : *Cassinomagus*, l'agglomération et ses thermes : résultats des recherches récentes (2003-2010) à Chassenon (Charente), *Aquitania*, 28, p. 105-297.
- Dousteyssier B. 2006** : Une nouvelle agglomération antique arverne : le site de « La Croix de la Pierre » (Beaulieu, Charbonnier-les-Mines, Puy-de-Dôme), *RACF*, 45-46.
- Dousteyssier B. 2013** : Blanède (Le Broc, Puy-de-Dôme) : une nouvelle agglomération secondaire dans la cité des Arvernes, in Trément F. (dir.) 2011-2013, p. 99-104.
- Dousteyssier B., Segard M., Trément F. 2004** : Les villae gallo-romaines dans le territoire proche d'Augustonemetum/Clermont-Ferrand : approche critique de la documentation archéologique, *RACF*, 43, p. 115-147.
- Dumasy F. 2007** : Les édifices de spectacle en Gaule du Nord : de la typologie à la chronologie, in Hanoune R. (dir.), 2007, p. 446-465.
- Dumasy F. 2011** : Théâtres et amphithéâtres dans les cités de Gaule romaine : fonctions et répartition », *Theatra et spectacula : les grands monuments des jeux dans l'Antiquité*, 1-2, p. 193-222.
- Dumasy-Mathieu F. 1994** : Les agglomérations secondaires de la cité des Bituriges Cubi, in Petit J.-P., Mangin M. (dir.) 1994, p. 215-222.
- Dussot D. 1990** : Structures gallo-romaine à Bridiers (commune de La Souterraine, Creuse), *TAL*, 11, p. 153-160.
- Duvauchelle A. 2010** : L'artisanat dans les villes romaines de Suisse, in Chardon-Picault P., Cazanove O. de, Gaillard de Sémainville H., Guillaumet J.-P. (dir.) 2010, p. 47-54.
- Eychart P. 1969** : *Préhistoire et origines de Clermont*, Clermont-Ferrand, Volcans, 372 p.
- Fages G. 1996** : *RN88, Section 1 : A75-RN108, Étude archéologique sommaire et étude archéologique détaillée*, Étude documentaire, Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon.
- Fages G. 2001** : *Rapport de sondage (diagnostique/évaluation suite à prospection géophysique)*, Rapport de diagnostic archéologique, Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon.
- Fassion F. 2011** : Le Livradois-Forez, in Trément F. (dir.) 2011-2013, p. 409-450.
- Fassion F. 2013** : *Peuplement et paléoenvironnement dans le bassin d'Ambert et les massifs du Livradois-Forez du Néolithique au Moyen Âge*, Thèse de doctorat sous la direction de F. Trément, T. Petit, H. Cubizolle, Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II.
- Fauduet I. 2010** (2^e éd.) : *Les Temples de tradition celtique*, Paris, Errance (coll. Hespérides), 351 p.
- Favory F. 2012** : La dure condition des agglomérations secondaires, *Les Nouvelles de l'archéologie*, 127, p. 40-44.

- Ferdière A. 2007** : La place de l'artisanat en Gaule romaine du Centre, Nord-Ouest et Centre-Ouest (province de Lyonnaise et cités d'Aquitaine septentrionale), *RACF*, 45-46, p. 1-33.
- Ferdière A. 2011** : *La Gaule lyonnaise*, Paris, Picard, 168 p.
- Février P.-A. (dir.) 1992** : *Villes et agglomérations urbaines antiques du sud-ouest de la Gaule : histoire et archéologie*, Actes du deuxième colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990, Bordeaux, Fédération Aquitania, 511 p.
- Fiches J.-L. (dir.) 2002** : *Les Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon, Projet collectif de recherche (1993-1999)*, Lattes, Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon (coll. Monographies d'Archéologie méditerranéenne, 13-14), 994 p.
- Fichtl S. 2005** : *La Ville celtique : les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris, Errance, 238 p.
- Fichtl S. 2012** : *Les Peuples gaulois : III^e-I^{er} siècle av. J.-C.*, Paris, Errance, 256 p.
- Fournier G. 2011** (3^e éd.) : *Le Peuplement rural en Basse Auvergne durant le Haut Moyen-Age*, Clermont-Ferrand, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, 683 p.
- Fournier G., Fizellier-Sauget B. 1999** : Saint-Julien de Brioude (Haute-Loire) : approche archéologique, in Fizellier-Sauget B. (dir.), *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours : histoire et archéologie*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif Central, p. 133-167.
- Gandini C. 2006** : *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (I^{er} s. av. J.-C.-VII^e s. ap. J.-C.)*, Thèse de doctorat, Paris I-Panthéon-Sorbonne, Paris.
- Gandini C. 2007** : Villes et campagnes : une interaction réciproque. L'exemple de la cité des Bituriges Cubi (I^{er} s. av. J.-C.-VII^e s. ap. J.-C.), *RTP MoDyS, Rencontre de doctorants*, Avignon, 19-20 décembre 2007 [URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00583659/document>]
- Garcia M. 2009** : *Le Sanctuaire de Gergovie, Campagne de fouille 2007*, Rapport d'activité, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 170 p.
- Garmy P. 2012a** : Les mots et la chose : à propos des agglomérations secondaires antiques, in Cribellier C., Ferdière A. (dir.) 2012, p. 183-187.
- Garmy P. 2012b** : *Villes, réseaux et systèmes de villes : contribution de l'archéologie*, Paris, Errance (coll. des Hespérides), 329 p.
- Garmy P., Kaddouri L., Rozenblat C., Schneider L. 2005** : Logiques spatiales et « systèmes de villes » en Lodévois de l'Antiquité à la période moderne, in Berger J.-F., Bertocello F., Braemer F., Davtian G., Gazenbeek M. (dir.), *Temps et espaces de l'homme en société, analyses et modèles spatiaux en archéologie*, Antibes, Association pour la diffusion et la connaissance de l'archéologie, p. 1-12.
- Girardy-Caillat C. 2010** : Agglomérations secondaires, *Bilan scientifique régional Auvergne*, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2008, p. 207-214.
- Gruat P., Izac-Imbert L. 2011** : Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer : études d'histoire et d'archéologie entre Celtique et Méditerranée, in Gruat P., Paillet J.-M., Schaad D. (dir.) 2011, p. 123-194.
- Gruat P., Paillet J.-M., Schaad D. (dir.) 2011** : *Les Rutènes, du peuple à la cité, de l'indépendance à l'installation dans le cadre romain : 150 a.C.-100 p.C.*, Colloque de Rodez et de Millau, Aveyron, les 15, 16 et 17 novembre 2007, Bordeaux, Pessac, Fédération Aquitania, 699 p.
- Hanoune R. (dir.) 2007** : *Les Villes romaines du nord de la Gaule : vingt ans de recherches nouvelles*, Actes du XXV^e colloque international HALMA-IPEL, Lille, *Revue du Nord* (coll. Art et Archéologie, 10), 503 p.
- Hautefeuille F. 2000** : Le terroir du vicus de Cosa (82), d'après les résultats de l'opération archéologique A-20, in Fabre G. (dir.), *Table ronde organisée par le GRA, université de Pau et des Pays de l'Adour, 21-22 mars 1997*, Biarritz, Atlantica, p. 145-163.
- Hervé C. 2012** : Les agglomérations secondaires de la civitas Turonorum, in Cribellier C., Ferdière A. (dir.) 2012, p. 27-48.
- Hourcade D., Doulan C., Laüt L., Rocque G., Sicard S. 2011** : À l'ouest d'Augustoritum : du nouveau sur Cassinomagus (Chassenon, Charente), *Siècles*, 33-34.
- Hourcade D., Maurin L. 2013** : Mars Grannus à Cassinomagus (Chassenon, Charente), *Aquitania*, 29, p. 137-153.
- Jud P. 2014** : *La Roche-Blanche (63), Gergovie. Sondage 2013*, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 49 p.
- Jud P. 2015** : *La Roche-Blanche (63), Gergovie. Rapport de fouille 2014*, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 49 p.
- Lauranson R. 2007** : *Rapport de prospection inventaire. Année 2005. Projet de recherche sur la plaine de Bas-en-Basset (43)*, Rapport de prospections inventaires, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne.
- Leveau P. 1983** : La ville antique et l'organisation de l'espace rural : villa, ville, village, *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 38, 4, p. 920-942.
- Leveau P. 1986** : La question de la hiérarchisation des sites, in Ferdière A., Zadora-Rio E. (dir.) *La Prospection archéologique : paysage et peuplement*, Paris, MSH (coll. DAF), p. 145-146.
- Leveau P. 2011** : Entre faits archéologiques et concepts, la recherche sur les agglomérations protohistoriques et gallo-romaines, in Gruat P., Paillet J.-M., Schaad D. (dir.) 2011, p. 589-602.
- Leveau P. 2014** : Épigraphie et archéologie des lieux d'hébergement : une confrontation des données, in Demougin S., Navarro Caballero M. (dir.), *Se déplacer dans l'Empire romain : approches épigraphiques*, Bordeaux, Ausonius (coll. Scripta Antiqua, 59), p. 11-29.
- Lévy J., Lussaut M. 2003** : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1128 p.
- Liegard S., Fourvel A. 2001** : *Lapalisie (Allier), Rue Jean Macé, parcelle BN 114. DFS de l'opération préventive de fouille archéologique*, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 205 p.
- Loridant F. 2001** : Artisanat en milieu urbain : l'exemple des villes et des agglomérations secondaires du nord de la Gaule Belgique, in Polfer M. (dir.), *L'Artisanat romain : évolutions, continuités et ruptures (Italie et provinces occidentales)*, Montagnac, Monique Mergoïl, p. 185-193.
- Loubignac F. 2014** : L'occupation du sol de la Protohistoire à l'Antiquité autour du site des Arènes (Naves, Corrèze), *TAL*, 34, p. 43-66.
- Mangin M., Jacquet B., Jacob J.-P. 1986** : *Les Agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine*, Besançon, Université de Besançon (coll. ALUB), 261 p.
- Mangin M., Tassaux F. 1992** : Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine, in Février P.-A. (dir.), 1992, p. 461-496.

- Maniquet C. 2004** : *Le Sanctuaire antique des Arènes de Tintignac*, Limoges, Culture et Patrimoine en Limousin (coll. Archéologie), 123 p.
- Maniquet C. 2009** : *Le Sanctuaire des Arènes de Tintignac à Naves (19), campagne de fouille 2010*, Limoges, SRA Limousin.
- Maniquet C. 2011** : *Chemin des Polonais, Évaux-les-Bains (23)*, Rapport de diagnostic archéologique, Limoges, SRA Limousin.
- Maniquet C. 2014** : Évaux-les-Bains (Creuse) : agglomération secondaire à caractère cultuel ou sanctuaire rural ? Nouvelle intervention archéologique sur la galerie couverte menant aux thermes, *TAL*, 34, p. 27-42.
- Maniquet C., Chevreuse F. 2001** : *Le Site gallo-romain des Arènes de Tintignac*, Document final de synthèse d'évaluation archéologique, Limoges, SRA Limousin.
- Maniquet C., Vernat T., Louis E., Courtadon J.-L. 2010** : *Le Sanctuaire des Arènes de Tintignac à Naves (19), campagne de fouille 2010*, Limoges, SRA Limousin.
- Marquaire J. 1986** : *Qu'est-ce que le vicus dans l'antiquité romaine ?*, Mémoire de DEA, Université de Bordeaux III.
- Martinez D. 2012** : Le site de La Couronne à Molles (Allier) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge : bilan de la deuxième campagne de recherches, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, 16.
- Martin T. 2005** : Montans à l'époque julio-claudienne, in Sillières P. (dir.), *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne : organisation et exploitation des espaces provinciaux, Actes du 4^e colloque Aquitania, Saintes, 11-13 septembre 2003*, Pessac, Fédération Aquitania (coll. Supplément à *Aquitania*, 13), p. 287-295.
- Massounie G. 2015** : *Le Peuplement des Combrailles de la Protohistoire au Moyen Âge (Puy-de-Dôme)*, Thèse de doctorat sous la direction de F. Trément, Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II.
- Massy J.-L. 1994** : Les agglomérations secondaires de Lorraine, in Petit J.-P., Mangin M. (dir.) *Les Agglomérations secondaires : la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*, Paris, Errance, p. 103-112.
- Massy J.-L. 1997** : *Les Agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Paris, Les Belles Lettres (coll. Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 647 ; Institut des sciences et techniques de l'Antiquité, 161), 434 p.
- Matter M. 1989** : Théâtres-amphithéâtres et théâtres ruraux, *Dossier Histoire et Archéologie*, 134, p. 46-49.
- Mitton C. 2006** : *Les Sanctuaires ruraux gallo-romains arvernes et vellaves. Approche critique de la documentation bibliographique et archéologique -VI-Corpus Puy-de-Dôme*, Mémoire de Master 2 Recherche sous la direction de F. Trément, Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II, 457 p.
- Monteil M. 2012** : *Contribution à l'étude des agglomérations secondaires des Gaules romaines : les cités de l'ouest de la province de Lyonnaise (Bretagne et Pays de la Loire)*, Mémoire d'HDR, Université François-Rabelais, Tours, 363 p.
- Monteil M., Bertrand I., Doulan C., Durand J., Tendron G., Tran N. et collab. à paraître** : Processus de mise en œuvre, formes et rythmes de la monumentalisation dans la cité des Pictons, in Bouet A. (dir.), *La Monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire*, Bordeaux, Fédération Aquitania.
- Monteix N. 2010** : La localisation des métiers dans l'espace urbain : quelques exemples pompéiens, in Chardon-Picault P., Cazanove O. de, Gaillard de Sémainville H., Guillaumet J.-P. (dir.) 2010, p. 147-160.
- Nectoux E. 2007** : *Formation et évolution d'une agglomération secondaire dans le creux du Puy entre la protohistoire et la fin de l'antiquité (IV^e siècle), Communes d'Espaly-Saint-Marcel, Aiguilhe, Chadrac, Brives-Charensac, Vals-près-le-Puy et Le Puy-en-Velay*, Mémoire de Master sous la direction de F. Trément, Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II, 543 p.
- Paillet J.-M. 2011** : Étapes et conséquences de l'exploitation minière et métallurgique, Monnaies gauloises, monnaies romaines : le cas Zmaragdus, in Gruat P., Paillet J.-M., Schaad D. (dir.) 2011, p. 209-228.
- Pasty J.-F. 2010** : *Puy-de-Dôme, Pérignat-sur-Allier, Les Varennes. Étude des occupations azilienne, bronze final et antique*, RFO, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 382 p.
- Pellecuer C. 2005** : Les territoires de la villa et de l'agglomération : quelques réflexions à propos de la Narbonnaise occidentale, in Bouet A., Verdin F. (dir.), *Territoires et paysages de l'âge du fer au Moyen Âge, Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Bordeaux, Ausonius (coll. Mémoires, 11), p. 101-110.
- Petit J.-P., Mangin M. (dir.) 1994** : *Les Agglomérations secondaires : la Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*, Paris, Errance, 294 p.
- Pichon B. 2009** : L'urbanisation des Trois Gaules, in Roman Y. (dir.) *Rome et l'Occident (197 av. J.-C.-192 apr. J.-C.)*, Paris, Ellipse, p. 77-89.
- Pichon B. 2012** : Le destin des agglomérations secondaires urbaines de l'ouest de la Gaule Belgique aux III^e et IV^e siècles, in Cavalieri M., De Waele E., Meulemans L. (dir.), *Industria Apium, L'Archéologie : une démarche singulière, des pratiques multiples, Hommages à Raymond Brulet*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, p. 123-133.
- Pichon B., Baret F. 2013** : Élités et agglomérations lémovices dans l'Antiquité : un état des lieux, in Pichon B., Guédon S. (dir.), *Dossier : Élités et territoires : Lémovices et Limousins de l'âge du Fer au Moyen Âge, Siècles*, 38 [URL : <http://siecles.revues.org/2309>]
- Pion P. 2009** : *Sites fortifiés et occupations de hauteur en Auvergne de l'âge du Bronze final à la fin des âges du Fer*, Rapport d'activité, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne.
- Pisani P. 2011a** : Quelques remarques à propos des voies de communications rutènes, in Gruat P., Paillet J.-M., Schaad D. (dir.) 2011, p. 333-354.
- Pisani P. 2011b** : Les campagnes rutènes sous le Haut Empire : la question des agglomérations secondaires, in Gruat P., Paillet J.-M., Schaad D. (dir.) 2011, p. 637-682.
- Poursat J.-C. 1979** : Informations archéologiques, *Gallia*, 37, 2, p. 474.
- Poursat J.-C. 1981** : Informations archéologiques, *Gallia*, 39, 2, p. 451.
- Poux M. 2002** : *Corent, Festins et pratiques religieuses (II), Rapport de la campagne 2002*, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 65 p.
- Poux M. 2003** : *Corent, Festins et pratiques religieuses (III), Rapport de la campagne 2003*, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 70 p.
- Poux M. 2004** : *Corent, Festins et pratiques religieuses (IV), Rapport de la campagne 2004*, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 101 p.

- Poux M. 2011** : *Corent, Rapport de fouille 2011*, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 467 p.
- Poux M. 2014** : *Corent. Rapport intermédiaire (2014)*, Clermont-Ferrand, SRA Auvergne.
- Rakotomalala R. 2008** : *Classification automatique de variables (de modalités de variables) catégorielles*, Université de Lyon 2 [URL : <http://tutoriels-data-mining.blogspot.fr/2008/03/classification-de-variables.html>, consulté le 3 juin 2014].
- Ralston I.B.-M. 1992** : *Les Enceintes fortifiées du Limousin : les habitats proto-historiques de la France non méditerranéenne*, Paris, MSH (coll. DAF, 36), 192 p.
- Raynaud C. 2002** : De la conquête romaine au Moyen Âge, in Fiches J.-L. (dir.) 2002, p. 39-54.
- Rieutort L. 2006** : Le Massif central et les imaginaires de la moyenne montagne, in Rieutort L. (dir.), *Massif Central : hautes terres d'initiatives*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal (coll. Hors-Série), p. 5-14.
- Roche A. 2006** : *Histoire de l'occupation du sol en milieu karstique du Mésolithique au haut Moyen Âge : l'exemple des communes de Banassac et de La Canourgue*, Mémoire de maîtrise sous la direction de F. Trément, Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II.
- Roche-Mercier R. 1995** : *Le Nord-ouest du Cantal de l'époque gallo-romaine au haut Moyen-Âge : étude archéologique. -II- Inventaire de sites, vol. 1*, Thèse de III^e cycle, Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II, 399 p.
- Roger J. 2008** : Évaux-les-Bains (Creuse) : nouvelles données archéologiques sur le vicus, les thermes et l'une des nécropoles, *TAL*, 28, p. 163-184.
- Roux E., Chimier J.-P. 2012** : L'artisanat dans les agglomérations, de La Tène moyenne au Bas-Empire : inventaire et mise en perspective des données anciennes et récentes pour la Loire moyenne, in Cribellier C., Ferdière A. (dir.) 2012, p. 85-100.
- Schaad D. (dir.) 2007** : *La Graufesenque (Millau, Aveyron) -1- Condatomagos, une agglomération de confluent en territoire rutène : I^{er} s. a. C.-III^e s. p. C.*, Pessac, Fédération Aquitania (coll. Études d'archéologie urbaine), 378 p.
- Scheid J. 2007** : Comprendre les cultes et lieux de culte des cités des Gaules, in Hanoune R. (dir.), 2007, p. 477-483.
- Sillières P. 1992** : Voies de communication et réseau urbain en Aquitaine romaine, in Février P.-A. (dir.) 1992, p. 431-438.
- Tilhard J.-L. 2009** : *Les Céramiques sigillées d'Espalion (Aveyron, France) : localisation de l'atelier, productions, diffusion*, Périgueux, Association pour le développement de la recherche archéologique et historique en Périgord, Pessac, Fédération Aquitania (coll. Supplément à *Aquitania*, 16), 360 p.
- Tixier L. 1986** : L'exemple de la mine des Anglais, in Curien H., Bril H., Watelet P. (dir.), *Les Richesses du sous-sol en Auvergne et Limousin*, Aurillac, p. 11.
- Tixier L., Liabeuf R. 1984** : *Rapport de fouilles 1983-1984, Note de synthèse destinée à la publication dans la revue Archéologie Médiévale*, Clermont-Ferrand : SRA Auvergne.
- Trément F. 2002** : La cité arverne à l'époque romaine, in Martin D. (dir.) *L'Identité de l'Auvergne*, Nonette, Créer, p. 195-217.
- Trément F. 2003** : *L'Agglomération antique du Col de Ceysnat (Ceysnat, Orcines, Saint-Genès-Champanelle)*, Rapport de sondages, 5 vol., Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 1444 p.
- Trément F. 2007** : Un ancien lac au pied de l'oppidum de Gergovie (Puy-de-Dôme) : interactions sociétés-milieux dans le bassin de Sarliève à l'Holocène, *Gallia*, 64, p. 289-351.
- Trément F. 2009** : À l'origine de la centralité clermontoise, in Chignier-Riboulon F. (dir.), *Clermont-Ferrand, ville paradoxale*, Clermont-Ferrand, Ceramac (coll. Hors-Série, 2), p. 115-118.
- Trément F. (dir.) 2011-2013** : Dossier : Les Arvernes et leurs voisins du Massif Central à l'époque romaine : une archéologie du développement des territoires, *Revue d'Auvergne*, 600-601 (t. 1, 2011), 512 p. et 606-607 (t. 2, 2013), 450 p.
- Trément F. 2013a** : Une agglomération routière et culturelle au col de Ceysnat (Puy-de-Dôme), in Trément F. (dir.) 2011-2013, p. 71-89.
- Trément F. 2013b** : Quel modèle de développement régional pour le Massif Central à l'époque romaine ?, in Trément F. (dir.) 2011-2013, p. 315-340.
- Trément F., Argant J., Brémon E., Cubizolle H., Dousteyssier B., Lopez-Saez J.A., Massounie G., Rigaud P., Véron A. 2014** : Le programme MINEDOR : caractérisation archéologique et paléoenvironnementale des mines d'or arvernes de Haute-Combraille (Auvergne, France), in Braz
- Martins C. M., Bettencourt A. M. S., Martins J. I. F. P., Carvalho J. (dir.), *Povoamento e exploração dos recursos mineiros na Europa atlântica ocidental*, Braga, CITCEM, p. 271-285.
- Trescarte J. 2013** : *Les Céramiques de la cité des Arvernes au Haut-Empire. Production, diffusion et consommation (I^{er} siècle avant J.-C.-III^e siècle après J.-C.)*, Thèse de doctorat sous la direction de F. Trément, Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II.
- Trintignac A. 2012** : *La Lozère*, Paris, AIBL (coll. CAG, 48), 533 p.
- Trintignac A., Marot E., Ferdière A. 2011** : *Javols-Anderitum (Lozère), chef-lieu de la cité des Gabales : une ville romaine de moyenne montagne : bilan de 13 ans d'évaluation et de recherche (1996-2008)*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Archéologie et histoire romaine, 21), 564 p.
- Van Andriga W. 2002** : *La Religion en Gaule romaine : piété et politique (I^{er}-III^e siècle apr. J.-C.)*, Paris, Errance, 336 p.
- Van Der Leeuw S., Favory F., Fiches J.-L. 2003** : *Archéologie et systèmes socio-environnementaux : études multiscalaires sur la vallée du Rhône dans le programme ARCHAEOEMEDS*, Paris, CNRS Éditions (coll. Monographie du Centre de recherches archéologiques, 27), 403 p.
- Verboven M. 2012** : Les collèges et la romanisation dans les provinces occidentales », in Dondin-Payre M., Tran N. (dir.) 2012, p. 13-46.
- Vergain P., Boudartchouk J.-L., Fizellier-Sauget B., Fourvel A., Liégard S., Maquet A., Prévot F., Vallat P. 2005** : Enquêtes sur les premières paroisses rurales d'Auvergne », in Delaplace C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (I^{er}-IX^e siècles)*, Paris, Errance, p. 120-134.
- Verrier J. 2011** : *Usson-Icidmago*, Saint-Just-Saint-Rambert, GRAL, 158 p.
- Vinatié A. 1991** : *Le Pays d'Allanche à l'époque gallo-romaine (100 ans av. J.-C. - 300 ans apr. J.-C.) : archéologie et Histoire*, Allanche, Les Amis du Vieil Allanche, 157 p.
- Wackermann G. 2005** : *Dictionnaire de géographie*, Paris, Ellipse, 432 p.